



HAL
open science

**Démarche de prospective "La formation professionnelle"
pour la fondation d'Auteuil en Ile-de-France, d'ici à
2015. Rapport d'étape n.2: Les scénarios
d'environnement en région Ile-de-France, d'ici à 2015**
- Fondation d'Auteuil

► **To cite this version:**

- Fondation d'Auteuil. Démarche de prospective "La formation professionnelle" pour la fondation d'Auteuil en Ile-de-France, d'ici à 2015. Rapport d'étape n.2: Les scénarios d'environnement en région Ile-de-France, d'ici à 2015. [Rapport de recherche] Centre national de l'entrepreneuriat(CNE). 2005, 93 p., figures, tableaux. hal-02185178

HAL Id: hal-02185178

<https://hal-lara.archives-ouvertes.fr/hal-02185178>

Submitted on 16 Jul 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



**DEMARCHE DE PROSPECTIVE
“ LA FORMATION PROFESSIONNELLE ”
POUR LA FONDATION D'AUTEUIL
EN ILE-DE-FRANCE, D'ICI A 2015**

**LES SCENARIOS D'ENVIRONNEMENT
EN REGION ILE-DE-FRANCE, D'ICI A 2015**

RAPPORT D'ETAPE N 2

SOMMAIRE

TOME 1 : OBJECTIFS, DEMARCHE ET RESULTATS

1. Une démarche de prospective stratégique	p 5
1.1. Les objectifs	p 6
1.2. La démarche adoptée	p 7
1.2.1. Les raisons d'une approche de prospective stratégique pour anticiper l'avenir de la formation professionnelle	p 7
1.2.2. Les étapes de la démarche	p 10
1.2.3. Un dispositif de réflexion fondé sur une démarche participative	p 12
1.2.4. Les participants à la réflexion prospective	p 14
2. La méthode employée: la construction de scénarios par l'analyse morphologique	p15
2.1. La décomposition du sujet d'études en composantes (ou thématiques)	p 17
2.2. La décomposition de chaque composante (ou thématiques) en variables	p 19
2.3. Pour chaque variable, description de la situation actuelle et formulation d'hypothèses sur l'avenir	p 21
2.4. Les combinaisons pour chaque composante des différentes hypothèses (mini-scénarios)	p 22
2.5. La construction des scénarios globaux à partir de la combinaison des mini-scénarios des différentes thématiques	p 23
3. Les évolutions d'ici à 2015 des principaux déterminants de l'avenir de la formation professionnelle à la Fondation d'Auteuil, en Ile de France	p 25
3.1. Les mini-scénarios des six composantes	p 27
3.1.1. La composante contexte sociologique	p 27
3.1.2. La composante contexte régional de l'Ile de France	p 33
3.1.3. La composante protection, accompagnement social et insertion des jeunes : caractéristiques générales	p 44
3.1.4. La composante protection, accompagnement social et insertion des jeunes : politique de placement	p 50
3.1.5. La composante contexte économique et marché du travail	p 56
3.1.6. La composante système éducatif et dispositifs de formations	p 64
3.2. Les scénarios globaux	p 72

3.1.6. La composante système éducatif et dispositifs de formations	p 64
3.2. Les scénarios globaux	p 72
4. La construction des scénarios globaux de la formation professionnelle pour la Fondation d'Auteuil en Ile de France en 2015	p73
4.1. Présentation de la grille synthétique d'analyse morphologique globale	p 74
4.2. Présentation des scénarios globaux	p 75
4.3. La description des scénarios globaux de la formation professionnelle pour la Fondation d'Auteuil en Ile de France en 2015	p 82
4.4. Le scénario central et ses incertitudes majeures	p 89
4.4.1. L'enquête de probabilisation	p 90
4.4.2. Le scénario central et ses incertitudes majeures : les chemins	p 91
4.4.3. Description du scénario central et de ses incertitudes majeures	p 92

TOME I

OBJECTIFS, DEMARCHE ET RESULTATS

1. UNE DEMARCHE DE PROSPECTIVE STRATEGIQUE

1. UNE DEMARCHE DE PROSPECTIVE STRATEGIQUE

1.1. LES OBJECTIFS

En 2003, dans un contexte de réorganisation et de décentralisation au niveau régional, la Fondation d'Auteuil a lancé trois études sur l'avenir de l'action sociale, de la formation et de l'insertion par le logement dans la région Ile de France.

L'objectif de la réflexion est de parvenir à l'élaboration d'un plan d'orientation et d'action stratégiques, validé par la Direction Générale. Le directeur délégué à l'Activité de la Fondation pour l'Ile de France, a alors sollicité la Direction Qualité et Recherche pour l'assister dans ce travail.

Celle-ci lui a proposé de mener une démarche de prospective stratégique répondant au cahier des charges suivant :

- **Etre participative**, de façon à mieux garantir la mise en œuvre effective sur le terrain des orientations stratégiques définies à l'issue de la démarche.
- Inviter les acteurs à sortir de la réactivité pour adopter **une attitude pré-active et pro-active** (voir plus loin).
- Identifier les évolutions possibles de **l'environnement** de la Fondation.

Prendre en compte les orientations de la Direction générale et de la Direction de l'Activité. Mesurer comment celles-ci se « croisent » avec les scénarios d'avenir de l'environnement. Repérer par conséquent les enjeux stratégiques et faire des préconisations de pistes d'action.

A noter que ce « produit final » ne sera pas un « produit fini » : au-delà des préconisations, la décision concernant les pistes d'action relèvera de chaque direction régionale.

C'est cette proposition qui a été retenue et validée en Direction de l'Activité.

En résumé :

L'objectif est de faire des préconisations de pistes d'action concernant le dispositif de formation professionnelle et pré- professionnelle, afin d'atteindre les objectifs de la Direction de l'Activité en Ile de France, Centre- Normandie et Picardie, compte tenu des évolutions de l'environnement.

1.2 LA DEMARCHE ADOPTEE

Cette étude a été initiée en juin 2004, lors d'un séminaire de formation action à la prospective stratégique de deux journées réunissant une vingtaine de participants, à Combreux (77).

L'ambition de ces deux journées était d'opérer une immersion complète des esprits dans la pensée prospective. Les ateliers de prospective ont permis dans un premier temps, d'identifier et de hiérarchiser en commun les principaux enjeux du futur relatifs à **l'évolution d'ici à 2015 de la formation professionnelle et pré professionnelle, dans les établissements de la Fondation d'Auteuil en région Ile-de-France**. Il s'agissait dans un second temps, de repérer quelques pistes pour l'action.

Ce séminaire a été animé par une équipe de professionnels expérimentés, chercheurs au LIPSOR (Laboratoire d'investigation de prospective, stratégie et organisation) et au laboratoire du CNAM (Conservatoire national des arts et métiers). Il a permis aux participants de découvrir et de s'initier aux principaux concepts et outils de la prospective.

A l'issue de ce séminaire, le choix d'une démarche de prospective stratégique a été validé par l'ensemble des parties prenantes.

1.2.1. Les raisons du choix d'une approche de prospective stratégique pour anticiper l'avenir de la formation professionnelle

Explorer les évolutions de la formation professionnelle et pré-professionnelle de la Fondation d'Auteuil en Ile-de-France, a nécessité le recours à une démarche spécifique, en raison de deux caractéristiques essentielles liées à ce domaine (voir tableau comparatif ci-dessous) :

- **La complexité de l'environnement** : la formation au sein de la Fondation en Ile-de-France est influencée par de nombreux acteurs et de nombreuses dimensions : éducation, sociologie, économie, protection, accompagnement social et insertion des jeunes, aspects régionaux.
- **Le haut niveau d'incertitude** : cette complexité de l'environnement induit une difficulté à anticiper les évolutions qui pèseront sur la formation professionnelle : fortes incertitudes économiques, aléas de la politique éducative, évolutions sociologiques incertaines, etc.

La « prospective stratégique » qui se définit de la façon suivante : « **éclairer l'action présente à la lumière des futurs possibles** », est apparue comme adaptée à l'étude de ce sujet.

Elle permet en effet de:

- étudier des systèmes complexes de façon opérationnelle (par le recours à des outils simples d'analyse systémique, qui permettent de tenir compte des évolutions des variables les plus influentes liées aux différentes dimensions déterminant l'avenir de l'organisation),
- tenir compte de l'incertitude en construisant des scénarios (images de futurs possibles), qui facilitent la prise de décision en avenir incertain.

DE L'INTERET DES DEMARCHES DE PROSPECTIVE STRATEGIQUE : PILOTER LA FORMATION EN IDF, EN AVENIR INCERTAIN

Dans un monde de plus en plus incertain, la tentation est grande d'abandonner tout effort d'anticipation. Puisque l'on ne peut connaître les évolutions futures, il s'agit - au mieux - d'exercer sa vigilance face aux évolutions à court terme de l'environnement et d'y réagir au plus vite. Cette attitude (la réactivité – voir **tableau 1** ci-dessous) a pour inconvénient de déboucher sur des stratégies adaptatives. Ce n'est plus l'institution qui décide de son avenir, mais ce sont les autres acteurs ou les grandes évolutions sociologiques ou économiques de l'environnement. Ce type de choix stratégiques fondés sur la réactivité n'est pas recommandé pour les organisations comme la Fondation d'Auteuil, qui ont pour vocation de remplir une telle mission. En effet, il est fort à craindre qu'à force de s'adapter aux évolutions rapides de son environnement, elle ne soit plus en mesure de répondre à sa mission propre, mais à celle d'autres acteurs plus puissants.

Illustration :

A tort ou à raison, lors des deux séminaires de formation action à la prospective qui se sont déroulés en IDF et en région Midi-Pyrénées, les participants ont le plus souvent considéré que la stratégie de la Fondation d'Auteuil était marquée par une forte réactivité. Cela aboutissait notamment, à une moindre capacité à répondre à ses missions : diminution du nombre de jeunes confiés par les familles, moindre lien entre accueil et formation, sentiment que les évolutions de la Fondation étaient subordonnées aux évolutions de l'ASE, etc.

Pour améliorer les capacités de l'institution de mener à bien sa mission, il est possible d'affronter cette incertitude et cette complexité de l'environnement par deux moyens :

- d'une part en acceptant que désormais toute décision est prise en avenir incertain,
- d'autre part, en considérant que cette incertitude peut être maîtrisée et que l'avenir peut raisonnablement être balisé, par le repérage des cinq à six scénarios possibles (scénarios : images de l'environnement de l'institution à moyen et long terme), à partir desquels il est possible d'exercer des choix stratégiques tenant compte de la mission propre de la Fondation d'Auteuil.

Deux attitudes permettent de mieux maîtriser ces incertitudes : **la préactivité et la proactivité.**

La “ PRE-ACTIVITE ” (préparer les changements attendus ou attitude de « l’assureur ») :

Cette attitude suppose l’élaboration de scénarios auxquels l’acteur va se préparer par la mise en place de stratégies préventives. Elle améliore la capacité de l’organisation à répondre aux évolutions futures et par là même, à garantir sa survie voire son développement. Cependant, elle ne permet pas toujours de préserver sa capacité à répondre à ses missions propres.

Illustration (issue des ateliers du séminaire de formation action à la prospective) :

- **le changement anticipé :** la diminution des dons en raison du vieillissement des donateurs
- **la stratégie préventive :** la recherche de nouveaux financements auprès des partenaires extérieurs : Etat- collectivités locales – entreprises – Europe, etc.
- **les conséquences sur la mission de la Fondation :** diminution du nombre de jeunes confiés par les familles, etc

La “ PRO-ACTIVITE ” (provoquer des changements souhaités ou attitude du « créateur ») :

Cette attitude induit également la construction de scénarios, mais cette fois-ci, l’acteur va repérer à partir des scénarios, les changements qui lui sont favorables et s’appuyer sur ceux-ci pour développer une stratégie volontariste. Celle-ci lui permettra d’atteindre les objectifs de sa mission. Pour les évolutions qui lui sont défavorables, il va au contraire tenter d’en limiter ou d’en modifier les effets sur l’atteinte de ses objectifs, à nouveau par la mise en œuvre d’une stratégie volontariste.

Illustration (issue des ateliers du séminaire de formation action à la prospective) :

« Retrouver l’esprit du Père Brottier »

- **le changement anticipé:** la diminution des dons en raison du vieillissement des donateurs
- **la stratégie volontariste :** retrouver de nouveaux donateurs privés, par la mise en œuvre d’un projet innovant de prise en compte des nouvelles pauvretés
- **les conséquences sur la mission de la Fondation :** indépendance accrue de la Fondation vis-à-vis de ses partenaires, capacité à mener ses actions propres

DE L'INTERET DES SCENARIOS : ATTITUDES FACE A L'AVENIR, SCENARIOS ET CAPACITE D'INITIATIVE

Attitudes face à l'avenir	Recours aux scénarios	Type de stratégie	Capacité de survie de la Fondation	Capacité à répondre à la mission de la Fondation
Passive L'autruche	Pas de scénarios	Fil de l'eau	faible	Nulle à moyenne
Réactive Le pompier	Pas de scénarios	Adaptative	moyenne	Faible à moyenne
Pré-active L'assureur	Repérage des scénarios possibles	Préventive	forte	Moyenne
Pro-active Le créateur	Repérage des scénarios possibles	Volontariste	forte	Forte

TABLEAU 1

1.2.2. Les étapes de la démarche

A l'issue du séminaire de prospective stratégique à Combreux en juin 2004, il est apparu que pour construire l'offre de formation de la Fondation d'Auteuil d'ici à 2015, il convenait dans un premier temps, de mieux explorer **les évolutions de la demande de formation – potentiellement adressée à la Fondation d'Auteuil en Ile-de-France - et de ses déterminants d'ici à 2015**, en adoptant une vision aussi large que possible.

Le groupe de travail a donc entrepris la construction de scénarios d'évolution (un scénario est une image d'un futur possible à l'horizon étudié).

A l'issue de la construction de ces scénarios, objet du présent rapport, il conviendra de repérer les enjeux induits par ces évolutions de l'environnement pour la formation au sein de la Fondation d'Auteuil en Ile-de-France, afin d'identifier des stratégies de réponses.

La formation de la Fondation en IDF à 2015

La construction des scénarios

Les facteurs de changements et idées reçues <i>Séminaire de Combreux</i>	Les grands domaines déterminants de l'avenir	Les variables déterminantes de l'avenir par domaine	Les évolutions des grands domaines déterminants de l'avenir	Les évolutions de la formation de la Fondation en IDF en 2015
	Contexte sociologique	- situation actuelle - Hypothèses futures	3 à 4 mini-scénarios	5 scénarios de l'environnement de la formation de la Fondation en IDF à l'horizon 2015
	Contexte régional	- situation actuelle - Hypothèses futures	3 à 4 mini-scénarios	
	Protection et accompagnement insertion	- situation actuelle - Hypothèses futures	3 à 4 mini-scénarios	
	Economie et marché du travail	- situation actuelle - Hypothèses futures	3 à 4 mini-scénarios	
	Système éducatif et dispositifs de formation	- situation actuelle - Hypothèses futures	3 à 4 mini-scénarios	

TABLEAU 2

LA DEMARCHE PROPOSEE

- 1 LA CONSTRUCTION DES SCENARIOS D'ENVIRONNEMENT**
- 2 LA PROBABILISATION ET LA SELECTION DES SCENARIOS**
- 3 LE REPERAGE DES ENJEUX STRATEGIQUES**
- 4 L'IDENTIFICATION DES STRATEGIES DE REPONSES**

TABLEAU 3

1.2.3. Un dispositif de réflexion fondé sur une démarche participative

Dans le cadre de la démarche proposée, un effort particulier a été fait pour favoriser l'appropriation : réflexion menée par un groupe de travail composé d'acteurs opérationnels, création d'un comité de pilotage représentant les instances décisionnelles de la région, enquête élargie prévue auprès des personnels, etc.

En effet, quelle que soit la qualité de la réflexion, celle-ci ne se traduira en décisions et en actions que si ses résultats ont fait l'objet d'une appropriation par les principaux acteurs de l'organisation.

Il convenait donc d'assurer la qualité de l'étude, tout en favorisant les réflexions propres du groupe. A cet effet, un travail d'enrichissement à partir de données rigoureuses (rôle dévolu au comité technique), a été effectué. L'intérêt était de voir chacun des participants transformé dans sa vision de l'environnement et dans sa capacité à agir dessus.

UNE NECESSITE ACCRUE DE L'APPROPRIATION POUR LA FONDATION

La nécessité de l'appropriation apparaît comme particulièrement importante dans le contexte actuel de la Fondation d'Auteuil, pour plusieurs raisons.

Des évolutions profondes marquent l'environnement de la Fondation d'Auteuil et amènent à des remises en cause de sa stratégie (exemple : développement de la formation en alternance). Dans ce contexte de profonds changements, les dirigeants souhaitent faire accepter leurs décisions et recherchent les moyens de faire partager leur vision de l'avenir.

Une réorganisation importante, caractérisée par une volonté de décentralisation, marque ces dernières années. Au regard des analyses issues des ateliers, celle-ci apparaît se mettre en place lentement. Elle suscite de nombreuses interrogations de la part des managers. Compte tenu de la volonté de décentralisation des décisions et de la nécessaire prise en compte des orientations de la direction générale, il apparaît indispensable que les managers développent exactement leur propre réflexion prospective sur leur environnement régional, et améliorer ainsi la pertinence de leurs politiques.

La communauté éducative est au cœur du projet de la Fondation. Pour conserver l'adhésion essentielle de cette communauté à la mission de la Fondation, il convient d'en faire un acteur du changement.

Selon les réflexions développées au cours des ateliers de prospective, le lien entre accueil et formation, pierre angulaire de la Fondation paraît pour certains, s'être dangereusement distendu ces dernières années.

Le renforcer passe probablement par une meilleure connaissance de ces deux pôles de la Fondation d'Auteuil et de leur environnement respectif.

LE DISPOSITIF DE LA REFLEXION

- UN COMITE DE PILOTAGE – Valide et s'approprie les résultats de la réflexion en vue de la décision
- UN COMITE TECHNIQUE – Prépare les éléments nécessaires à la réflexion du groupe de travail
- UN GROUPE DE TRAVAIL – Produit l'essentiel de la réflexion notamment prospective
- UN CONSEIL METHODOLOGIQUE – Propose des outils et méthodes pour faciliter la réflexion

TABLEAU 4

1.2.4. Les participants à la réflexion prospective

LES PARTICIPANTS DU GROUPE DE TRAVAIL

REGION / ETABLISSEMENT	NOMS	FONCTION
28 - Eure et Loire	Dominique BUET	Directeur Régional Région Centre
91 - Essonne	Martine FIORELLO	Directrice déléguée Essonne
92 - Hauts-de-Seine	Jean-Yves BECHU	Directeur délégué Hauts-de-Seine
94 - Val-de-Marne	Gilbert MAGNIER	Directeur Maison et Etablissement scolaire
60 - CFC Marcel Callo	Fabien BIDAUX	Directeur d'établissement scolaire
77 - SEPHI	Daniel FASQUELLE	Directeur d'établissement scolaire
75 - LP/LT Sainte Thérèse	Marie Noëlle JULIEN	Directrice d'établissement scolaire
91- LPA Saint Antoine	Denis DUGORD	Directeur d'établissement scolaire
92 - LPA Saint Philippe	Cécile LOGNONE	Directrice d'établissement scolaire
92 - CFC Saint Philippe	Monique ODIN	Responsable d'établissement scolaire
95 - LP Saint Jean	Jean-Yves NOUEL	Directeur d'établissement scolaire
Direction de l'Activité IDF (T.ROMBOUT)	Patrick BOURGUEIL	Directeur de l'Agriculture
	Marie- Dominique PRADINES	Chargée de mission
DQR	Roland SERRY	Responsable du Pôle scolaire
Direction de l'Activité	Patrick SCAUFLAIRE	Directeur chargé de projet activité
Direction du développement	Jacques DELIGNY	Chef de projet observatoire de la jeunesse en difficulté

La composition du comité technique

ORGANISME	NOM	FONCTION
Fondation d'Auteuil	Yves DOUBLIEZ	Directeur du Développement scolaire
Fondation d'Auteuil	Pauline FOUILLOUX	Chargée de mission
GERPA- CNAM	Sylvie DELAYE	Consultante
GERPA- CNAM	Régine MONTI	Chercheur Associé

La composition du comité de pilotage

ORGANISME	NOM	FONCTION
Fondation d'Auteuil	François DUPUY	Directeur général adjoint à l'Activité
Fondation d'Auteuil	Thierry ROMBOUT	Directeur délégué à l'Activité
	Yves DOUBLIEZ	Directeur de la DQR
Enseignement Catholique	Eric BONSCH	Délégué régional de l'Enseignement catholique IDF
GERPA-CNAM	Régine MONTI	Chercheur Associé

2. LA METHODE EMPLOYEE : LA CONSTRUCTION DE SCENARIOS PAR L'ANALYSE MORPHOLOGIQUE

2 LA METHODE EMPLOYEE : LA CONSTRUCTION DE SCENARIOS PAR L'ANALYSE MORPHOLOGIQUE

Dans cette deuxième partie du rapport est présentée la méthodologie employée pour élaborer les scénarios. Celle-ci est fondée sur un outil appelé **analyse morphologique**. Nous l'exposerons dans les lignes qui suivent, ainsi que les principales étapes de la réflexion du groupe de travail. L'ensemble des résultats est développé dans les parties suivantes.

L'analyse morphologique permet d'explorer de manière systématique les futurs possibles, à partir de l'étude de toutes les combinaisons issues de la décomposition d'un « sujet » ou « système » (le sujet étudié ici est la formation professionnelle de la Fondation d'Auteuil en Ile-de-France et son environnement).

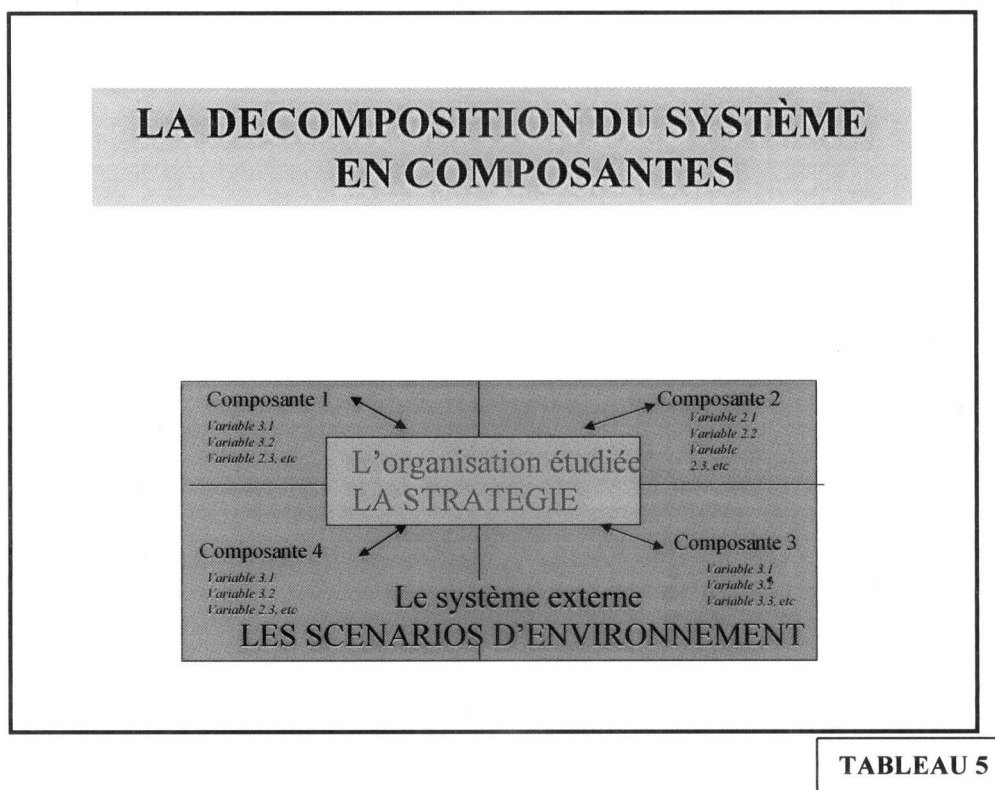
Les étapes sont les suivantes :

- 1) La décomposition du sujet d'études en composantes (ou thématiques)
- 2) La décomposition de chaque composante en variables.
- 3) Pour chaque variable, description de la situation actuelle et formulation d'hypothèses sur l'avenir.
- 4) Les combinaisons pour chaque composante des différentes hypothèses liées aux variables, aboutissant à la production de plusieurs scénarios pour la composante étudiée (appelés mini-scénarios).
- 5) La construction de scénarios globaux à partir de la combinaison des mini-scénarios des différentes composantes.

Chacune de ces étapes est présentée ci-après. Il s'agit d'en donner les grands principes. On se reportera pour les résultats complets de l'étude aux parties suivantes.

2.1. LA DECOMPOSITION DU SUJET D'ETUDES EN COMPOSANTES (OU THEMATIQUES)

L'environnement de la formation professionnelle pour les jeunes d'Auteuil a donc été envisagée comme un **système**. Il a ensuite été décomposé en ses sous-systèmes : **les composantes**.

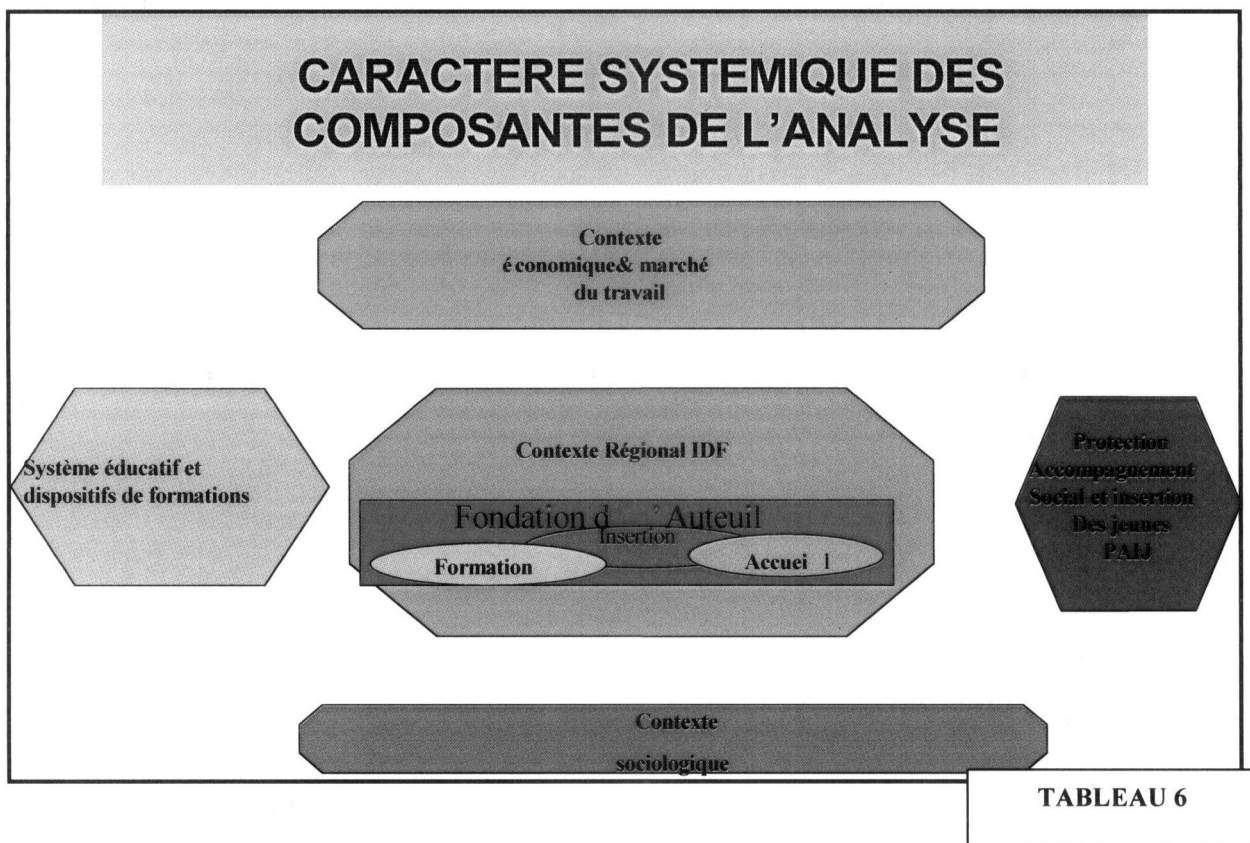


Il s'agit d'une étape clef qui nécessite une réflexion approfondie. Il convient en effet d'identifier des composantes aussi indépendantes les unes des autres que possible. La réunion de celles-ci doit par ailleurs rendre compte de la totalité du système étudié. A cet égard, un compromis a dû être trouvé. En effet, un trop grand nombre de composantes rendait vite impossible l'analyse du système ; *a contrario* un nombre trop peu important l'aurait sûrement appauvri.

Ces composantes donnent donc à la réflexion une dimension globale. Dans le même temps, elles concernent spécifiquement les dispositifs de la formation professionnelle de la Fondation d'Auteuil en Ile de France. A cet effet, elles ont été identifiées à partir des travaux issus du séminaire de prospective stratégique de Combrey puis complétées par des études documentaires, pour être enfin validées et amendées par le groupe de travail.

Six grandes composantes ont ainsi été identifiées :

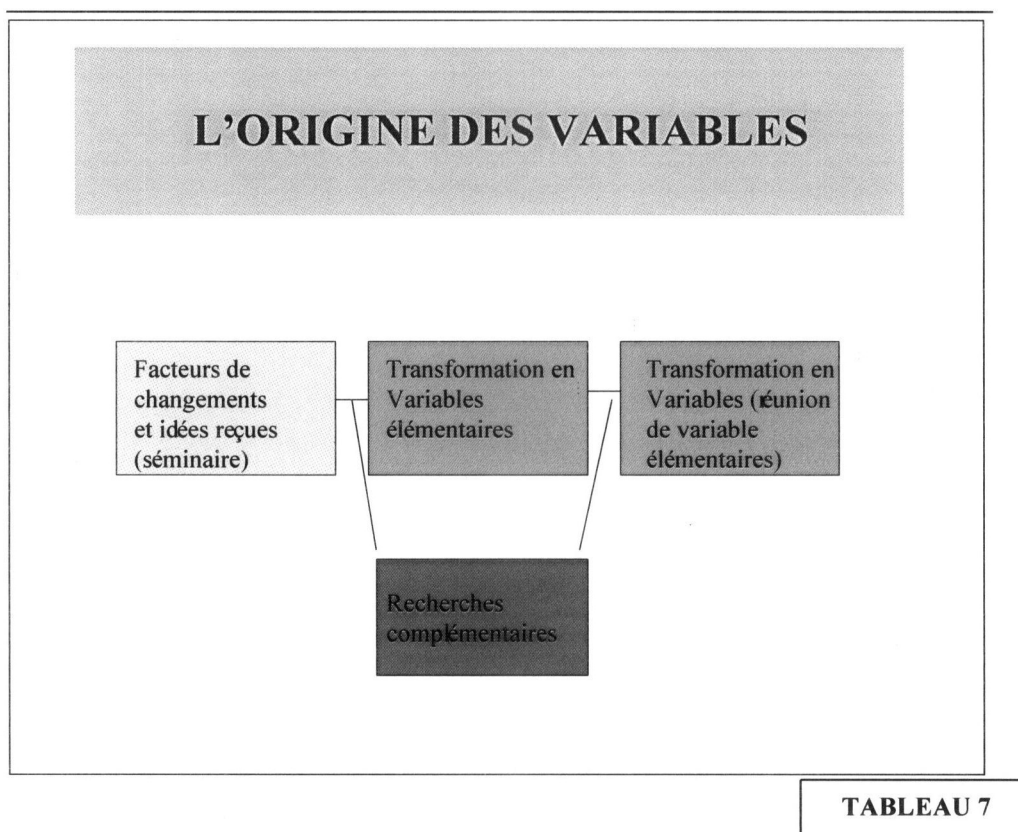
- Le contexte sociologique global actuel
- Le contexte « Région Île-de-France »
- La protection, l'accompagnement social et l'insertion des jeunes, vus au travers de leurs caractéristiques générales
- La protection, l'accompagnement social et l'insertion des jeunes, considérés au travers de la politique de placement des jeunes
- Le contexte économique national et le marché du travail
- Le contexte éducatif et les dispositifs de formations



2.2. LA DECOMPOSITION DE CHAQUE COMPOSANTE EN VARIABLES.

Concrètement, chaque grande composante est constituée d'un ensemble de « **variables** » qui agrègent des propositions, des idées ou des faits observés.

Comme pour les composantes, les variables ont été identifiées à partir des travaux du séminaire initial de Combreux et ont été enrichies par des recherches documentaires, pour enfin être validées par le groupe de travail.



Le repérage des variables a nécessité une réflexion rigoureuse et approfondie, dont dépendait la qualité de la réflexion prospective. Chaque variable est définie précisément par un ensemble de variables élémentaires issues du séminaire (facteurs de changement : FC ou idées reçues : IR) et de recherches documentaires.

Exemple de variable et de sa définition

VARIABLE	➤ VARIABLES ELEMENTAIRES	➤ FACTEURS DE CHANGEMENT ET IDEES RECUES ISSUS DU SEMINAIRE
Attractivité des dispositifs de formation professionnelle alternatifs à ceux de la Fondation	➤ Concurrence des autres « offres » de formation professionnelle (/ aux jeunes susceptibles d'être accueillis à la fondation)	2FC.Impact du Parcours Personnalisé du Jeune sur l'offre de formation interne et externe. Quelle formation à la carte ? IR74. Nos structures et nos formations sont archaïques et démodées
	➤ Les dispositifs de formation continue destinés aux jeunes en difficulté sociale	IR59.Le CFC est souvent oublié par la Fondation
	➤ Réactivité des autres offreurs de formation professionnelle	IR69.Les autres établissements ont de plus en plus de facilité interne IR72.Les autres établissements scolaires ont plus de liberté IR16. Les établissements sont trop autonomes

Légende de l'exemple:

- FC : facteur de changement identifié lors du séminaire de Combreux.
- IR : idée reçue inventoriée lors du même séminaire.

Ces variables (colonne 1) déclinées en variables élémentaires (colonne 2) sont les principaux éléments pouvant avoir une influence sur l'avenir de la Formation professionnelle de la Fondation d'Auteuil, en Ile de France.

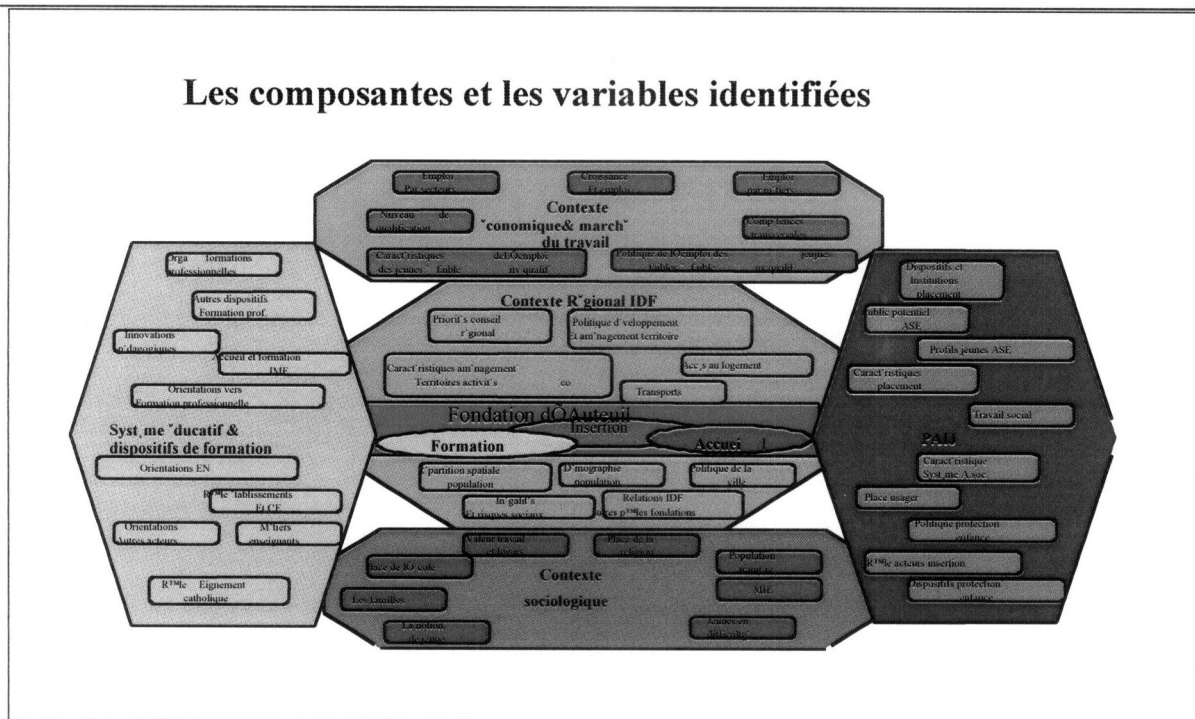


TABLEAU 8

2.3. POUR CHAQUE VARIABLE, DESCRIPTION DE LA SITUATION ACTUELLE ET FORMULATION D'HYPOTHESES SUR L'AVENIR

- DESCRIPTION DE LA SITUATION ACTUELLE

Par composante, le groupe de travail a décrit la situation actuelle de chaque variable (aidé du document recensant l'ensemble des variables, variables élémentaires et leur état présent - voir partie précédente). A cette occasion, les participants ont été amenés à mettre l'accent sur les aspects de la variable qui leur paraissaient essentiels pour l'évolution de la formation professionnelle de la Fondation d'Auteuil en Ile-de-France. Les réflexions du groupe de travail ont par la suite été validés par le comité technique, au travers de recherches documentaires approfondies.

Exemple de description de la situation actuelle d'une variable

<p><u>Variable n°7 :</u> Attractivité des dispositifs de formation professionnelle alternatifs à ceux de la Fondation</p>	<p><u>Tendances actuelles :</u> Exclusivité de fait du public dans certains cas : SEGPA, CLA...Globalement : peu d'effets de concurrence avec les autres offreurs de formation ?</p> <p><u>Configuration actuelle :</u> Seuls l'enseignement public ou les centres de formations soutenus par les professions peuvent assurer les formations professionnelles exigeant des investissements lourds. Sauf exception, l'enseignement privé assure des formations tertiaires. <u>IDF :</u> le conseil régional d'IDF apporte une aide financière significative à l'enseignement privé sous contrat en IDF (enseignement catholique).</p>
---	--

- FORMULATION DES HYPOTHESES SUR L'AVENIR

Les variables identifiées et décrites par le groupe de travail peuvent prendre différents « états » dans l'avenir. Il est ainsi possible de construire des **hypothèses sur les différentes configurations** qu'elles peuvent revêtir. Par exemple, pour la composante « économie et marché du travail », une variable dépeint la croissance économique. Celle-ci peut s'avérer forte mais fluctuante ou encore molle et stagnante... Le groupe de travail a donc décrit et formulé des hypothèses sur les configurations possibles de chacune des variables des six composantes.

Pour formuler trois ou quatre hypothèses censées représenter la totalité du champ des possibles (favorables, défavorables, tendanciennes, en rupture...), le groupe s'est aidé de la description actuelle de chacune des variables dépeintes. La méthode leur imposait de créer des hypothèses indépendantes les unes des autres. Les réflexions du groupe ont par la suite été complétées par des recherches documentaires et validées auprès d'experts internes à la Fondation d'Auteuil.

Exemple d'hypothèses pour une variable

Variables	Hypothèse tendancielle-configuration actuelle	Hypothèse n°2	Hypothèse n°3
Variable n°7 : Attractivité des dispositifs de formation professionnelle alternatifs à ceux de la Fondation	Seuls l'enseignement public ou les centres de formations soutenus par les professions peuvent assurer les formations professionnelles exigeant des investissements lourds. Sauf exception, l'enseignement privé assure des formations tertiaires. <u>IDF</u> : le conseil régional d'IDF apporte une aide financière significative à l'enseignement privé sous contrat en IDF (enseignement catholique).	Seuls les établissements ou réseau d'établissements pouvant offrir toute la palette des dispositifs, y compris la formation tout au long de la vie et la VAE, demeurent attractifs. Les petites structures isolées végètent ou disparaissent.	La formation professionnelle est un marché libéralisé. L'enseignement public subsiste mais est peu compétitif. Forte concurrence sur le marché de l'alternance entre l'enseignement privé catholique, des groupes privés internationaux à but lucratif, les branches professionnelles et les chambres de commerce.

2.4. LES COMBINAISONS POUR CHAQUE COMPOSANTE DES DIFFERENTES HYPOTHESES (MINI-SCENARIOS)

Le tableau qui reprend par composante l'ensemble des variables et des hypothèses correspondantes constitue **la grille d'analyse morphologique**.

A partir de cette « grille » et parmi les hypothèses identifiées pour chacune des variables à l'horizon 2015, trois à quatre **chemins** vraisemblables et cohérents ont été tracés par le groupe de travail. Le résultat de ces chemins a conduit à l'élaboration de **mini-scénarios** pour chacune des composantes, c'est-à-dire la combinaison d'une hypothèse par variable, permettant de représenter une situation future possible de la composante à l'horizon de l'étude (un mini-scénario).

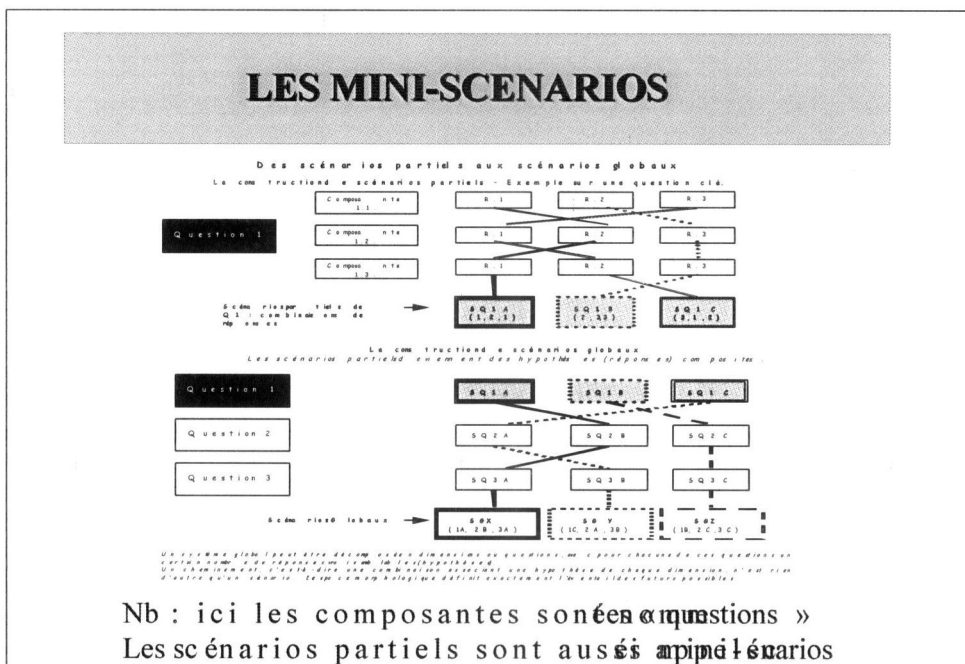


Tableau 9

2.5. LA CONSTRUCTION DE SCENARIOS GLOBAUX A PARTIR DE LA COMBINAISON DES MINI-SCENARIOS DES DIFFERENTES THEMATIQUES

Chaque mini-scénario de chacune des composantes vient alimenter une nouvelle grille d’analyse morphologique, celle des scénarios globaux. Les différentes hypothèses sont cette fois-ci constituées par les mini-scénarios.

A partir de cette grille, sont construits les **scénarios dits « globaux »**, c’est-à-dire la vision de l’avenir représentant l’environnement de la formation professionnelle de la Fondation d’Auteuil en Ile-de-France, d’ici à 2015. Chaque scénario global représente un chemin particulier combinant des mini-scénarios choisis parmi ceux élaborés pour chacune des six composantes étudiées.

A cette fin, le groupe s’est appuyé sur une méthode consistant à envisager des évolutions favorables, défavorables, tendanciennes, en rupture, etc. L’objectif était de repérer trois ou quatre scénarios au maximum qui permettent de décrire l’ensemble des situations possibles d’ici 10 ans.

LES SCENARIOS GLOBAUX

La pertinence, la vraisemblance et la cohérence
des scénarios par l'analyse morphologique

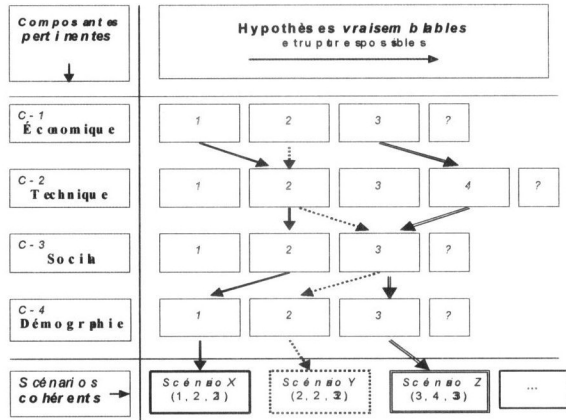


Tableau 10

3. LES EVOLUTIONS D'ICI A 2015 DES PRINCIPAUX DETERMINANTS DE L'AVENIR DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE A LA FONDATION D'AUTEUIL, EN ILE DE FRANCE

3. LES EVOLUTIONS D'ICI A 2015 DES PRINCIPAUX DETERMINANTS DE L'AVENIR DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE A LA FONDATION D'AUTEUIL EN ILE-DE-FRANCE

Cette troisième partie reprend les résultats obtenus au stade actuel de la démarche, c'est à dire la description de l'environnement externe à la Fondation d'Auteuil et l'élaboration de plusieurs scénarios d'évolution de l'environnement d'ici 10 ans.

En d'autres termes, les analyses présentées permettent de décrire l'environnement de la formation professionnelle de la Fondation d'Auteuil en Ile de France aujourd'hui et en 2015.

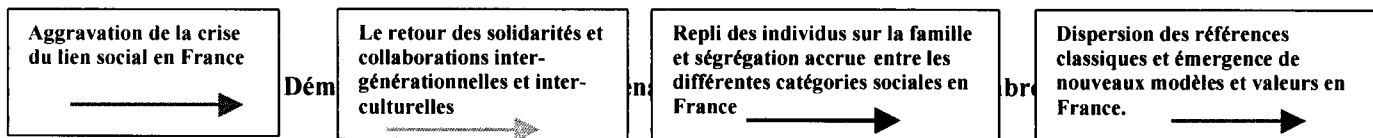
Pour chaque composante, nous présenterons les évolutions futures du domaine étudié au travers de la grille d'analyse morphologique et du chemin tracé par le groupe de travail, mises par la suite sous la forme d'une description synthétique et littéraire de chaque mini-scénario.

3.1. LES MINI-SCENARIOS DES SIX COMPOSANTES.

3.1.1. LA COMPOSANTE CONTEXTE SOCIOLOGIQUE

a/ Les mini-scénarios d'évolution de la composante contexte sociologique : les chemins

Variables	Configuration actuelle- hypothèse tendancielle	Hypothèse n°2	Hypothèse n°3	Hypothèse n°4
Variable n°1 : Les valeurs travail et loisirs en France	La valeur travail reste un moyen d'équilibre personnel et social malgré l'importance croissante de la valeur « loisirs ».	La valeur « loisirs » supplante la valeur travail comme moyen d'équilibre personnel et social.	Restauration de l'équilibre entre la vie professionnelle et les activités extra-professionnelles de loisirs dans la vie de chacun.	La valeur travail devient un moyen de pression sociale et d'écrasement de l'individu alors que les loisirs ne sont plus accessibles qu'à une élite.
Variable n°2 : La place de la religion dans la société française	Le rattachement des individus au Christianisme ou à l'Islam est essentiellement culturel. La coexistence entre les communautés est structurée par le principe de laïcité.	L'appartenance religieuse se disperse entre une multitude de religions et de sectes et se déconnecte de toute tradition culturelle. Le principe de laïcité tombe en désuétude.	La radicalisation des communautés chrétienne et musulmane sur leur identité conduit à la rupture entre les deux cultures et porte atteinte au principe de laïcité.	
Variable n°3 : La place de l'école dans la société française	L'école sacralisée autrefois, est devenue « l'école nécessaire » sur le plan de la socialisation et de la formation.	L'école retrouve son rôle d'institution chargée de transmettre des savoirs et des valeurs au service de la nation.	Les missions de socialisation et de formation sont assurées par un système éducatif concurrentiel au détriment de l'égalité des droits à l'éducation.	
Variable n°4 : la famille en France et en Île-de-France	Fragilisation de la famille en raison de la montée de l'individualisme et du développement des couples bi-actifs au sein d'une société française dominée par la consommation.	Affermissement de la famille face à l'émergence du partage et face au recul des couples bi-actifs, au sein d'une société qui est moins dominée par la consommation.	Repli des individus sur la famille comme seule cellule sociale existante au sein de la société civile face à une société fondée sur l'individualisme.	Eclatement de la famille et nouveaux modèles (recompositions familiales multiples).
Aspects Île-de-France	Fragilisation plus importante de la famille en Île-de-France qui se traduit par la montée de l'isolement et le développement des familles monoparentales.	Affermissement de la famille en Île-de-France qui se traduit par le développement des solidarités inter-générationnelles et le recul des familles monoparentales.	L'isolement est accru en Île-de-France en raison du repli des individus sur la famille comme seule cellule sociale existante au sein de la société civile. Les relations extra-familiales disparaissent.	Phénomène accentué en Île-de-France
Variable n°5 : Évolution de la notion de jeune	Modification profonde du cycle de vie qui se traduit pour les jeunes, par une prolongation de la période d'entrée dans la vie adulte et un recul face à la prise de responsabilités. Allongement de la période d'âge « adolescent ».	Modification du cycle de vie qui se traduit pour les jeunes par une entrée plus rapide dans la vie adulte et une prise précoce de responsabilités, au détriment des anciens qui sortent prématurément du système.	La prise précoce de responsabilités par les jeunes, leur entrée plus rapide dans la vie adulte et le maintien des anciens dans la vie active conduisent à des collaborations inter-générationnelles.	
Variable n°6 : Évolution des profils et des comportements des jeunes en difficulté en France et en Île-de-France	Le cumul de la détérioration des conditions de vie, de la ghettoïsation des populations en situation d'exclusion et de l'absence de perspectives d'avenir pour les jeunes issus de ces milieux, conduit à l'émergence de difficultés sociales qui s'étendent sur plusieurs générations ainsi qu'à l'installation dans une culture d'assistanat.	L'intégration des populations en situation d'exclusion au sein de la société conduit à la résolution des difficultés sociales des jeunes issus de ces milieux et à leur insertion dans la vie sociale et active.	La ségrégation accrue des populations en situation d'exclusion exacerbe les difficultés sociales des jeunes issus de ces milieux et conduit au développement de sociétés parallèles.	
Variable n°7 : Évolution de la population d'origine étrangère	Intégration difficile par la société française des personnes d'origines culturelles différentes.	Intégration facilitée par la société française des personnes d'origines culturelles différentes, notamment par le développement de politiques favorables.	Intégration impossible des personnes d'origines culturelles différentes par la société française.	
Aspects Île-de-France	La forte concentration en Île-de-France, notamment dans les quartiers populaires, d'étrangers davantage touchés par le chômage ou employés sur des postes d'ouvriers, aboutit à en faire une population majoritairement en difficulté.	La dispersion en Île-de-France et hors des quartiers populaires d'étrangers qui accèdent de la même façon à l'emploi, aboutit à en faire une population majoritairement intégrée.	La forte concentration en Île-de-France dans des îlots de pauvreté (friches industrielles ou urbaines) des étrangers qui sont exclus du marché de l'emploi, aboutit à en faire une population exclue et à la constitution de bidonvilles.	
Variable n°8 : Les mineurs isolés étrangers	Intégration aujourd'hui en France des mineurs isolés étrangers, dont le nombre et la variété des origines sont en augmentation.	Intégration difficile des MEI dont le nombre et la variété des origines en augmentation exponentielle, conduisent à la multiplication des conflits.	Intégration des MEI dont le nombre et la variété des origines sont en diminution.	
Aspects Île-de-France	Concentration des MEI principalement sur l'Île-de-France et le Nord.	Dispersion des pôles d'arrivée des MEI sur l'Île-de-France et sur l'ensemble du territoire français frontalier.	Déplacement des pôles d'arrivée des MEI hors de l'Île-de-France (sud et frontières).	



b) Description détaillée des mini-scénarios d'évolution du contexte sociologique.

A partir des chemins tracés par le groupe de travail sur la grille d'analyse morphologique, quatre mini-scénarios d'évolution ont été identifiés pour la composante sociologique.

Pour chacun de ces mini-scénarios, nous vous exposons une description synthétique suivie d'une présentation littéraire des hypothèses futures envisagées :

Aggravation de la crise du lien social en France

Synthèse :

Priorisation du travail comme moyen d'équilibre personnel et social et importance croissante des loisirs. Rattachement à l'Islam ou au Christianisme d'ordre culturel. Structuration de la coexistence entre les religions par le principe de laïcité. Évolution d'une école sacralisée vers une école « nécessaire » sur le plan de la socialisation et de la formation. Fragilisation de la famille. Prolongation de la période d'entrée dans la vie adulte et recul des jeunes face à la prise de responsabilités. Transmission des difficultés sociales sur plusieurs générations. Intégration difficile par la société française des personnes d'origines culturelles différentes. Concentration en Île-de-France d'une population étrangère majoritairement en difficulté. Intégration de mineurs isolés étrangers en augmentation. Concentration des MEI sur l'Île-de-France et le Nord.

Présentation développée du mini-scénario

Malgré l'importance croissante des loisirs, la « valeur travail » prévaut aujourd'hui en France comme moyen d'équilibre personnel et social. Productrice de droits et de possibilités, l'activité professionnelle est dès lors considérée comme une des principales sources d'épanouissement pour les individus. Si la « valeur famille » est plébiscitée, on observe cependant une fragilisation croissante de la cellule familiale. La multiplication des divorces et l'accroissement du nombre de familles monoparentales, notamment en Ile-de-France, reflètent de manière plus essentielle les conséquences de la montée de l'individualisme, mais aussi de la progression des couples bi-actifs.

De leur côté, les institutions traditionnelles sont affaiblies. Le rattachement aux grandes religions telles que le Christianisme ou l'Islam est souvent et simplement d'ordre culturel. L'adhésion religieuse assortie d'une pratique assidue reste résiduelle. L'école autrefois sacralisée, évolue pour sa part vers une école « nécessaire » sur le plan de la socialisation et de la formation.

Ce contexte sociologique est en outre marqué par une modification profonde des cycles de vie, qui se manifeste pour les jeunes par une prolongation de la période d'entrée dans la vie adulte et un recul face à la prise de responsabilités.

Par ailleurs, la fragilisation des liens et la montée de l'individualisme ne favorisent pas la résolution des difficultés sociales. Celles-ci se transmettent toujours sur plusieurs générations, aggravant la situation des populations en risque d'exclusion. Au demeurant, l'intégration difficile par la société française des personnes d'origines culturelles différentes, aboutit à la concentration notamment en IDF, d'une population étrangère majoritairement en difficulté. Dans ces circonstances, la région parisienne et le nord de la France deviennent les principaux points d'arrivée pour les mineurs étrangers isolés.

Retour des solidarités et collaborations inter-générationnelles et inter-culturelles en France

Synthèse :

Restauration de l'équilibre entre la vie professionnelle et les loisirs. Rattachement au Christianisme ou à l'Islam d'ordre culturel. Structuration de la coexistence entre les religions par le principe de laïcité. Ré institutionnalisation de l'école. Affermissement de la famille en France et en Île-de-France. Insertion sociale et professionnelle précoce des jeunes et développement de collaborations intergénérationnelles. Intégration et insertion des populations en risque d'exclusion dont celles d'origines culturelles différentes. Réduction du nombre de mineurs étrangers isolés qui s'intègrent et se répartissent mieux sur le territoire français.

Présentation développée du mini-scénario

La société française, jusqu'alors dominée par le travail et une certaine désinstitutionnalisation de la religion, de l'école et même de l'État, évolue. En effet, on observe une restauration de l'équilibre entre la vie professionnelle et les activités de loisirs dans la vie de chacun. Dans ce même mouvement, la famille reprend sa place et s'affermi, dans un contexte davantage animé par le partage et moins dominé par la consommation. Le recul des couples bi-actifs contribue à cette évolution, qui se traduit plus spécifiquement en Île-de-France par la diminution du nombre des familles mono-parentales et le développement de solidarités inter-générationnelles.

Parallèlement, le rattachement des individus à une religion telle que le Christianisme ou l'Islam demeure principalement d'ordre culturel. L'adhésion religieuse assortie d'une pratique assidue reste résiduelle. Au demeurant, la coexistence entre les différentes communautés religieuses est toujours structurée par le principe de laïcité.

Par ailleurs, on observe une modification profonde des cycles de vie, qui se manifeste par une prise précoce de responsabilités par les jeunes et leur entrée plus rapide dans la vie adulte. En outre, le maintien des anciens dans la vie active, conjugué à l'émergence de cette nouvelle période d'âge « jeune adulte », aboutissent à des collaborations inter-générationnelles.

Dès lors et dans le cadre de ce climat propice, plus rien ne fait obstacle à l'intégration des jeunes en risque d'exclusion au sein de la société française. En effet, la résolution des difficultés sociales des jeunes issus de milieux en difficulté est effectivement assurée par leur insertion dans la vie sociale et active.

Dans ce contexte et grâce au développement de politiques favorables, l'intégration des personnes d'origines étrangères est également facilitée. En Île-de-France, leur implantation sur l'ensemble du territoire francilien plus particulièrement hors des quartiers populaires et leur accès facilité à l'emploi, conduisent à en faire une population majoritairement intégrée et insérée.

Enfin, une politique ciblée dans les pays d'origine des mineurs étrangers isolés, aboutit à diminuer leur proportion et à mieux les répartir sur le territoire français. Dès lors, la population des jeunes migrants moins importante et moins concentrée, est plus facilement intégrée.

Repli des individus sur la famille et ségrégation accrue entre les différentes catégories sociales en France.

Synthèse :

Écrasement de l'individu par le travail. Accessibilité des loisirs à la seule élite. Radicalisation des communautés religieuses sur leur identité et mise en cause du principe de laïcité. Attribution des missions de socialisation et de formation à un système éducatif concurrentiel. Repli des individus sur la famille particulièrement sensible en Île-de-France. Recul de l'entrée des jeunes dans la vie adulte. Ségrégation accrue des populations en situation d'exclusion et développement de sociétés parallèles. Intégration impossible des personnes d'origines culturelles étrangères avec en Île-de-France une concentration dans des bidonvilles. Forte augmentation des mineurs étrangers, concentrés en Île-de-France et de moins en moins intégrés.

Présentation développée du mini scénario

En France la fragilisation de la famille et des institutions comme l'école ou la religion s'aggrave sensiblement. Ainsi, le travail considéré autrefois comme un moyen producteur de droits et de possibilités, devient un instrument d'écrasement de l'individu, alors que les loisirs ne sont plus accessibles qu'à une élite. Par ailleurs, la radicalisation des communautés chrétienne et musulmane sur leur identité, conduit à la rupture entre les deux cultures et porte atteinte au principe de laïcité.

De son côté, l'école institution traditionnellement en charge des missions de socialisation et de formation est écartée au profit d'un système éducatif concurrentiel. Cette nouvelle configuration du système scolaire soumise à la loi du marché, transgresse rapidement le principe de l'égalité des droits à l'éducation de tous les jeunes, quels que soient leurs milieux d'origine.

Dans ce contexte hostile, où les valeurs et les institutions traditionnelles sont mises à mal par l'individualisme et la loi du profit, les individus se replient sur la famille comme seule cellule sociale existante au sein de la société civile. En Île-de-France, le phénomène est accru et aboutit à la disparition des relations extra-familiales. Dans ces circonstances, les jeunes hésitent à prendre des responsabilités et à sortir de la cellule familiale, pour entrer dans la vie adulte. Dès lors, la période d'âge « adolescente » s'allonge encore.

Parallèlement, la ségrégation des populations en situation précaire s'intensifie et exacerbe les difficultés sociales des jeunes issus de ces milieux. Ce cloisonnement conduit au développement de sociétés parallèles. Dans ce cadre de vie défavorable, l'intégration des personnes d'origines étrangères devient impossible. En Île-de-France, ce phénomène débouche sur la concentration d'étrangers exclus du marché de l'emploi et de la société, dans des îlots de pauvreté (friches industrielles ou urbaines) assimilables à des bidonvilles. Par ailleurs, l'augmentation exponentielle des mineurs étrangers isolés, de plus en plus concentrés sur l'Île-de-France et le Nord, conduit à la multiplication des conflits.

Dispersion des références classiques et émergence de nouveaux modèles et valeurs en France.

Synthèse :

La valeur loisir supplante la valeur travail. Appartenance religieuse dispersée et déconnectée de toute tradition culturelle et désuétude du principe de laïcité. Attribution des missions de socialisation et de formation à un système éducatif concurrentiel. Éclatement de la cellule familiale nucléaire classique et émergence de nouveaux modèles. Entrée plus rapide dans la vie adulte. Transmission des difficultés sociales sur plusieurs générations. Mais intégration facilitée par la société française des personnes d'origines culturelles différentes. Intégration d'une population de mineurs étrangers isolés en augmentation (variétés et origine), dispersée sur l'ensemble du territoire français frontalier.

Présentation développée du mini scénario

Dans une société française traditionnellement attachée à la valeur travail, comme moyen producteur de droits et de possibilités, les loisirs viennent supplanter l'activité professionnelle. En effet, seules les activités extra-professionnelles sont désormais considérées comme susceptibles de créer un équilibre personnel et social dans la vie de chacun.

Par ailleurs, cet affranchissement par rapport au modèle traditionnel, conduit à une dispersion de l'appartenance religieuse entre une multitude de religions et de sectes. En effet, l'adhésion à une religion devient un choix personnel déconnecté de toute tradition culturelle. Dès lors, dans ce contexte d'émancipation et d'éparpillement des croyances, le principe de laïcité n'a plus de portée et tombe en désuétude.

De son côté, l'école traditionnelle est discréditée et les missions de socialisation et de formation sont bientôt transférées à un système éducatif concurrentiel, au détriment de l'égalité des droits à l'éducation.

La famille subit elle aussi le bouleversement ambiant, au travers de l'éclatement de la cellule nucléaire classique et de la création de nouveaux modèles. Ce phénomène est accentué en Île-de-France. C'est ainsi que désormais, les nouveaux groupes familiaux sont souvent issus de recompositions multiples. Dans ces circonstances, les jeunes sont de plus en plus rapidement introduit dans la vie adulte, avec une prise précoce de responsabilités, au détriment des anciens qui sortent prématurément de la vie active.

Dans ce cadre déboussolé, les jeunes en difficultés sociales peinent à résoudre leurs problèmes. En effet, le cumul de la détérioration des conditions de vie, de la ghettoïsation des populations en situation d'exclusion et de l'absence de perspectives d'avenir, conduit au maintien de difficultés sociales qui se reproduisent de générations en générations.

En revanche, le contexte d'abolition des références classiques bénéficie aux étrangers dont la différence n'est plus un obstacle et qui sont plus facilement intégrés par la société française. De même, les mineurs étrangers isolés, dont le nombre et la variété des origines sont en augmentation et qui sont davantage dispersés sur le territoire français frontalier, peuvent être plus facilement intégrés.

3.1.2. LA COMPOSANTE CONTEXTE REGIONAL DE L'ILE DE FRANCE

a/ Les mini-scénarios d'évolution de la composante contexte régional de l'Île de France : les chemins

Variables	Configuration actuelle - Hypothèse tendancielle	Hypothèse n°2	Hypothèse n°3	Hypothèse n°4
Variable n°1 : Orientations politiques du Conseil Régional : projets 2004-2010.	Priorités politiques du Conseil régional : accompagnement social (logement et transports, aide aux familles monoparentales...) et insertion des jeunes (apprentissage). Mise en place lente de ces mesures.	Mise au second plan par le conseil régional de l'accompagnement social et de l'insertion des jeunes. Les investissements dans ces domaines diminuent.	Mise au second plan par le conseil régional de l'accompagnement social et de l'insertion des jeunes. Cependant, les investissements dans ces domaines sont maintenus au niveau de 2005.	Le conseil régional concentre l'essentiel de son action sur l'accompagnement social et l'insertion des jeunes. Renforcement des investissements dans ces domaines et mise en place rapide et volontariste des mesures.
Variable n°2 : Politique régionale de développement de l'Île-de-France et priorités en matière d'aménagement du territoire.	Eclatement territorial ; Paris se maintient comme pôle central. Certaines villes nouvelles se développent tandis que d'autres stagnent voire sont en crise. Rôle international de la région en augmentation par rapport à Paris.	Recomposition régionale : Création de nouvelles « villes nouvelles ». et apparition de pôles de développements au sein de la région. Concentration du rôle international sur Paris (avec les JO notamment)	Reconcentration des activités et du développement vers Paris qui met sous son hégémonie les banlieues de la petite couronne notamment. Concentration du rôle international sur Paris.	Polarisation de la région : plusieurs villes phares (pôles culturels et industriels). C'est l'Île de France qui joue désormais un rôle international alors que l'influence de Paris recule.
Variable n°3 : Caractéristiques de l'aménagement du territoire en Île-de-France: équipements et activités économiques.	Disparités régionales en matière d'équipement au profit de Paris, du Sud et de l'Ouest parisien. Concentration des emplois dans ces zones. Progression du poids économique de l'Île-de-France au détriment des métropoles régionales.	Rééquilibrage des équipements et des emplois au profit de l'Est et du Nord. L'Île-de-France accroît sa place de principal pôle économique du territoire national (politique recentralisatrice notamment)	Répartition équilibrée des emplois et des équipements, par le développement de plusieurs pôles économiques en Île-de-France. Politique volontariste de décentralisation des activités économiques, qui bénéficie au développement de la province.	En Île-de-France, Paris concentre toujours l'essentiel des emplois et des équipements par rapport aux autres départements. Politique volontariste de décentralisation des activités économiques qui bénéficie au développement de la province.
Variable n°4 : Croissance et caractéristiques de la population en Île-de-France par âge, par origine	Croissance modérée de la population francilienne. Part des jeunes importante (deux fois moyenne nationale). Taux de natalité supérieur à la Province. Solde migratoire entre l'Île-de-France et la province presque nul. Part des personnes d'origine immigrée importante (1/5 de la population régionale)	Croissance forte de la population francilienne. Augmentation de la part des jeunes (écart accru avec la moyenne nationale). Natalité en forte progression. Le solde migratoire intérieur redevient positif. Augmentation importante des flux migratoires d'origine européenne (1/4 de la population).	Recul de la population francilienne. Augmentation de la part des personnes âgées. Chute de la natalité actuelle. Le solde migratoire intérieur devient négatif. Diminution des flux migratoires et de la part des personnes d'origine étrangères (de 1/5 à 1/10).	Croissance modérée de la population francilienne. Part des personnes âgées en augmentation. Natalité stagnante. Part des étrangers en progression suite à une politique d'ouverture à l'immigration.
Variable n°5 : Répartition spatiale de la population intra - Île-de-France et caractéristiques	Paris : sur-représentation des ménages d'une personne et notamment des femmes âgées. Forte part des familles en banlieue et notamment en grande couronne (77)	Paris : augmentation de la part des familles et des jeunes et diminution des personnes âgées. Recul de la part des jeunes en banlieue et notamment en grande couronne.	Paris : Équilibrage des tranches d'âges. Recul de la part des jeunes en banlieue et notamment en grande couronne, mais augmentation du nombre de personnes âgées (maisons de retraite).	Paris : jeunes et célibataires étudiants et travailleurs. En banlieue : forte part des familles et des personnes âgées.
Variable n°6 : Accès au logement	Faiblesse du nombre de logements disponibles et accessibles financièrement à Paris et Île-de-France.	Quasi absence de logements accessibles. Développement des travailleurs sans domicile (de 1/3 en 2005 à 2/3).	Fort développement du parc de logements accessibles financièrement (raccourcissement des délais) etc....	Développement du logement flexible proche des emplois (« mobile » - modèle US). Plus de personnes logées pour moins cher.

Variable n°7 : Les transports en Île-de-France (infrastructure, usage et développements à l'étude).	Développement des transports en commun insuffisant notamment de banlieue à banlieue. Maintien d'une part importante de transport individuel. Durée de transport travail-domicile élevée et en augmentation.	Pénalisation du transport individuel Amélioration du maillage des transports en commun. Diversification des moyens de transports (co-voiturage, seine, etc.) Amélioration du temps de trajet domicile-travail	Saturation des transports en commun. Augmentation des transports individuels. Progression très forte du temps de trajet domicile-travail.	Recul de l'usage des transports en commun et individuel. Diminution forte des temps de trajet domicile-travail.
Variable n°8 : Les politiques de la ville.	Les politiques de la ville se concentrent sur les banlieues en difficulté. Thèmes prioritaires : le cadre de vie, l'architecture géo-environnementale et développement de nombreux contrats de ville et autres dispositifs (ex :ZUS). Faible impact des politiques de zones de quartiers en difficultés des zones de quartiers en difficultés. (ex : Ouest/ Nord-Est). Aides financières en progression.	Les politiques de la ville se concentrent sur les banlieues en difficulté. Thèmes prioritaires : répartition de la prospérité et réduction des zones de pauvreté et amélioration de l'accès à l'emploi et du cadre de vie. Impact sensible sur la diminution des disparités Ouest/Nord-Est Très forte progression des aides financières	Les politiques de la ville abandonnent les quartiers en difficulté (politique de ghettoïsation). Impact très fort sur l'augmentation des disparités Ouest/Nord Est et développement de zones de non-droit. Arrêt des aides financières.	Les politiques de la ville se concentrent sur les banlieues en difficulté. Thèmes prioritaires : limiter l'économie souterraine, les réseaux communautaires et les trafics, arrêt de l'accompagnement social. Faible impact sur les disparités régionales : apparition d'îlots de non droit. Arrêt des aides financières.
Variable n°9 : Inégalités et risques sociaux selon la population à l'intérieur du territoire régional.	Vulnérabilité de la personne due à l'isolement et à la pauvreté Insertion des jeunes très difficile notamment d'âge collège et lycée. Peu de prise en charge de ces jeunes. Culture banlieue : déstructuration de la famille, absence de référence au travail	Réduction de la vulnérabilité des personnes. Développement de l'insertion des jeunes de plus de 14 ans. Solidarités inter-générationnelles du fait du brassage des âges dynamique de vie, identité de quartier.	Au sein d'une même zone géographique, développement de l'isolement par tranche d'âge et par communauté Développement de l'insertion des jeunes ou des personnes âgées, au cas par cas. Développement du communautarisme (âge, ethnie). Culture d'assistés sociaux.	Accroissement très fort de la vulnérabilité en particulier des jeunes. Pas de réponse adaptée aux jeunes (scolaire-professionnelle-culturelle-sociale). Exclusion de toute vie sociale des jeunes de 15-20 ans. La marginalité devient le référentiel de certains groupes.
Variable n°10 : Relation entre la région Île-de-France « administrative » et les pôles géographiques qui y sont associés à la Fondation d'Auteuil.	L'évolution des zones urbaines situées à la périphérie de la région parisienne (Eure et Loir ; Normandie ; Oise ; Somme) est corrélée à l'évolution de l'Île-de-France Absence d'impact des évolutions de l'Île-de-France sur les zones rurales proches de la région parisienne.	L'évolution des zones urbaines situées à la périphérie de la région parisienne (Eure et Loir ; Normandie ; Oise ; Somme) réussissent à avoir leur développement propre, en raison du développement de pôles d'activité indépendants. Absence d'impact des évolutions de l'Île-de-France sur les zones rurales proches de la région parisienne.	L'évolution des zones urbaines situées à la périphérie de la région parisienne est désormais corrélée à l'évolution d'autres villes phares (Orléans ; Rouen ; Caen...). Impact de l'évolution de ces nouveaux pôles sur les zones rurales proches de l'Île-de-France.	Les zones urbaines ainsi que les zones rurales situées à la périphérie de la région parisienne deviennent des villes dortoirs.

Disparités intra-régionales et tensions sociales

→

Développement des solidarités intra-régionales et croissance harmonieuse des activités et de la population.

→

Ségrégation géographique et sociale Île-de-France

→

Rééquilibrage Île-de-France / Province et émergence de nouvelles solidarités.

→

b) Description détaillée des mini-scénarios d'évolution de la composante contexte régional de l'Île de France:

A partir des chemins tracés par le groupe de travail sur la grille d'analyse morphologique, quatre mini-scénarios d'évolution ont été identifiés pour la composante contexte régional de l'Île de France.

Pour chacun de ces mini-scénarios, nous vous exposons une description synthétique suivie d'une présentation littéraire des hypothèses futures envisagées :

Disparités intra-régionales et tensions sociales

Synthèse :

Priorité donnée par le conseil régional « Île-de-France » à l'accompagnement social et à l'insertion des jeunes, avec une mise en place lente des mesures. Maintien de la position de Paris et éclatement territorial. Augmentation du rôle international de la région par rapport à Paris, disparités régionales en matière d'équipements. Progression du poids économique de l'Île-de-France au détriment des autres métropoles régionales. Croissance modérée de la population francilienne et part importante des personnes d'origine immigrée (1/5). Prépondérance des personnes seules et des femmes âgées sur Paris. Forte part des familles en banlieue et en grande couronne. Faible nombre de logements disponibles et accessibles financièrement en Île-de-France. Insuffisance des transports de banlieue à banlieue. Maintien du transport individuel et augmentation du temps de trajet entre le domicile et le lieu de travail. Concentration des politiques de la ville sur les banlieues en difficulté avec une progression des aides financières. Vulnérabilité des personnes en risque d'exclusion et des jeunes en difficulté en raison de l'isolement et de la pauvreté. Émergence d'une « culture » de banlieue marqué par une désocialisation. Dépendance des zones urbaines périphériques vis-à-vis de la région parisienne. Absence d'impact des évolutions de l'Île-de-France sur les zones rurales proches.

Présentation développée du mini-scénario

Dans le cadre de ses orientations politiques et de ses projets à l'horizon 2004-2010, le Conseil régional d'Île-de-France concentre l'essentiel de son action sur l'accompagnement social et sur l'insertion des jeunes. Cependant, si les investissements dans ces domaines sont renforcés, la mise en place des mesures reste lente.

Du point de vue du développement, l'organisation régionale parisienne est marquée par un éclatement territorial autour de la position centrale de Paris, avec une progression du rôle international de la région par rapport à la capitale. Dans ce contexte, certaines « villes nouvelles » se développent et d'autres stagnent ou encore déclinent. Sur le plan national, le poids économique de la région augmente au détriment des autres métropoles régionales.

Parallèlement, l'aménagement du territoire en Île-de-France se caractérise par la persistance des disparités régionales en matière d'équipements, au profit de Paris, du sud et de l'Ouest parisien. Les emplois sont par voie de conséquence principalement concentrés sur ces zones.

De son côté, la population francilienne connaît une croissance modérée, bien que la part des personnes d'origine immigrée (estimée à 1/5 de la population régionale) soit importante. Dotée d'une population jeune et avec moins de seniors qu'ailleurs, l'Île-de-France bénéficie en revanche d'un taux de natalité supérieur et d'une mortalité inférieure par rapport à la Province.

S'agissant de la répartition spatiale, on observe une sur-représentation des ménages d'une personne et plus particulièrement des personnes âgées sur Paris. Un phénomène de « ségrégation démographique » au sein de la région aboutit également à l'installation des familles en banlieue, notamment en grande couronne où l'accession à la propriété est plus aisée.

Facteur de cette « ségrégation démographique », le faible nombre de logements accessibles financièrement en Ile – de –France conjugué à la problématique des transports (augmentation du temps de trajet ; sollicitation croissante des moyens de transports individuels) concourent à la dégradation des conditions de vie des franciliens.

Dans ces circonstances, malgré la priorité donnée par les politiques de la ville à l'amélioration du cadre de vie physique (logement, environnement) et aux structures économiques (lutte contre le chômage), ces dernières ne réussissent malheureusement pas à endiguer la précarité grandissante en Ile- de –France. En effet, l'isolement et la pauvreté particulièrement marqués en région parisienne, accentuent la vulnérabilité des personnes en risque d'exclusion et notamment des jeunes en difficulté. Par ailleurs, l'émergence d'une « culture de banlieue » caractérisée par une déstructuration de la famille et l'absence de référence au travail, entraîne une désocialisation croissante de ces populations.

Enfin, la prédominance de la région parisienne sur l'hexagone contribue à renforcer la dépendance des zones urbaines situées à la périphérie de l'Ile – de France (Eure et Loir ; Normandie ; Oise ; Somme).

Développement des solidarités intra-régionales et croissance harmonieuse des activités et de la population

Synthèse :

Priorité donnée par le conseil régional d'Île-de-France à l'accompagnement social et à l'insertion des jeunes, avec un renforcement des investissements. Recomposition régionale avec création de nouvelles villes nouvelles et de pôles de développement. Concentration du rôle international sur Paris. Rééquilibrage des équipements et emplois au profit de l'Est et du Nord. L'Île-de-France, principal pôle économique du territoire national. Forte croissance de la population francilienne avec augmentation des flux migratoires d'origine européenne. Équilibrage des tranches d'âges sur l'ensemble du territoire francilien. Fort développement d'un parc de logements accessibles financièrement. Diminution des temps de trajets et recul de l'usage des transports. Concentration des politiques de la ville sur les banlieues en difficulté avec de très fortes progressions d'aides financières. Émergence d'une identité de quartier positive, développement des solidarités intergénérationnelles et réduction de la vulnérabilité des personnes en risque d'exclusion. Les évolutions des zones urbaines et rurales périphériques ne dépendent pas de celles de l'Île-de-France.

Présentation développée du mini-scénario

Dans le cadre de ses orientations politiques et de ses projets à l'horizon 2004-2010, le Conseil régional d'Île-de-France concentre l'essentiel de son action sur l'accompagnement et l'insertion des jeunes. A cet effet, les investissements dans ces domaines sont renforcés et des mesures volontaristes sont rapidement mises en place.

Parallèlement, la région axe sa politique de développement, notamment en matière d'aménagement du territoire, sur une recomposition régionale. De nouvelles « villes nouvelles » sont créées et des pôles de développement apparaissent sur le territoire francilien. Par ailleurs, le choix de la ville de Paris pour l'organisation des JO 2012, conduit à concentrer le rôle international de Île-de-France plus spécifiquement sur Paris.

Dans ce contexte, l'aménagement du territoire en Île-de-France se caractérise d'une part, par un rééquilibrage des équipements et des zones d'emplois au profit de l'Est et du Nord de Paris. D'autre part, la région parisienne accroît sa place de principal pôle économique sur le territoire national, notamment au travers d'une politique re-centralisatrice.

Dans ces circonstances favorables de développement, la population francilienne connaît une croissance forte. En effet, on observe en Île-de-France une augmentation de la part des jeunes, qui se traduit par un écart accru avec la moyenne nationale. La natalité est en forte progression, le solde migratoire redevient positif du fait de la progression des flux migratoires d'origine européenne (1/4 de la population d'origine étrangère). De son côté, la répartition spatiale de la population à l'intérieur de la région Île-de-France se caractérise par un rééquilibrage entre les différentes tranches d'âges. C'est ainsi que la part des jeunes en banlieue et notamment en grande couronne recule, alors que le nombre de personnes âgées augmente (maisons de retraite). A Paris, les différentes tranches d'âges s'équilibrent aussi.

Les évolutions favorables connues par la région parisienne s'étendent bientôt aux conditions de vie des parisiens. En effet, on observe ainsi en Île-de-France un fort développement du parc de logements accessibles financièrement à l'ensemble de la population. De plus, le recul de l'usage des transports individuel et/ou en commun, découlant de la diminution importante du temps de trajet entre le domicile et le lieu de travail, suite à la relocalisation des logements et des emplois, concoure à l'amélioration de la qualité de la vie des habitants de l'Île-de-France.

Dans ce contexte propice, les politiques de la ville se concentrent légitimement sur les banlieues en difficulté. A cet égard, elles sont désormais axées sur la répartition de la prospérité, la réduction des zones de

pauvreté et l'amélioration du cadre de vie et de l'accès à l'emploi. Ces orientations associées à une très forte progression des aides financières participent à une diminution des disparités Ouest/Nord-Est.

Dans ces circonstances, des solidarités intergénérationnelles liées au brassage des âges, à une dynamique de vie et au renforcement de l'identité des quartiers se développent. Dès lors, la vulnérabilité des personnes en risque d'exclusion est atténuée et l'insertion des jeunes de plus de 14 ans est effective.

Enfin, dans le cadre de la répartition harmonieuse des activités, l'évolution des zones urbaines et des zones rurales situées à la périphérie de la région parisienne (Eure et Loir ; Normandie ; Oise ; Somme), n'est désormais plus corrélée à celle de l'Île-de-France. En effet, le développement de pôles d'activité autonomes dans ces zones contribue à leur indépendance.

Synthèse :

Diminution des investissements du conseil régional au profit de l'accompagnement social et de l'insertion des jeunes. Concentration des activités, du développement ainsi que du rôle international de la région sur Paris. Concentration des emplois et des équipements sur Paris. Politique de décentralisation des activités économiques au bénéfice de la Province. Recul de la population francilienne et diminution des flux migratoires de personnes étrangères. Concentration à Paris des jeunes et des travailleurs. Les familles et personnes âgées sont en banlieue. Quasi-absence de logements accessibles en Île-de-France et développement fort du nombre de travailleurs sans domicile. Saturation des transports en commun et progression des transports individuels. Augmentation du temps de trajet. Politique de ghettoïsation et abandon des quartiers en difficulté, avec un arrêt des aides financières. Accroissement de la vulnérabilité des personnes en risque d'exclusion, notamment des jeunes. La marginalité devient la norme dans ces quartiers. Les zones urbaines et rurales périphériques à la région parisienne deviennent des villes dortoirs pour les franciliens.

Présentation développée du mini-scénario

Dans le cadre de ses orientations politiques et de ses projets à l'horizon 2004-2010, le Conseil régional d'Île-de-France met au second plan l'accompagnement social et l'insertion des jeunes. A cet effet, les investissements dans ces domaines subissent une diminution notable.

Parallèlement, la région reconcentre ses activités et son développement sur Paris, qui exerce alors sa prépondérance sur les banlieues de la petite couronne et monopolise le rôle international de l'Île-de-France.

Dans ce contexte, l'aménagement du territoire en Île-de-France se caractérise par le regroupement de l'essentiel des emplois et des équipements sur Paris, au détriment des autres départements franciliens. Dans le même temps, le poids économique de l'Île-de-France diminue par rapport à celui de la province, notamment du fait d'une politique volontariste de décentralisation des activités économiques.

Du fait notamment de la primauté de Paris intra-muros, la population francilienne recule. En effet, on observe en Île-de-France une chute de la natalité alors que la part des personnes âgées augmente. En outre, le solde migratoire intérieur devient négatif et les flux migratoires de la part des personnes d'origine étrangère diminuent (de 1/5 à 1/10).

De son côté, la répartition spatiale de la population à l'intérieur de la région Île-de-France se caractérise par une prédominance des jeunes célibataires, étudiants et travailleurs à Paris, tandis qu'une forte part de familles et de personnes âgées résident désormais en banlieue.

Dans ce contexte défavorable, la qualité de vie des franciliens régresse. En effet, les logements ne sont pas accessibles financièrement à la plus grande part de la population. La proportion des travailleurs sans domicile explose : de 1/3 des SDF en 2005 à 2/3 en 2015. Au surplus, on observe une saturation des transports en commun qui entraîne une augmentation des transports individuels et a pour conséquence, une progression très forte du temps de trajet entre le domicile et le lieu de travail.

Par ailleurs, les politiques de la ville qui suivent le mouvement de désengagement de la puissance publique, adoptent une politique de ghettoïsation et abandonnent les quartiers en difficultés. Ces orientations associées à un arrêt des aides financières, contribuent à l'aggravation des disparités entre l'Ouest et le Nord/Est et au développement de zones de non droit.

Dans ces circonstances, la vulnérabilité des personnes en risque d'exclusion et en particulier des jeunes, est fortement accrue. En effet, tandis qu'aucune réponse adaptée en termes scolaire, professionnel, culturel et social n'est proposée aux jeunes, les 15-20 ans sont bientôt exclus de toute vie sociale. Dès lors, la marginalité devient le référentiel de certains quartiers.

Enfin, face à la prépondérance de Paris, l'évolution des zones urbaines situées à la périphérie de la région parisienne (Eure et Loir ; Normandie ; Oise ; Somme), est désormais fortement corrélée à celle de l'Île-de-France et conduit à faire de ces agglomérations, des villes dortoirs.

Synthèse :

Maintien des investissements du conseil régional en faveur de l'accompagnement social et de l'insertion des jeunes au niveau de 2005. Polarisation de la région sur plusieurs villes-phares et rôle international dévolu à l'ensemble de l'Île-de-France. Développement de plusieurs pôles économiques en Île-de-France. Politique de décentralisation des activités économiques au bénéfice de la Province. Croissance modérée de la population francilienne et progression de la part des étrangers. Augmentation de la part des familles et des jeunes et diminution des personnes âgées sur Paris. Recul de la proportion des jeunes en banlieue et notamment en grande couronne. Développement de logements « flexibles » proches des emplois. Diminution des temps de trajet et recul de l'usage des transports. Concentration des politiques de la ville sur les banlieues en difficulté, avec de très fortes progressions financières. Émergence d'une identité de quartier, développement de solidarités intergénérationnelles et réduction de la vulnérabilité des personnes en risque d'exclusion. L'évolution des zones urbaines et rurales périphériques à la région parisienne dépend de villes phares proches en province.

Présentation développée du mini-scénario :

Dans le cadre de ses orientations politiques et de ses projets à l'horizon 2004-2010, le Conseil régional d'Île-de-France met au second plan l'accompagnement social et l'insertion des jeunes. Cependant, les investissements dans ces domaines sont maintenus à leur niveau de 2005.

Parallèlement, la région Île-de-France se polarise sur plusieurs villes phares, pôles culturels et industriels. En conséquence, l'influence de Paris recule et c'est l'ensemble de la région Île-de-France qui joue désormais un rôle international.

Dans ce contexte, l'aménagement du territoire en Île-de-France se caractérise par une répartition équilibrée des emplois et des équipements, au travers du développement de plusieurs pôles économiques. Parallèlement, une politique volontariste de décentralisation des activités économiques favorise le développement de la Province.

Suite à ce développement en faveur de la province, la population francilienne connaît une croissance modérée. En conséquence, la natalité est stable et la part des personnes âgées augmente. Pour compenser les départs de la région parisienne vers la province, une politique d'ouverture favorable à l'immigration contribue à l'augmentation de la part de la population étrangère.

De son côté, la répartition spatiale de la population à l'intérieur de la région Île-de-France se caractérise dans Paris intra-muros par une augmentation de la part des familles et des jeunes et une diminution des personnes âgées, alors que la part des jeunes en banlieue et notamment en grande couronne recule.

Ce renouveau de la région Île-de-France s'étend bientôt à l'amélioration de la qualité de vie des franciliens, qui passe désormais par la proposition de solutions nouvelles. Ainsi, le développement du logement flexible proche des emplois selon le modèle américain concourt à loger davantage de personnes à coûts moindres et à faire reculer l'usage des transports. Dès lors, les temps de trajet entre le domicile et le lieu de travail diminuent fortement.

Dans ce contexte, les politiques de la ville se concentrent sur les banlieues en difficulté. A cet égard, une politique d'amélioration du cadre de vie, d'approfondissement de l'architecture géo-environnementale et de développement de nombreux contrats de ville (et autres dispositifs comme les ZUS) est approfondie. Cependant, ces orientations associées à des aides financières en progression ne suffisent pas à permettre un rééquilibrage des disparités intra-régionales en défaveur de l'Est et du Nord.

Cependant, cette politique volontariste de la ville favorise le développement de solidarités intergénérationnelles liées au brassage des âges, à une dynamique de vie et au renforcement de l'identité des quartiers. La vulnérabilité des personnes en risque d'exclusion s'atténue sensiblement. Dans ce cadre, l'insertion des jeunes de plus de 14 ans est davantage assurée.

Enfin, dans le cadre de la nouvelle répartition des activités, l'évolution des zones urbaines et rurales situées à la périphérie de la région parisienne (Eure et Loir ; Normandie ; Oise ; Somme) n'est désormais plus corrélée à celle de l'Île-de-France mais dépend de celle des nouvelles villes phares proches de province (Orléans, Rouen, etc.) .

3.1.3. LA COMPOSANTE PROTECTION, ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET INSERTION DES JEUNES : CARACTERISTIQUES GENERALES

a/ Les mini-scénarios d'évolution de la composante protection, accompagnement social et insertion des jeunes : les chemins

Variables	Hypothèse tendancielle	Hypothèse n°2	Hypothèse n°3	Hypothèse n°4
Variable n°1 : Caractéristiques générales du système d'action sociale	Place prépondérante au sein du système d'action sociale français du département, qui doit répartir les moyens attribués à la protection de l'enfance, aux personnes âgées et handicapées et à l'insertion. L'attribution des moyens risque d'être liée à l'évaluation des prestations et de conduire à une accentuation de la concurrence entre les différents prestataires du système.	Maintien de la prépondérance du département. Priorité forte donnée aux personnes âgées et handicapées et à l'insertion alors qu'une part réduite est attribuée à la protection de l'enfance. Le maintien de l'évaluation des prestations conduit à une accentuation de la concurrence entre les différents prestataires du système.	Maintien de la prépondérance du département. Priorité forte donnée à la protection de l'enfance au détriment des personnes âgées et handicapées et de l'insertion. Le maintien de l'évaluation des prestations conduit à une accentuation de la concurrence entre les différents prestataires du système.	Le département se désengage des politiques sociales et de l'attribution des moyens y afférents. La gestion de l'action sociale et l'attribution des fonds y afférents sont transférées à la sphère privée. La concurrence s'accroît en raison du passage de la simple évaluation des prestations à la notion de rentabilité.
Variable n°2 : Evolution de la place de l'usager	Renforcement des droits de l'usager du système d'action sociale français, implication plus importante des familles dans les décisions concernant et dans l'opérationnalité de celles-ci. Contractualisation plus forte avec les recours possibles qui en découlent.	Le renforcement des droits des usagers conduit à l'organisation de ceux-ci en groupes de pression avec un lobbying fort. L'intensification de la contractualisation aboutit à l'accroissement des recours judiciaires.	Les usagers ne prennent pas en considération leurs nouveaux droits. Echec de la contractualisation.	
Variable n°3 : Orientations générales des politiques de protection de l'enfance.	Politique de globalisation de la prise en charge des jeunes et de leur famille. Passage du concept de substitution parentale à celui de suppléance parentale et à une politique de co-éducation impliquant davantage les parents. Le placement est associé à d'autres mesures de soutien ou mise en place de mesures alternatives au placement.	Le jeune est pris en charge totalement dans sa famille avec le renforcement des dispositifs d'aide à la parentalité et l'application du principe de co-éducation. Le placement devient exceptionnel (incapacité parentale).	Substitution parentale totale. Prise en charge de l'enfant hors de sa famille. (placement systématique) Traitement séquencé des problématiques familiales : les problèmes des parents et des enfants sont traités indépendamment sans démarche globale.	Absence d'intervention des collectivités dans la sphère familiale. C'est du domaine privé. Politique de la protection de l'enfance = politique sécuritaire et curative. (placement curatif : maison de redressement ou orphelinat)
Variable n°4 : Les dispositifs de protection de l'enfance	La volonté de repérage précoce des difficultés familiales se heurte au manque de moyens quant au traitement ainsi qu'au cloisonnement des réponses proposées par les différents dispositifs de la protection de l'enfance → Juxtaposition des dispositifs.	Augmentation des moyens offerts par le système d'action sociale français aux difficultés sociales et familiales repérées. Les actions des différents acteurs sont concertées au sein d'un système d'action sociale où les dispositifs sont coordonnés entre eux. → coordination des dispositifs.	Volonté de repérage précoce et complexification du système par l'ajout de nouveaux dispositifs, avec une augmentation des moyens. → amoncellement des dispositifs.	Réduction des moyens = repérage inexistant. Passage d'une action préventive à une action curative des dispositifs de protection de l'enfance.
Variable n°5 : Rôle et compétences des acteurs de l'insertion en France	Transfert des compétences en matière d'insertion au département. La région reste cependant responsable de la formation professionnelle et du réseau des missions locales et PAIO, dont la gestion est très liée aux politiques de la ville. Volonté politique de créer un pôle unique en matière d'insertion. En Île-de-France, davantage de cohérence entre les dispositifs d'insertion dans la mesure où la région, le département et la commune sont étroitement imbriqués.	Regroupement des compétences en matière d'insertion au niveau d'une seule collectivité (la région). Création d'un pôle unique d'insertion en agglomérant les dispositifs actuels. Même mouvement en Île-de-France et amélioration de la cohérence existante.	Satellisation des dispositifs d'insertion entre les communes, les inter-communalités, les départements, les régions et l'Etat. Atténuation du phénomène en Île-de-France en raison du lien étroit existant entre la région, le département et la commune.	Désinvestissement de l'Etat et des collectivités territoriales de l'insertion, laissée à la sphère économique de marché.

Renforcement du poids du département et des droits des usagers

Politiques publiques centrées sur la protection de l'enfance et les droits de la famille.

Politiques publiques en matière d'enfance et de famille réduite à une action curative

La loi du marché prend le pas sur la protection sociale et entraîne sa disparition

b) Description détaillée des mini-scénarios d'évolution de la composante protection, accompagnement social et insertion des jeunes, « caractéristiques générales »

A partir des chemins tracés par le groupe de travail sur la grille d'analyse morphologique, quatre mini-scénarios d'évolution ont été identifiés pour la composante protection, accompagnement social et insertion des jeunes, « caractéristiques générales ».

Pour chacun de ces mini-scénarios, nous vous exposons une description synthétique suivie d'une présentation littéraire des hypothèses futures envisagées :

Renforcement du poids du département et des droits des usagers

Synthèse :

Répartition des moyens entre la protection de l'enfance, les personnes âgées et/ou handicapées et l'insertion. Prépondérance du département en matière d'action sociale. Exigence croissante d'évaluation des prestations et apparition de la concurrence entre les institutions en charge de l'action sociale. Renforcement des droits des usagers et implication plus forte des familles sous forme de contractualisation et augmentation possible des recours. Volonté politique en faveur de la globalisation de la prise en charge des jeunes et de leur famille et développement de la co-éducation. Mais manque de moyens et cloisonnement des différents dispositifs de protection de l'enfance. Compétences larges du département en matière d'insertion et compétence spécifique de la région en matière de formation professionnelle et de coordination du réseau des missions locales et PAIO.

Présentation développée du mini-scénario

Le système d'action sociale français est caractérisé par la prépondérance du département qui prend en charge la répartition des moyens financiers entre les différents pôles : la protection de l'enfance, les personnes âgées et/ou handicapées et l'insertion. Dans ce contexte, en accord avec la loi du 2 janvier 2002, les procédures d'évaluation deviennent systématiques et aboutissent à une mise en concurrence réelle des acteurs.

Le renforcement des droits des usagers, également au cœur de la réforme de 2002, aboutit à une implication plus importante des familles dans les décisions les concernant et dans l'opérationnalité de celles-ci.

Parallèlement, les institutions en charge de la protection de l'enfance s'axent en faveur d'une globalisation de la prise en charge des jeunes et de leur famille. Cependant, ces orientations vers un principe de co-éducation associant davantage les familles des jeunes en difficulté, se heurtent au manque de moyens des acteurs dans le secteur. Par ailleurs, le cloisonnement des différents dispositifs de protection de l'enfance entre eux paralyse les actions dans le sens d'une implication réelle des familles.

Conformément à une logique d'action au plus près des usagers, la responsabilité de l'insertion au sens large est confiée au département, avec une volonté politique de créer un pôle unique d'insertion. Dans ce cadre, la région reste néanmoins responsable de la formation professionnelle et du réseau des missions locales et des PAIO.

Politiques publiques centrées sur la protection de l'enfance et les droits de la famille

Synthèse :

Prépondérance du département en matière d'action sociale. Priorité donnée à la protection de l'enfance. Forte exigence d'évaluation des prestations. Exacerbation de la concurrence entre institutions. Renforcement des droits des usagers et implication forte des familles sous forme de contractualisation et d'une augmentation des recours. Prise en charge des jeunes dans leur famille avec co-éducation sans placement, sauf situation d'incapacité parentale. Évolution des moyens en fonction des besoins avec une forte coordination des dispositifs.

Région acteur unique de l'insertion des jeunes. Amélioration de la cohérence des dispositifs d'insertion en Île-de-France.

Présentation développée du mini-scénario

Le système d'action sociale français est caractérisé par la prépondérance d'un acteur : le département. La priorité est donnée à la protection de l'enfance au détriment des personnes âgées et/ou handicapées et de l'insertion. Dans ce contexte, en accord avec la loi du 2 janvier 2002, les procédures d'évaluation deviennent systématiques et aboutissent notamment, à une mise en concurrence réelle des acteurs.

Le renforcement des droits des usagers, également au cœur de la réforme de 2002, est conjugué à une politique de protection de l'enfance qui met au centre la famille. Cela aboutit au développement d'une réelle contractualisation et permet une implication concrète des familles, dans les décisions qui les concernent.

Prenant conscience de leurs droits, les familles n'hésitent plus à les contester : les recours se multiplient. Cette contractualisation se fonde sur le principe de co-éducation et s'appuie sur des dispositifs d'aide à la parentalité. Le placement devient exceptionnel.

Cette réorientation profonde de la politique de protection de l'enfance est permise par une mise à disposition des moyens qui lui sont nécessaires et par le développement d'actions coordonnées entre les différents dispositifs.

Dans la même logique d'attention aux usagers, la politique d'insertion est réformée. Elle est confiée à un acteur unique, la région, qui veille à la coordination de ses actions dans ce domaine vers les publics en difficulté. Ce choix contribue à l'amélioration de la cohérence du système en Île-de-France, qui bénéficiait déjà du lien étroit entre la région, le département et la commune, propre à la région parisienne.

Politiques publiques en matière d'enfance et de la famille réduite à une action curative

Synthèse

Prépondérance du département en matière d'action sociale. Priorité donnée aux personnes âgées et/ou handicapées et à l'insertion. Forte exigence d'évaluation des prestations. Exacerbation de la concurrence entre les institutions. Désintérêt des usagers pour leurs nouveaux droits et échec de la contractualisation. Substitution parentale totale avec placement systématique au moindre coût, traitement séquencé des problématiques familiales. Réduction des moyens : prévention inexistante et passage du préventif au curatif. Dispersion des dispositifs d'insertion et multiplication des tutelles compétentes. Atténuation de cette dispersion en Île-de-France.

Présentation développée du mini-scénario

Le système d'action sociale français est caractérisé par la prépondérance d'un acteur : le département. La priorité est donnée aux personnes âgées et/ou handicapées et à l'insertion au détriment de la protection de l'enfance. Dans ce contexte de réduction budgétaire, en accord avec la loi du 2 janvier 2002, les procédures d'évaluation deviennent systématiques et aboutissent notamment, à une mise en concurrence réelle des acteurs.

Le renforcement des droits de l'utilisateur, au cœur de la réforme de 2002, se heurte à des jeunes et des familles qui ne prennent pas en considération leurs nouveaux droits.

Parallèlement, les solutions alternatives au placement sont écartées, la prévention est inexistante, seul subsiste le placement « curatif » au moindre coût. Ainsi, le système de protection de l'enfance s'oriente vers une politique de substitution parentale totale ne prenant en compte que les cas les plus difficiles, qui aboutit à une prise en charge de l'enfant hors de sa famille et au traitement séquencé des problématiques familiales. Ce choix s'inscrit dans un contexte de réduction des moyens proposés par les dispositifs de protection de l'enfance.

Dès lors, dans ces circonstances de subrogation parentale totale et de détachement des usagers vis-à-vis de leurs droits, la contractualisation du rapport entre les familles et le système de protection de l'enfance échoue.

En revanche, dans un souci de priorisation de l'insertion, l'ensemble des tutelles (Départements, régions,...) sont sollicitées. Cependant, cette dispersion des dispositifs d'insertion aboutit à une multiplication des collectivités compétentes en la matière et désavantage les usagers dans leur parcours de réinsertion. En Île-de-France, l'imbrication de la région, du département et de la commune atténue cet effet de dispersion, sans pour autant le faire disparaître.

La loi du marché prend le pas sur la protection sociale et entraîne sa disparition

Synthèse

Désengagement du département et privatisation de l'action sociale. Passage de l'évaluation des prestations à la notion de rentabilité. Exacerbation de la concurrence entre les institutions. Renforcement des droits des usagers au travers de la contractualisation, organisation de groupes de lobbying et amplification des recours judiciaires. Dans un contexte de réduction des moyens, politique de protection de l'enfance privatisée, sécuritaire et curative. Prévention inexistante.

Désinvestissement de l'État et des collectivités territoriales de l'insertion, laissée à la loi du marché.

Présentation développée du mini-scénario

Le département se désengage des politiques sociales et de l'attribution des moyens y afférents. Dès lors, la gestion de l'action sociale et l'attribution des fonds nécessaires sont transférés à la sphère privée. Dans ce contexte de privatisation, la concurrence entre les différents prestataires s'intensifie alors que le principe d'évaluation, introduit par la loi de janvier 2002, est bientôt relayé par la notion de rentabilité.

De leur côté, les usagers qui prennent conscience de leurs droits et du nouveau marché de l'aide sociale, s'organisent en groupes de pression et imposent un lobbying fort. En outre, la contractualisation accrue de leur rapport aux prestataires de l'aide sociale, aboutit à l'introduction systématique de recours judiciaires en cas de litige.

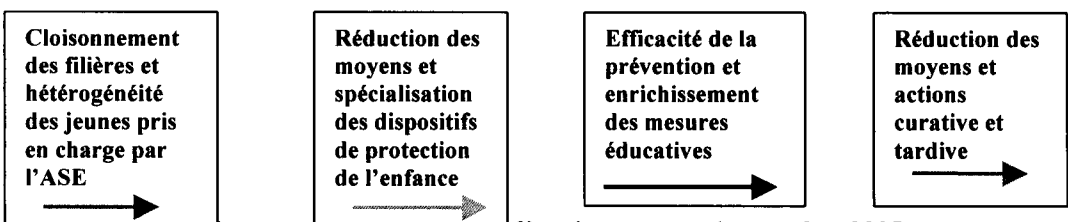
Par ailleurs, le transfert de l'action sociale à la sphère privée réduit le champ d'action des politiques de protection de l'enfance à une politique sécuritaire. Seul subsiste, en cas de difficultés, le placement « curatif » (maisons de redressement ou orphelinats). L'ensemble des autres dispositifs comme la protection de l'enfance en danger, les PMI et autres, disparaissent ou tombent dans les mains d'associations à visées sectaires ou politiques, sans garantie pour les jeunes.

L'insertion subit elle aussi la privatisation de l'action sociale, par son transfert à la sphère économique et aux lois du marché.

3.1.4 LA COMPOSANTE PROTECTION, ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET INSERTION DES JEUNES : POLITIQUE DE PLACEMENT

a/ Les mini-scénarios d'évolution de la composante protection, d'accompagnement social et insertion des jeunes, « politique de placement » : les chemins

Variables	Configuration actuelle-hypothèse tendancielle	Hypothèse n°2	Hypothèse n°3	Hypothèse n°4
Variable n°6 : Dispositifs et institutions en charge du placement en France	Le placement est arrêté selon des critères d'opportunité, déterminés en fonction du cloisonnement entre les différentes filières de placement (accueil familial, MECS...) et des places disponibles, alors que les besoins du jeune sont peu pris en compte. Il se poursuit dans un contexte cloisonné, avec des passerelles difficiles entre les différentes filières.	Les difficultés de financement débouchent sur la réduction du nombre de places disponibles. Ceux-ci se font là où il y a de la place, au moindre coût, sans prise en compte du profil du jeune. Les dispositifs les moins coûteux sont priorisés (assistantes maternelles). Ils sont définitifs sans possibilités de passerelles.	Palette de réponses aux besoins des jeunes en matière de placement très diversifiée sur un territoire donné. Le placement est déterminé par le profil du jeune. = Spécialisation des établissements. Passerelles facilitées entre les différentes filières et établissements	La réponse en terme de placement à la diversité des profils de jeunes se fait par la proposition et/ou l'expérimentation de prestations complémentaires au sein du même établissement. (palette à l'intérieur même de l'établissement) Toutes les prestations nécessaires aux jeunes sont proposées, il n'y a plus besoin de passerelles.
Variable n°7 : Le public potentiel de l'ASE	Les jeunes susceptibles d'être pris en charge par l'ASE au titre du placement, sont en majorité issus de famille en situation de misère et souvent déstructurées, pour lesquels l'intervention prioritaire devrait être d'ordre éducatif. Problèmes sociaux accrues en Île-de-France et présence de publics particuliers tels que les mineurs étrangers isolés.	Public potentiel de l'ASE tourné vers les enfants des rues (en augmentation), vivant en bandes organisées et en majorité d'origine étrangère. Les jeunes susceptibles d'être pris en charge ont des problématiques associées. Problèmes accrues en Île-de-France conjugué à l'augmentation des MEI.	En raison d'un travail de prévention (réduction du nombre d'ados en danger et des MIE), l'ASE s'oriente vers tous les enfants du pays sans déterminer de populations cibles en particulier. Moins de problèmes sociaux et de MEI en Île-de-France.	Des catastrophes naturelles et/ou technologiques axent les besoins prioritaires vers l'orphelinat. Public potentiel de l'ASE : les orphelins.
Variable n°8 : Le profil des jeunes pris en charge par l'ASE	Hétérogénéité des jeunes pris en charge par l'ASE, majoritairement masculins d'âge collège et nécessitant des prises en charge différenciées. En Île-de-France, les jeunes pris en charge sont plus âgés.	Les jeunes pris en charge par l'ASE le sont tardivement (âge supérieur à 16 ans) et présentent des difficultés multiples (comportements psychiatriques et délinquance). Le pourcentage des filles a augmenté. Même constat en Île-de-France.	Les jeunes pris en charge par l'ASE le sont de façon précoce (âge primaire voir maternelle) et présentant des difficultés éducatives légères. Proportion filles et garçons égale.	L'ASE définit l'accès au système de protection par une typologie des jeunes qu'elle prend exclusivement en charge : jeune d'âge collège maltraité ou violent, par exemple. Exclusion des autres profils.
Variable n°9 : Caractéristiques du placement	Augmentation du placement en France, dont la durée qui tourne entre 2 et 2.5 ans en moyenne, subit une discordance avec la durée des cycles de formation.	Nombre de placement constant. Baisse du nombre de places (familles et institutions). Durée maximale du placement plafonnée à 1 an. (MECS établissement relais) Harmonisation avec les cycles de formation impossible	Le placement ne se fait qu'en cas extrême (incapacité parentale). Il dure plusieurs années. Substitution parentale et non plus suppléance. Concordance de la durée du placement avec les cycles de formation.	Le nombre de places est en adéquation au nombre de placements, géographiquement au plus près des lieux de formation et des familles qui sont associées aux mesures éducatives.
Variable n°10 : Le travail social	Difficultés de recrutement des travailleurs sociaux. Les métiers sont cloisonnés et peu attractifs. Ils sont par ailleurs difficilement accessibles. L'Île-de-France subit un manque d'attractivité (davantage de problèmes sociaux, coût de la vie)	Pénurie de travailleurs sociaux (pas seulement d'éducateurs) L'accès à la formation est toujours difficile, faute de temps pour se former. Inadéquation entre les départs de travailleurs sociaux et l'arrivée de travailleurs sociaux formés. Pénurie accrue en Île-de-France.	Revalorisation des métiers de travailleurs sociaux. Accès plus facile à la formation. Nouvel attrait de l'Île-de-France en raison de conditions favorables (primes, logement)	Recrutement à coûts moindres de travailleurs sociaux à qualifications et diplômes étrangers.



b) Description détaillée des mini-scénarios d'évolution de la composante protection, accompagnement social et insertion des jeunes, « politique de placement des jeunes »

A partir des chemins tracés par le groupe de travail sur la grille d'analyse morphologique, quatre mini-scénarios d'évolution ont été identifiés pour la composante protection, accompagnement social et insertion des jeunes, « politique de placement ».

Pour chacun de ces mini-scénarios, nous vous exposons une description synthétique suivie d'une présentation littéraire des hypothèses futures envisagées :

Cloisonnement des filières et hétérogénéité des jeunes pris en charge par l'ASE

Synthèse

Détermination de la filière de placement en fonction des places disponibles, avec passerelles difficiles et peu de prise en compte des besoins du jeune. Publics susceptibles d'être pris en charge par l'ASE issus de familles en situation de misère et souvent déstructurées à fort besoin éducatif. Problèmes sociaux accrus en Île-de-France et présence de mineurs isolés. Hétérogénéité des jeunes pris en charge par l'ASE (masculin, âge collège) qui nécessitent des prises en charge différenciées. Augmentation des placements et de leur durée en France et discordance avec la durée des cycles de formation. Difficultés de recrutement des travailleurs sociaux et manque d'attractivité de la profession ; phénomène accru en Île-de-France.

Présentation développée du mini-scénario

Malgré une volonté politique de prise en charge davantage adaptée aux besoins des jeunes, la détermination de la filière de placement se fait aujourd'hui en fonction des places disponibles, avec peu de prise en compte du profil des jeunes accueillis. Par ailleurs, les passerelles difficiles entre les différentes filières ne permettent pas toujours de s'adapter aux évolutions de prises en charge nécessaires (du foyer à la famille d'accueil par exemple et inversement).

Dans ce contexte, les publics susceptibles d'être pris en charge par l'aide sociale à l'enfance sont souvent issus de familles déstructurées et en situation de misère. De forts besoins en matière éducative sont alors relevés. En IDF, où les problèmes sociaux sont accrus, s'ajoute une population particulière de mineurs étrangers isolés.

S'agissant des prises en charge effective au titre de l'aide sociale à l'enfance, on observe une certaine hétérogénéité des jeunes accueillis avec une majorité de garçons d'âge collège. Cette disparité de profils nécessite dès lors la mise en place de prises en charge très différenciées.

Sur le placement en lui même, sa proportion augmente ainsi que sa durée, avec une moyenne d'environ 2 à 2.5 ans. La problématique de la concordance de la durée de placement avec celle de la formation se pose alors, dans la mesure où celle-ci ne correspond pas toujours à celle des cycles de formation.

Enfin, le système d'action sociale souffre d'un manque d'attractivité de ses métiers et par voie de conséquence de difficultés de recrutement. En effet, des conditions de travail difficiles (horaires, jeunes difficiles, rémunération, etc.) ternissent l'image du travail social, notamment en IDF.

Efficacité de la prévention et enrichissement des mesures éducatives

Synthèse :

En réponse à la diversité des profils des jeunes nécessitant un placement, proposition et/ou expérimentation de prestations complémentaires au sein du même établissement. En raison d'un travail de prévention efficace, réduction du nombre d'adolescents en danger et de MEI. Prise en charge précoce par l'ASE de jeunes présentant des difficultés éducatives souvent légères. Les filles sont aussi nombreuses que les garçons. Nombre de places disponibles en adéquation avec le nombre de placements nécessaires, géographiquement au plus près des lieux de formation et des familles. Concordance entre la durée des placements et celles des cycles de formation. Revalorisation des métiers de travailleurs sociaux, conjugué à un accès plus facile à la formation. Nouvel attrait des travailleurs sociaux pour l'Île-de-France en raison de conditions favorables.

Présentation développée du mini-scénario :

Dans le cadre d'une politique de protection de l'enfance particulièrement favorable, la réponse, en termes de placement, à la diversité des profils de jeunes, se fait par la proposition et/ou l'expérimentation de prestations complémentaires, au sein du même établissement. A cette fin, l'ensemble des prestations nécessaires aux jeunes est désormais proposée dans l'enceinte même des institutions.

Par ailleurs, un travail de prévention poussé, aboutit à la réduction du nombre d'adolescents en danger et de mineurs étrangers isolés (travail de prévention dans les pays d'origine). Dès lors, l'action de l'aide sociale à l'enfance s'oriente vers tous les enfants vivant sur le territoire français présentant des difficultés même légères, sans déterminer de population cible et à risque.

En Île-de-France, ces politiques ont un effet favorable qui se traduit par la diminution notable des mineurs en difficulté et des mineurs étrangers isolés. Dans ce contexte, les jeunes pris en charge par l'aide sociale à l'enfance de façon précoce (âge primaire voire maternelle) présentent par voie de conséquence, des difficultés éducatives légères. L'élargissement de la prise en charge aboutit de surcroît à une prise en charge égale des filles et des garçons.

Le placement est pour sa part caractérisé par la définition d'un nombre de places en adéquation avec le nombre de placements, géographiquement au plus près des familles et des lieux de formation. Dès lors, il n'y a plus de difficultés quant à la concordance entre la durée du placement et celle du cycle de formation. De leur côté, les familles peuvent être davantage associées aux mesures éducatives.

Ces politiques favorables s'attachent également à revaloriser le travail social et à faciliter l'accès à la formation dans ce secteur. Un nouvel attrait des travailleurs sociaux pour l'Île-de-France émerge, en raison de la création de conditions favorables (primes, aide au logement).

Réduction des moyens, action curative et tardive du système de protection de l'enfance

Synthèse :

Réduction du nombre de placements possibles. Préférence pour le placement au moindre coût (assistante maternelle, ...) en fonction des places disponibles, sans tenir compte du profil du jeune. Passerelles entre les différentes filières de placement impossibles.

Public potentiel de l'aide sociale à l'enfance : augmentation très forte des enfants des rues tout particulièrement en Île-de-France avec la présence des mineurs étrangers isolés.

Mais prise en charge tardive et sélective par l'ASE de jeunes de 16 ans et plus présentant des difficultés multiples et lourdes. La part des filles augmente. Nombre de placements constant et nombre de places en baisse. Diminution de la durée moyenne de placement : un an. MECS = établissements relais. Harmonisation avec les cycles de formation impossible. Recrutement à moindres coûts de travailleurs sociaux étrangers.

Présentation développée du mini-scénario

Dans le cadre d'un désengagement des politiques publiques en matière d'enfance et de famille, des difficultés de financement au sein du système d'action sociale français débouchent sur la réduction du nombre de placements possibles. Dès lors, l'accueil se fait là où une place est disponible, au moindre coût, sans prise en compte du profil du jeune. A cet effet, les dispositifs les moins onéreux, tel que le recours aux assistantes maternelles sont privilégiés. En outre, le choix d'une filière (accueil familial ou établissement) est définitif. Il n'est plus possible par la suite d'en sortir pour en intégrer une autre.

Dans ce contexte peu propice, l'aide sociale à l'enfance cible en priorité les enfants en grandes difficultés, souvent des enfants des rues, vivant en bandes organisées et en majorité d'origine étrangère. En Île-de-France, où le phénomène est accru, elle prend également en considération la concentration croissante de mineurs étrangers isolés. Les prises en charge au titre de l'aide sociale à l'enfance concernent ainsi des jeunes qui présentent des problématiques associées, lourdes, avancées et susceptibles de troubler l'ordre public.

Faute de moyens et dans un contexte politique défavorable, les jeunes sont pris en charge tardivement et leurs troubles d'ordre psychiatrique ou délinquant sont donc aggravés. Les jeunes filles traditionnellement moins nombreuses sont également touchées et leur effectif augmente.

Enfin, bien que le nombre de placements soit constant, le système se caractérise par une baisse du nombre de places dans les familles et en institution. Dès lors, la durée maximale du placement se réduit à une année. Les MECS deviennent des établissements relais. Cette diminution de la durée du placement est par ailleurs préjudiciable aux jeunes, dans la mesure où l'harmonisation du placement et des cycles de formation devient impossible.

De leur côté, les difficultés de recrutement des travailleurs sociaux, conjuguées aux politiques publiques défavorables aboutissent au recrutement de travailleurs sociaux étrangers, à moindre coût.

Réduction des moyens et action spécialisée des dispositifs de protection de l'enfance

Synthèse :

Réduction du nombre de places disponibles. Préférence pour le placement au moindre coût (assistante maternelle, ...) en fonction des places disponibles, sans tenir compte du profil du jeune. Passerelles entre les différentes filières de placement impossibles. Publics susceptibles d'être pris en charge par l'ASE issus de familles en situation de misère et souvent déstructurées à fort besoin éducatif. Mais spécialisation de l'ASE sur un type de jeunes au détriment des autres profils: âge 12-16, maltraités ou violents. Choix du placement dans les seuls cas extrêmes. Durée longue avec substitution parentale totale. Concordance entre la durée du placement et les cycles de formation. Pénurie de travailleurs sociaux et accessibilité difficile à la formation.

Présentation développée du mini-scénario

Dans le cadre d'un désengagement des politiques publiques en matière d'enfance et de famille, des difficultés de financement au sein du système d'action sociale français débouchent sur la réduction du nombre de places disponibles. Dès lors, les politiques et institutions en charge du placement, tentés de placer les jeunes au moindre coût. Elles décident de spécialiser leur actions sur les dispositifs les moins coûteux (assistantes maternelles, etc.).

Dans ce contexte, les jeunes susceptibles d'être pris en charge par l'aide sociale à l'enfance sont en majorité issus de familles en situation de misère (matérielle, culturelle, sanitaire et/ou psychologique) et souvent déstructurées. L'intervention prioritaire à destination de ces publics devrait être d'ordre éducatif.

Cependant, en réponse au recul budgétaire, l'action de l'aide sociale à l'enfance se spécialise au travers de la définition pour l'accès au système de protection, d'une typologie de jeunes qu'elle prend exclusivement en charge (jeunes d'âge collège maltraité ou violent, par exemple). Dans le cadre de cette orientation, les autres profils de jeunes en difficulté sont exclus des actions de l'aide sociale à l'enfance.

Dans le cadre de cette « sélection » du profil de jeunes, le placement, dispositif coûteux, ne se décide quant à lui qu'en cas extrême, c'est-à-dire dans l'hypothèse d'une incapacité parentale (maladie, incarcération...) ou de troubles à l'ordre public et il y a alors lieu à une substitution parentale totale. Dans cette hypothèse, la concordance entre la durée de placement et celle des cycles de formation est assurée.

Ce contexte défavorable ne contribue pas à résoudre la pénurie des travailleurs sociaux, toutes catégories confondues. L'accès à la formation est toujours aussi difficile. En raison de la pénurie de personnel, les travailleurs sociaux déjà en poste, ne disposent pas du temps nécessaire pour se former.

3.1.5 LA COMPOSANTE CONTEXTE ECONOMIQUE ET MARCHE DU TRAVAIL

a/ Les mini-scénarios de la composante contexte économique et marché du travail : les chemins.

Variables	Configuration actuelle-hypothèse tendancielle	Hypothèse n°2	Hypothèse n°3	Hypothèse n°4
Variable n°1 : Évolution de la croissance et de l'emploi global au niveau national et en IDF	La population active poursuit son augmentation tandis que la croissance est faible (autour de 2 %) et l'emploi est atone. Les départs en retraite sont stables. Le chômage augmente et atteint 10 %. La région IDF subit une conjoncture comparable et enregistre une aggravation du chômage légèrement plus forte qu'en province.	La population active diminue (départ en retraite), la croissance est élevée (supérieur à 3 %) et le taux de chômage faible (moins de 7 %). L'Île de France se rapproche de la situation nationale.	La population active continue d'augmenter (maintien des séniors, augmentation travail des femmes), la croissance est élevée mais les créations d'emplois sont faibles. Le taux de chômage est élevé (en France et en IDF). L'Île de France se rapproche de la situation nationale.	La croissance est nulle, la croissance de la population active se maintient et le chômage explose à plus de 12% (en France). La situation de l'IDF se dégrade encore plus fortement.
Variable n°2 : Évolution par secteur d'activité de l'emploi en France et en IDF (agriculture, BTP, industrie et services)	Part prépondérante et croissance du nombre d'emplois dans le secteur des services aux entreprises et à la personne, alors que les emplois industriels et agricoles reculent globalement malgré la persistance de la création d'emplois dans certains métiers. Phénomène de délocalisations en augmentation. Évolutions accentuées en IDF très tournées vers une économie tertiaire.	La diminution des emplois dans l'industrie s'accroît suite aux délocalisations et la croissance de l'emploi dans les services est faible, eux aussi atteints par les délocalisations. En IDF, le phénomène est accentué. Seuls les services aux entreprises ne sont pas affectés.	Les emplois dans l'industrie augmentent à nouveau suite au développement de nouveaux pôles de compétences et les emplois dans les services connaissent une croissance forte par la solvabilisation de nouveaux services, notamment à la personne. L'IDF connaît une évolution similaire, bénéficiant cependant moins fortement de la création d'emplois dans l'industrie.	Poursuite accélérée de la diminution des emplois dans l'industrie. Plus de 80 % des emplois dans les services. En IDF, 95 % d'emplois dans les services.
Variable n°3 : Évolution par métiers de l'emploi au niveau national	Les métiers de services notamment aux personnes (au sens large), à niveau de qualification faible à moyen, représentent une part significative de la création d'emplois, à part égale avec les métiers nécessitant des hauts niveaux de qualification. Dynamisme retrouvé des métiers du bâtiment. Des difficultés de recrutement perdurent dans des métiers à faible niveau de qualification. Certains métiers (maintenance, manutention) continuent de créer des emplois dans l'industrie. En IDF, les métiers de services aux entreprises sont particulièrement dynamiques et le tourisme représente une part importante des emplois de services.	La part des métiers de service faiblement qualifié augmente encore dans la création d'emplois (près de 90 %). Les métiers de services se développent par l'émergence de nouveaux métiers dans l'environnement et les loisirs et par un développement accru des services aux personnes. Les métiers de l'industrie ne recrutent plus. Le bâtiment stagne. On passe de la construction à l'assemblage. Évolution similaire en IDF.	L'emploi dans les métiers à faible niveau de qualification augmente très fortement (suite aux départs en retraite) dans l'industrie et les services. Le bâtiment recrute fortement. En IDF, ce sont les métiers du tourisme qui se développent le plus fortement et les métiers des services à la personne.	Les métiers de services ne créent pas autant d'emplois que prévus pour les faibles niveaux de qualification. Le bâtiment recrute moins que prévu et les emplois dans l'industrie sont qualifiés. Évolutions particulièrement vérifiées en IDF.
Variable n°4 : Évolution des niveaux de qualification requis par métier au niveau national	Un grand nombre d'emplois (offre) ne nécessitant pas de qualification ou de niveau V dans le bâtiment, services divers (gardiennage, propreté, etc), hôtellerie, restauration. Mais tendance à l'augmentation des niveaux de qualifications requis pour l'industrie (niveau V et IV) et les métiers administratifs et du tertiaire (niveau IV). Évolution accentuée en IDF, phénomène de « surqualification » accru.	Les niveaux de qualifications V et IV disparaissent au profit des emplois sans qualifications ou de qualifications élevées dans l'industrie et dans les services notamment. Évolution similaire en IDF.	Les emplois sans qualification disparaissent au profit de niveau IV et V suite à la structuration et à la qualification des métiers aujourd'hui non qualifiés (notamment services à la personne, entretien, manutention, etc.). Évolution similaire en IDF.	Les qualifications ne sont plus les critères de recrutement mais l'évaluation des compétences (Validation des acquis professionnels, tests des aptitudes, ...). Évolution similaire en IDF.

Variable n°5 : Évolution de la politique de l'emploi au niveau national et en IDF en faveur des jeunes à faible niveau de qualification	La politique de l'emploi en faveur des jeunes à faible niveau de qualification est un axe prioritaire mais actuellement en recul. Trois dispositifs sont privilégiés : contrats aidés, des allègements de charges sociales et des stages. Le rôle des régions progresse mais reste très inégal. La région IDF soutient l'emploi des jeunes par des aides financières et le soutien à l'apprentissage	Renforcement de l'ensemble des dispositifs d'aide aux jeunes notamment à faible niveau de qualification. Transferts total et effectif aux régions qui coordonnent les politiques.	Recul de la politique de l'emploi en faveur des jeunes. Disparition des dispositifs de politique de l'emploi des jeunes : allègement des charges et contrats aidés au profit du développement des stages en entreprises. Les régions restent impliquées mais défauc de coordination entre les différents dispositifs	Rénovation de la politique de l'emploi en faveur des jeunes : mise en place d'un dispositif d'insertion compensant la précarité du travail conjugué aux mesures actuelles
Variable n°6 : Caractéristiques de l'emploi des jeunes en France	Un chômage des jeunes près de deux fois plus élevé que pour les plus de 25 ans et en augmentation. Des jeunes sans qualification pénalisés : plus de chômage et insertion plus chaotique. Les jeunes de niveau V ont une insertion proche des détenteurs du bac. Des formations industrielles à bon niveau d'insertion et des formations tertiaires plus difficiles pour les niveaux V. De meilleures conditions d'insertion en IDF.	Le chômage des jeunes recule fortement. Les jeunes sont très recherchés sur le marché du travail à tous les niveaux de qualifications, y compris les non qualifiés. Tensions sur le marché du travail particulièrement forte en IDF.	Le chômage des jeunes progresse fortement. Les jeunes non qualifiés sont particulièrement touchés : de 30% aujourd'hui à 50% et ce dans tous les secteurs mais aussi pour les qualifiés dans tous les secteurs car les seniors restent sur le marché de l'emploi. L'IDF est très touchée par cette évolution.	
Variable n°7 : Évolution des compétences transversales	Attentes accrues des employeurs de compétences transversales : adaptabilité, respect des règles, informatique...	Les entreprises ont peu d'attentes sur les compétences transversales et se focalisent sur les compétences très pointues.	Les entreprises s'impliquent dans le développement des compétences des salariés : « compétences pointues » et compétences transversales.	

Économie morose et marché du travail atone. Relatif maintien des emplois faiblement qualifiés (T)

→

Reprise économique et renouveau du marché du travail au profit des emplois faiblement qualifiés

→

Crise de l'économie et de l'emploi. Forte augmentation des niveaux de qualification

→

Croissance économique sans emploi. Disparition des emplois à faible niveau de qualification

→

B/ Description détaillée des mini-scénarios d'évolution de la composante contexte économique et marché du travail

A partir des chemins tracés par le groupe de travail sur la grille d'analyse morphologique, quatre mini-scénarios d'évolution ont été identifiés pour la composante contexte économique et marché du travail.

Pour chacun de ces mini-scénarios, nous vous exposons une description synthétique suivie d'une présentation littéraire des hypothèses futures envisagées :

Économie morose et marché du travail atone.

Relatif maintien des emplois faiblement qualifiés

Synthèse :

Augmentation de la population active, croissance faible, emploi atone. Stabilité des départs en retraite. Progression du chômage à 10%. Situation aggravée en IDF pour le chômage. Part prépondérante et croissante de l'emploi des services aux entreprises et à la personne. Recul des emplois industriels et agricoles. Dans la création d'emplois part égale des métiers à faible niveau de qualification avec ceux à haut niveau. Difficultés de recrutement dans certains métiers (industrie notamment) à faible niveau de qualification. En IDF, dynamisme particulier des métiers de services aux entreprises et du tourisme. Un grand nombre d'emplois de faible niveau de qualification dans les services et le bâtiment mais augmentation des niveaux de qualification dans l'industrie et les métiers administratifs. En IDF, phénomène de « surqualification » en IDF. Axe prioritaire des politiques de l'emploi reste les jeunes à faible niveau de qualification mais recul du nombre de bénéficiaires. En IDF, la région soutient l'emploi des jeunes par des aides financières et le soutien à l'apprentissage. Augmentation du chômage des jeunes, deux fois supérieur à celui de plus de 25 ans. Situation aggravée pour les jeunes sans qualification. Meilleures conditions d'insertion des jeunes en IDF. Attentes accrues des employeurs en matière de compétences transversales.

Présentation développée du mini scénario

Dans un contexte économique morose et alors que la croissance en France reste faible, la population active française augmente (stabilité des départs en retraite) et l'emploi demeure atone. Le taux de chômage, qui augmente et atteint 10% de la population active, s'aggrave particulièrement en Ile-de-France.

L'évolution de l'emploi par secteurs d'activités est pour sa part marquée par la croissance de l'emploi dans le secteur des services aux entreprises et à la personne. A l'inverse, les créations d'emplois dans les secteurs industriels et agricoles reculent, malgré la persistance de certains métiers (jardinier par exemple). En Ile-de-France, ces évolutions de l'emploi vers une économie tertiaire sont accentuées.

De son côté, l'évolution par métiers au niveau national se caractérise par une proportion significative de créations d'emplois dans les métiers de services à niveaux de qualification faible ou moyen, associée à parts égales, à des créations d'emplois pour des métiers nécessitant des hauts niveaux de qualification (informaticiens, enseignants, médecins...). Certains corps de métiers à faible niveau de qualification (bâtiment, restauration, etc.) connaissent des difficultés de recrutement. En Ile-de-France, les métiers de service aux entreprises et du tourisme bénéficient d'un certain dynamisme.

Parallèlement, alors qu'on observe une tendance à l'augmentation des niveaux de qualification requis pour le secteur industriel et pour les métiers administratifs, un grand nombre d'emplois ne nécessitant pas de qualification ou une qualification de niveau V sont encore créés (services divers, hôtellerie, restauration). Toutefois, l'évolution vers le haut des niveaux de qualification continue et s'accroît en IDF avec l'apparition d'un phénomène de « surqualification ».

Dans ce contexte difficile, les politiques de l'emploi s'axent en priorité vers les jeunes à faible niveau de qualification, malgré un léger recul. A cette fin, la région IDF soutient l'emploi des jeunes par des aides financières et le soutien à l'apprentissage.

Cependant, les dispositifs mis en place ne parviennent pas à endiguer le chômage des jeunes qui, deux fois plus élevé que celui des plus de 25 ans, est toujours en augmentation avec une aggravation particulière de la situation des jeunes sans qualification.

Enfin, tandis que les exigences vis-à-vis des salariés semblent s'accroître, les attentes des employeurs évoluent de leur côté vers des compétences de plus en plus transversales.

Reprise économique et renouveau du marché du travail au profit des emplois faiblement qualifiés.

Synthèse :

Diminution de la population active, croissance élevée (+de 3%) et taux de chômage faible (- de 7%). Situation similaire en IDF. Augmentation des emplois dans l'industrie avec de nouveaux pôles de compétences et une croissance forte des emplois dans les services. Croissance de l'emploi dans tous les secteurs pour les métiers à faible niveau de qualification. En IDF, forts recrutements dans le tourisme et les métiers de services à la personne. Recrutement fondé sur les compétences et non le niveau de qualification. Rénovation de la politique de l'emploi en faveur des jeunes, avec la mise en place d'un dispositif d'insertion compensant la précarité du travail. Fort recul du chômage des jeunes. Tension sur le marché du travail particulièrement forte en IDF. Implication des entreprises dans le développement des compétences des salariés, à la fois pointues et transversales.

Présentation développée du mini scénario

Dans un contexte particulièrement propice, en France et en IDF, la population active diminue (en raison des départs en retraite), la croissance économique progresse de façon durable à plus de 3% permettant une forte baisse du chômage à moins de 7%.

L'évolution de l'emploi par secteurs d'activité est marquée pour sa part, par une augmentation des emplois dans l'industrie en raison du développement de nouveaux pôles de compétences. Parallèlement, les emplois dans les services connaissent une croissance forte au travers de la solvabilisation de nouveaux services, notamment à la personne. Cependant, l'IDF qui se rapproche de la situation nationale bénéficie de façon moins forte de la création d'emplois dans l'industrie.

De son côté, l'évolution de l'emploi par métiers au niveau national, est caractérisée par une augmentation importante de l'emploi à faible niveau de qualification dans l'industrie, les services et le bâtiment à la suite des départs massifs en retraite. C'est ainsi que le secteur du bâtiment recrute de manière importante. En IDF, le développement de l'emploi se centre plus particulièrement sur les métiers du tourisme et des services à la personne.

Par ailleurs, cette conjoncture favorable de l'emploi aboutit en France et en IDF à une modification profonde des critères de recrutement qui se fondent sur une évaluation des compétences (validation des acquis professionnels, tests d'aptitude,...), alors que la référence liée aux qualifications est écartée.

La politique de l'emploi en faveur des jeunes est profondément renouvelée par la mise en place de dispositifs d'insertion compensant la précarité du travail, conjugués aux mesures actuelles.

Dès lors, la combinaison de l'ensemble de ces facteurs économiques et politiques conduit au recul fort du chômage des jeunes, qui sont désormais très recherchés sur le marché du travail, à tous niveaux de qualifications, y compris les jeunes non qualifiés. En IDF, les tensions sur le marché du travail sont particulièrement intenses.

Enfin et dans ce contexte de pénurie de main-d'œuvre en particulier pour les jeunes, les entreprises s'impliquent dans le développement chez leurs salariés de compétences professionnelles à la fois spécifiques et transversales.

Crise de l'économie et de l'emploi.

Forte augmentation des niveaux de qualification

Synthèse :

Maintien de la population active, croissance nulle et explosion du chômage à plus de 12%. Situation économique aggravée en IDF. Accentuation de la diminution des emplois dans l'industrie et croissance faible de l'emploi dans les services, en particulier en IDF. Créations modérées d'emplois à faible niveau de qualification dans le secteur des services, du BTP et de l'industrie en France et en IDF. Disparition des emplois sans qualification au profit des niveaux IV et V en France et en IDF. Recul de la politique en faveur des jeunes et disparition des dispositifs « classiques » au profit de stages. Implication des régions dans l'insertion des jeunes mais défaut de coordination entre les différents dispositifs. Forte progression du chômage des jeunes, qualifiés ou non, dans tous les secteurs en France et en IDF. Focalisation des entreprises sur les compétences pointues au détriment des compétences transversales.

Présentation développée du mini scénario

Dans un contexte économique défavorable, marqué par une croissance nulle, la population active se maintient et le chômage explose à plus de 12%. En IDF, la situation se dégrade encore plus fortement.

L'évolution de l'emploi par secteurs d'activité est marquée pour sa part, par une accentuation de la diminution des emplois dans l'industrie. Parallèlement, la croissance de l'emploi dans le secteur des services, également atteints par les délocalisations, est faible. En IDF, où le phénomène est accentué, seuls les services aux entreprises ne sont pas affectés.

De son côté l'évolution de l'emploi par métiers au niveau national, est caractérisée par des créations modérées d'emplois à faibles niveaux de qualification, notamment dans les métiers de services. Cette situation se confirme en IDF.

Cette conjoncture défavorable s'accompagne en France et en IDF d'une disparition des emplois sans qualification au profit des niveaux de qualification IV et V, notamment en raison de la structuration et de la qualification des métiers autrefois non qualifiés (services à la personne, entretien, manutention, etc.).

La politique de l'emploi en faveur des jeunes à faible niveau de qualification recule et est marquée par une disparition des dispositifs tels que l'allègement des charges et les contrats aidés, au profit du développement des stages en entreprises. Les régions restent impliquées dans l'insertion des jeunes mais on observe un défaut de coordination entre les différents dispositifs.

Dès lors, la combinaison de l'ensemble de ces facteurs défavorables conduit à une forte progression du chômage des jeunes. Leur taux de chômage évolue de 30% à 50% dans tous les secteurs, qualifiés ou non, avec une concurrence accrue des seniors qui restent sur le marché de l'emploi.

Pour leur part, les entreprises ont dorénavant peu d'attentes sur les compétences transversales et se focalisent sur la recherche de compétences très pointues.

Croissance économique sans emploi.

Synthèse :

Croissance élevée, augmentation de la population active et taux de chômage élevé en France et en IDF. Diminution accélérée des emplois dans l'industrie. 80% des emplois dans les services en France et 95% en IDF. Mais faibles créations d'emplois dans les services et le bâtiment, notamment en IDF. Disparition des emplois des niveaux IV et V au profit des emplois sans qualification en France et en IDF. Renforcement des dispositifs d'aide aux jeunes, notamment à faible niveau de qualification et coordination effective et totale de ces dispositifs par les régions. Mais forte progression du chômage des jeunes, qualifiés ou non, dans tous les secteurs en France et en IDF. Implication des entreprises dans le développement des compétences des salariés, à la fois pointues et transversales.

Présentation développée du mini scénario

Dans un contexte économique français désormais caractérisé par une croissance élevée, les créations d'emplois sont pourtant faibles en raison de l'augmentation de la productivité et de la poursuite de l'augmentation de la population active (maintien des seniors, augmentation du travail des femmes). En conséquence, le taux de chômage reste élevé. En IDF, la situation est similaire aux données nationales.

L'évolution de l'emploi par secteurs d'activités est marquée pour sa part, par une poursuite accélérée de la diminution des emplois dans l'industrie. Dès lors, plus de 80% des emplois sont concentrés dans le secteur des services en France et 95% en IDF.

De son côté l'évolution de l'emploi par métiers au niveau national, est caractérisée par des créations modérées d'emplois à faibles niveaux de qualification, notamment dans le secteur des métiers de services, longtemps pourvoyeur. Cette situation se confirme en IDF.

Ces évolutions défavorables du marché du travail aboutissent en France et en IDF, à une disparition des niveaux de qualifications IV et V au profit d'emplois sans qualifications d'une part et d'emplois à qualifications élevées dans l'industrie et dans les services, d'autre part.

Face à cette dégradation de l'emploi des jeunes à faible niveau de qualification, les politiques et dispositifs d'aide sont renforcés. En outre, la coordination de ces dispositifs est transférée de manière effective et entière aux régions.

Malgré ces politiques volontaristes, le chômage des jeunes connaît néanmoins une forte progression. En effet, les jeunes faiblement qualifiés voient leur taux de chômage évoluer de 30% à 50% dans tous les secteurs, avec une concurrence accrue des seniors qui restent sur le marché de l'emploi.

Enfin et dans ce cadre d'intégration de personnes non qualifiées dans les entreprises, on observe, une implication importante de leur part, dans le développement des compétences des salariés, à la fois pointues et transversales.

3.1.6. LA COMPOSANTE SYSTEME EDUCATIF ET DISPOSITIFS DE FORMATION

a/ Les mini-scénarios de la composante système éducatif et dispositifs de formations : les chemins.

Variables	Hypothèse tendancielle-configuration actuelle	Hypothèse n°2	Hypothèse n°3	Hypothèse n°4
Variable n°1 : Orientations générales de la politique de l'éducation nationale	Maintien de la durée des études dans un contexte de limitation budgétaire et de développement de la formation par l'alternance par rapport à la formation initiale (Poids de l'apprentissage dans le second cycle professionnel en 2002-2003 pour les niveaux V et IV : 27.85 et 28.22%)	Le budget se maintient, la durée des études se maintient et la part de l'alternance se maintient à 28%.	Le budget augmente, la durée des études augmente, et la part de l'alternance diminue à 18%.	Le budget baisse, la durée des études aussi et la part de l'alternance augmente à 40%.
Variable n°2 : Orientations des autres acteurs de la politique scolaire	Le poids dans le pilotage du dispositif de formation professionnelle des conseils régionaux, des entreprises, des associations et des ministères (autres EN : travail, agriculture) augmente.	Le poids des collectivités dans le pilotage du dispositif de formation ne bouge pas alors que celui des entreprises augmente.	L'ultra-libéralisme fait que le système éducatif est devenu un marché aux mains de sociétés privées.	
Variable n°3 : Rôle, politique et influence de l'enseignement catholique au sein du système éducatif	Les règles de partenariat entre l'enseignement catholique et l'enseignement public sont établies selon une proportion de 20-80%, avec une baisse significative de cette proportion pour l'enseignement catholique dans certaines régions. IDF : Hétérogénéité de la présence de l'enseignement catholique en IDF, en général peu orienté vers les publics en difficulté.	Les règles de partenariat sont modifiées et permettent une croissance relative de l'enseignement catholique (25/75) Forte attractivité de l'enseignement professionnel catholique (privé sous contrat) « par défaut » d'image de l'enseignement public. IDF : Hétérogénéité de la présence de l'enseignement catholique en IDF, davantage axé vers les publics en difficulté.	Les règles de partenariat sont appliquées de telle façon qu'elles aboutissent à une régression de l'enseignement catholique (12/88).	
Variable n°4 : Organisation des filières de formation pré-professionnelle et professionnelle	Instabilité du collège; cloisonnement et orientation par l'échec entre LGT, LP et UFA. TA affectée en priorité aux UFA..	La formation professionnelle à la sortie de la 3 ^{ème} (et pas avant) se fait en alternance sous statut salarié. Partage des missions à l'intérieur des dispositifs de formation : formation professionnelle en LP ou en UFA sous l'égide des entreprises et formation générale, humaine et civique en établissement d'accueil (foyer ou accueil de jour).	Dès l'âge de 14ans, de multiples passerelles permettent de passer d'une filière à une autre, d'un statut à un autre . Le système est structuré par la perspective d'une formation tout au long de la vie.	Restauration du LP comme voie de formation à parité avec la voie générale, ceci grâce à la mise en place de passerelles entre filières. Il y a mixité sociale et mixité de « niveaux scolaires » au LP et en UFA.
Variable n°5 : L'orientation vers la formation professionnelle : profils et niveau des élèves	Forte corrélation entre l'orientation précoce vers la voie professionnelle, l'échec scolaire et l'origine sociale de milieu très défavorisé (en particulier, pauvreté liée à l'immigration des adultes). Des essais de lutte contre la sortie du système scolaire sans qualification. IDF : Financement par le conseil régional d'IDF de plates-formes de remobilisation.	Une politique volontariste et centrée sur les individus et non sur les structures ou les quartiers promeut les élèves « méritants » et casse le déterminisme entre milieu social défavorisé et échec scolaire.	Les jeunes en difficulté scolaire échouent face aux exigences croissantes de la formation en LP et de ce fait sortent sans qualification.	La population sortant de l'école sans qualification, ni diplôme est en augmentation ; elle est embauchée en emplois précaires pour des tâches d'ouvriers spécialisés formés en fonction des besoins.

Variable n°6 : Dispositifs d'accueil et de formation des jeunes migrants isolés	Les dispositifs d'accueil et de formation des Mineurs Etrangers Isolés (MEI) sont inadaptés en France et en IDF. IDF : Recherches autour d'un centre d'accueil, d'évaluation et d'orientation des MEI.	L'accueil et la formation durable des MEI sont subordonnés à la réussite d'un examen attestant de la maîtrise du français. C'est une règle européenne. (intégration restreinte)	Il n'y a plus de MEI.	Politique d'accueil et de formation adaptée aux problématiques des MEI et permettant leur intégration dans la société française. (intégration élargie)
Variable n°7 : Attractivité des dispositifs de formation professionnelle alternatifs à ceux de la Fondation	Seuls l'enseignement public ou les centres de formations soutenus par les professions peuvent assurer les formations professionnelles exigeant des investissements lourds. Sauf exception, l'enseignement privé assure des formations tertiaires. IDF : le conseil régional d'IDF apporte une aide financière significative à l'enseignement privé sous contrat en IDF (enseignement catholique)	Seuls les établissements ou réseau d'établissements pouvant offrir toute la palette des dispositifs, y compris la formation tout au long de la vie et la VAE, demeurent attractifs. Les petites structures isolées végètent ou disparaissent.	La formation professionnelle est un marché libéralisé. L'enseignement public subsiste mais est peu compétitif. Forte concurrence sur le marché de l'alternance entre l'enseignement privé catholique, des groupes privés internationaux à but lucratif, les branches professionnelles et les chambres de commerce.	
Variable n°8 : Recherches et expérimentations pour adapter la pédagogie aux besoins des jeunes en difficulté	Les recherches et expérimentations en matière pédagogique se heurtent au statut des enseignants et aux méthodes pédagogiques dominantes. L'exclusion des jeunes qui n'adhère pas à la logique d'assistance conduit de nombreux jeunes à sortir chaque année de la scolarité initiale sans qualification ni diplôme.	La recherche et l'innovation pédagogiques sont une composante obligatoire du projet d'établissement avec obligation d'évaluation.	Tout tourne autour de l'acquisition et du renforcement d'un socle commun de connaissances, pas de compétences transversales	
Variable n°9 : Évolution des règles concernant les établissements et les chefs d'établissements	Emergence du processus d'évaluation dans le fonctionnement des établissements scolaires, processus appelé à terme à conditionner l'attribution de moyens financiers. Rôle clé du chef d'établissement avec des responsabilités croissantes.	Les moyens attribués à un établissement scolaire sont standardisés sans prise en compte de spécificité de projet ou de public accueillis. Le chef d'établissement = administrateur.	Les moyens attribués par l'État sont complétés par des moyens autres négociés par le directeur avec des partenaires sur présentation de projets. Le chef d'établissement = manager	Disparition des financements publics : toutes les relations sont contractuelles entre un établissement et les partenaires qu'il trouve. Le chef d'établissement = manager
Variable n°10 : Métier, compétences et motivation des enseignants	Renouvellement massif du corps enseignant sans changement de statut. Pénurie de professeurs qualifiés dans l'enseignement professionnel.	Un corps enseignant venu d'ailleurs (Europe de l'Est et Afrique) aux conditions statutaires inchangées.	La profession est régie par la logique de compétences, les enseignants sont présents dans l'établissement pour toute la durée de leur service hebdomadaire. Le travail est reconnu (financièrement et VAE).	

Orientation par l'échec et sclérose du système éducatif français
 →

Désengagement de l'éducation nationale au profit de la loi du marché
 →

Sélectivité et enrichissement des structures éducatives, notamment professionnelles
 →

Restauration de l'enseignement professionnel et logiques d'évaluations
 →

b) description détaillée des mini-scénarios d'évolution de la composante système éducatif et des dispositifs de formations.

A partir des chemins tracés par le groupe de travail sur la grille d'analyse morphologique, quatre mini-scénarios d'évolution ont été identifiés pour la composante système éducatif et dispositifs de formations.

Pour chacun de ces mini-scénarios, nous vous exposons une description synthétique suivie d'une présentation littéraire des hypothèses futures envisagées :

Orientation par l'échec et sclérose du système éducatif français

Synthèse :

Maintien de la durée des études dans un contexte de limitation budgétaire et développement de la formation par l'alternance par rapport à la formation initiale. Augmentation du poids des conseils régionaux, entreprises, associations et ministères (autres EN : agriculture, travail...) dans le pilotage du dispositif de formation professionnelle. Répartition de l'enseignement catholique et de l'enseignement public selon une proportion figée à 20-80%. Hétérogénéité de la présence de l'enseignement catholique en IDF, en général peu orienté vers les publics en difficulté. Persistance de l'instabilité du collège et de l'orientation par l'échec vers les LP et les UFA. Forte corrélation entre l'orientation précoce vers la voie professionnelle, l'échec scolaire et l'origine sociale de milieu très défavorisé. Inadaptation des dispositifs d'accueil et de formation des mineurs étrangers isolés. Formations professionnelles exigeant des investissements lourds essentiellement assurées par l'enseignement public ou les centres de formation soutenus par les professions. Freins aux recherches et expérimentations pédagogiques. Renforcement du processus d'évaluation des établissements scolaires. Renouvellement massif du corps enseignant sans changement de statut. Pénurie de professeurs qualifiés dans l'enseignement professionnel.

Présentation développée du mini scénario

Dans un contexte de limitation budgétaire, l'éducation nationale s'oriente vers un maintien de la durée des études et le développement de la formation par l'alternance par rapport à la formation initiale. Parallèlement, le poids dans le pilotage des dispositifs de formation professionnelle des autres acteurs de la politique scolaire, tels que les conseils régionaux, les entreprises, les associations et les ministères (autres EN : agriculture, travail) augmente.

Dans ce cadre, l'enseignement catholique est confronté à une définition des règles de partenariat avec l'éducation nationale selon une proportion qui reste figée à 20-80%, conjuguée à une baisse significative de ses effectifs dans certaines régions. Au delà de cette répartition nationale, la présence de l'enseignement catholique en Ile- de -France est plutôt hétérogène et en général peu orientée vers les publics en difficulté. En outre, les formations professionnelles exigeant des investissements lourds étant essentiellement assurées par l'enseignement public ou les centres de formations soutenus par les professions, l'enseignement privé organise principalement des formations tertiaires.

S'agissant de l'organisation des filières de formation pré-professionnelle et professionnelle, le système scolaire ne semble pas s'être adapté à l'allongement et encore moins à la « massification » des études. En effet, le collège et plus précisément les classes de 4^{ème} et de 3^{ème} demeurent instables, alors que l'orientation vers les LP et les UFA est toujours motivée par l'échec scolaire. De surcroît, il existe toujours une forte corrélation entre l'orientation précoce vers la voie professionnelle, l'échec scolaire et l'origine sociale de milieu très défavorisé. Parallèlement, les dispositifs d'accueil et de formation des mineurs étrangers isolés restent inadaptés.

En matière pédagogique, les recherches et expérimentations se heurtent au statut des enseignants et aux méthodes pédagogiques dominantes. Dès lors, l'exclusion des jeunes qui n'adhèrent pas à la logique d'assistance, conduit nombre d'entre eux à sortir chaque année de la scolarité initiale sans diplôme ni qualification.

Enfin, concernant le fonctionnement des établissements, le processus d'évaluation se renforce et tend à terme à conditionner l'attribution des moyens financiers. Le rôle du directeur devient clé et ses responsabilités augmentent.

En revanche, le problème de renouvellement massif du corps enseignant sans changement de statut demeure et la pénurie de professeurs qualifiés dans l'enseignement professionnel s'aggrave.

Restauration de l'enseignement professionnel et logiques d'évaluations

Synthèse :

Maintien du budget de l'Éducation nationale, de la durée des études et du poids de l'alternance (28%) par rapport à la formation initiale. Augmentation du poids des conseils régionaux, entreprises, associations et ministères dans le pilotage du dispositif de formation professionnelle. Modification des règles de partenariat entre l'éducation nationale et l'enseignement catholique, avec une croissance de ce dernier à 25% notamment davantage axé en IDF vers les publics en difficulté. Valorisation du lycée professionnel comme voie de formation à parité avec la voie générale. Promotion des élèves méritants et rupture du déterminisme entre milieu social défavorisé et échec scolaire. Politique d'accueil et de formation des MEI adaptée. Formations professionnelles exigeant des investissements lourds essentiellement assurées par l'enseignement public ou les centres de formation soutenus par les professions. Projet d'établissement comportant obligatoirement de la recherche et des innovations pédagogiques, assorti d'une obligation d'évaluation. Adjonction de moyens négociés avec d'autres partenaires à ceux attribués par l'État. Le chef d'établissement scolaire = manager. La profession d'enseignant est régie par une logique de compétences.

Présentation développée du mini-scénario

Dans un contexte de continuité budgétaire, l'éducation nationale s'oriente vers un maintien de la durée des études et de la part de l'alternance à 28% par rapport à la formation initiale. Parallèlement, le poids dans le pilotage des dispositifs de formation professionnelle des autres acteurs de la politique scolaire, tels que les conseils régionaux, les entreprises, les associations et les ministères augmente.

En outre, l'environnement politique et institutionnel permet une redéfinition des règles de partenariat entre l'éducation nationale et l'enseignement catholique, avec une croissance relative de ce dernier à 25%.

Dans ce cadre, l'enseignement catholique bénéficie d'une attractivité nouvelle et forte de ses établissements professionnels sous contrat, en réponse au « défaut d'image » de l'enseignement public dans ce secteur. Cependant, dans la mesure où seuls l'enseignement public ou les centres de formation soutenus par les professions peuvent assurer les formations professionnelles exigeant des investissements lourds, l'enseignement catholique organise essentiellement des formations tertiaires.

En IDF, malgré le développement favorable de l'enseignement catholique notamment vers les publics en difficultés, sa présence reste hétérogène selon les différents départements franciliens.

A l'instar de l'enseignement général, l'enseignement professionnel se renouvelle dans son organisation et ses procédures d'orientation. En effet, la mise en place de passerelles entre les filières générales et professionnelles contribue à restaurer le lycée professionnel comme voie de formation à parité avec la voie générale. Au demeurant, on observe une mixité sociale et une mixité de « niveaux scolaires » au sein des lycées professionnels et dans les unités de formation par l'apprentissage (UFA). De plus, une politique volontariste et centrée sur les individus et non sur les structures ou les quartiers, promeut les élèves « méritants » et casse le déterminisme entre le milieu social défavorisé et l'échec scolaire. Dans ce contexte, l'orientation vers le lycée professionnel des élèves en échec scolaire disparaît.

Ce mouvement s'étend bientôt à la pédagogie à destination des jeunes en difficulté. A cet effet, la recherche et l'innovation pédagogiques deviennent une composante obligatoire du projet d'établissement, qui est assorti d'une obligation d'évaluation. Les mineurs étrangers isolés sont également pris en compte. Une politique d'accueil et de formation adaptée à leurs problématiques permet leur intégration de manière élargie dans la société française.

Concernant le fonctionnement des établissements, les moyens attribués par l'État sont désormais complétés par des moyens autres, négociés par le directeur avec différents partenaires sur présentation de projets. Dans ce contexte, le chef d'établissement scolaire assure des fonctions managériales étendues. La profession d'enseignant est dorénavant régie par une logique de compétences ; elle est reconnue financièrement et au titre de la VAE. Dans le cadre de cette rénovation de la profession, les enseignants sont maintenant présents dans l'établissement pour toute la durée de leur service hebdomadaire.

Synthèse :

Recul budgétaire de l'EN, baisse de la durée des études et augmentation de la part de l'alternance à 40 %. Abandon du système éducatif à l'ultra-libéralisme et désengagement de l'éducation nationale. Forte concurrence sur le marché de l'alternance, désormais libéralisé. Régression à 12% de la part de l'enseignement catholique par rapport à l'enseignement public. Persistance de l'instabilité du collège et de l'orientation par l'échec vers les LP et les UFA. Augmentation de la population sortant de l'école sans qualification, ni diplôme. Freins aux recherches et expérimentations pédagogiques. Inadaptation des dispositifs d'accueil et de formation des mineurs étrangers isolés. Standardisation de l'attribution des moyens aux établissements, sans prise compte des projets ou des publics accueillis. Le chef d'établissement scolaire = un administrateur. Renouvellement massif du corps enseignant sans changement de statut. Pénurie de professeurs qualifiés dans l'enseignement professionnel.

Présentation développée du mini-scénario

Dans un contexte de recul budgétaire, l'éducation nationale s'oriente vers une diminution de la durée des études ainsi qu'une augmentation de la part de l'alternance à 40% par rapport à la formation initiale.

Ces orientations politiques laissent apparaître un désengagement de l'éducation nationale sous la pression de l'ultra-libéralisme. A cet égard et dans le cadre de la loi du marché, le système éducatif est bientôt abandonné aux mains de sociétés privées.

Dans ce contexte, la formation professionnelle évolue également vers un marché libéralisé. On observe ainsi une forte concurrence sur le marché de l'alternance entre l'enseignement privé catholique, les groupes internationaux à but lucratif, les branches professionnelles et les chambres de commerce, alors que l'enseignement public, peu compétitif, végète.

En outre, cet environnement peu favorable et les règles de partenariat entre l'éducation nationale et l'enseignement catholique, aboutissent à une régression de la part de ce dernier à 12%.

Dans le cadre de l'effacement de l'éducation nationale, les différentes filières de l'enseignement et notamment l'enseignement professionnel, peinent à dépasser leurs difficultés traditionnelles. En effet, le collège et plus précisément les classes de 4^{ème} et 3^{ème} demeurent instables alors que l'orientation vers les LP et les UFA est toujours motivée par l'échec scolaire. Parallèlement, la population sortant de l'école sans qualification, ni diplôme est en augmentation. Elle est embauchée sur des emplois précaires pour des tâches d'ouvriers spécialisés, formés au gré des besoins.

Dans cette optique, les recherches et expérimentations pédagogiques se heurtent toujours au statut des enseignants et aux méthodes pédagogiques traditionnelles. L'exclusion des jeunes qui n'adhèrent pas à la logique d'assistance, conduit nombre d'entre eux à sortir chaque année de la scolarité sans formation. De leur côté, les dispositifs d'accueil et de formation des mineurs étrangers isolés restent inadaptés, en France et en IDF.

Dans le cadre du fonctionnement des établissements, les moyens attribués sont standardisés sans prise en compte de spécificité de projet ou de publics accueillis. Le directeur est un simple administrateur alors que le problème de renouvellement massif du corps enseignant sans changement de statut demeure. Au surplus, la pénurie de professeurs qualifiés dans l'enseignement professionnel s'aggrave.

Sélectivité et enrichissement des structures éducatives, notamment professionnelles

Synthèse :

Augmentation du budget et de la durée des études. Diminution de la part de l'alternance (18%) par rapport à la formation initiale. Dans le pilotage du dispositif de formation professionnelle, augmentation du poids des conseils régionaux, entreprises, associations et ministères. Règles de partenariat entre l'enseignement public et l'enseignement catholique inchangées (80 %/20%). Hétérogénéité de la présence de l'enseignement catholique en IDF, peu axé vers les publics en difficulté. Structuration du système de formation professionnelle autour de la formation tout au long de la vie et création de passerelles entre les différentes filières et statuts. Attractivité des seuls établissements intégrant la formation tout au long de la vie et la VAE. Aggravation de l'échec scolaire des jeunes en difficulté face aux exigences croissantes en lycée professionnel. Acquisition et renforcement d'un socle commun de connaissances. Subordination de l'accueil et de la formation des MEI à la réussite à un examen attestant de la maîtrise du français. Renforcement du processus d'évaluation des établissements scolaires. Rôle clé et responsabilités croissantes du chef d'établissement scolaire. Réponse à la pénurie d'enseignants par le recrutement de professeurs étrangers, sans changement des conditions statutaires.

Présentation développée du mini-scénario

Dans un contexte de croissance budgétaire, l'éducation nationale s'oriente vers un allongement de la durée des études et une diminution de la part de l'alternance (18%) par rapport à la formation initiale. Parallèlement, le poids dans le pilotage des dispositifs de formation professionnelle des autres acteurs de la politique scolaire, tels que les conseils régionaux, les entreprises, les associations et les ministères augmente. En outre, les règles de partenariat entre l'enseignement catholique et l'enseignement public sont établies selon une répartition fixée à 20 / 80%, avec une baisse significative de cette proportion pour l'enseignement catholique dans certaines régions. En IDF, la présence de l'enseignement catholique est hétérogène et peu orientée vers les publics en difficulté.

Dans le cadre de ce contexte budgétaire favorable, la structure de l'enseignement professionnel en France se renouvelle. En effet, le système est désormais structuré par la perspective de la formation tout au long de la vie. Par ailleurs, à partir de l'âge de 14 ans, de multiples passerelles permettent aux élèves de passer d'une filière à une autre, d'un statut à un autre. Dès lors, seuls les établissements ou réseaux d'établissements pouvant offrir toute la palette des dispositifs, y compris la formation tout au long de la vie et la VAE, demeurent attractifs. Les petites structures isolées végètent ou disparaissent.

Cependant, face aux exigences croissantes de la formation en lycée professionnel, l'échec scolaire s'aggrave et de ce fait, les jeunes en difficulté sortent du système sans qualification. En suivant la même politique d'exigence, l'accueil et la formation durable des mineurs étrangers isolés sont subordonnés à la réussite d'un examen attestant de la maîtrise du français, conformément à la réglementation européenne.

De son côté, la pédagogie, notamment à destination des jeunes en difficulté, se centre sur l'acquisition d'un socle commun de connaissances.

Dans le cadre du fonctionnement des établissements, le processus d'évaluation se renforce et tend à terme, à conditionner l'attribution des moyens financiers. Le rôle du directeur devient clé et ses responsabilités augmentent. La pénurie d'enseignants est résolue par le recrutement d'un corps enseignant d'origine étrangère (Europe de l'Est et Afrique), aux termes de conditions statutaires inchangées.

3.2. LES SCENARIOS GLOBAUX

L'étape suivante est une étape de synthèse des travaux précédents. Une nouvelle grille d'analyse morphologique a été constituée à partir des composantes et de leurs différentes configurations futures qui correspondent aux mini-scénarios repérés précédemment.



A partir de cette grille portant sur l'ensemble de la réflexion, le groupe de travail a pu construire des **scénarios globaux de l'environnement de la formation de la Fondation d'Auteuil en Ile-de-France, à l'horizon 2015**, en repérant des combinaisons d'hypothèses. Ce sont ces travaux que nous présentons ci-après.



Ces scénarios une fois décrits sont exposés dans une version rédigée. Ces narrations articulent les idées clefs, les événements majeurs, suggèrent des liens qui donnent sens et corps à la vision d'avenir, afin de permettre de saisir pour chacun le « monde possible » envisagé.


4 LA CONSTRUCTION DES SCENARIOS GLOBAUX DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE POUR LA FONDATION D'AUTEUIL EN ILE-DE-FRANCE EN 2015

4.1. PRESENTATION DE LA GRILLE SYNTHETIQUE D'ANALYSE MORPHOLOGIQUE GLOBALE.

Composantes	Mini scénario A	Mini scénario B	Mini scénario C	Mini scénario D
Contexte sociologique	Aggravation de la crise du lien social en France	Retour des solidarités et des collaborations inter-générationnelles et inter-culturelles en France	Repli des individus sur la famille et ségrégation accrue entre les différentes catégories sociales en France.	Dispersion des références classiques et émergence de nouveaux modèles et valeurs en France.
Contexte régional	Disparités intra-régionales et tensions sociales	Développement de solidarités intra-régionales et croissance harmonieuse des activités et de la population.	Ségrégation géographique et sociale en IDF.	Rééquilibrage IDF/Province et émergence de nouvelles solidarités.
Protection, accompagnement social et protection des jeunes : caractéristiques générales	Renforcement du poids du département et des droits des usagers.	Politiques publiques centrées sur la protection de l'enfance et les droits de la famille.	Politiques publiques en matière d'enfance et de famille réduite à une action curative.	La loi du marché prend le pas sur la protection sociale et entraîne sa disparition.
Protection, accompagnement social et protection des jeunes : la politique de placement	Cloisonnement des filières et hétérogénéité des jeunes pris en charge par l'ASE	Efficacité de la prévention et enrichissement des mesures éducatives.	Réduction des moyens, action curative et tardive du système de protection de l'enfance.	Réduction des moyens et action spécialisée des dispositifs de protection de l'enfance.
Contexte économique et marché du travail	Economie morose et marché du travail atone. Relatif maintien des emplois faiblement qualifiés (T).	Reprise économique et renouveau du marché du travail au profit des emplois faiblement qualifiés.	Crise de l'économie et de l'emploi. Forte augmentation des niveaux de qualification.	Croissance économique sans emploi. Disparition des emplois à faible niveau de qualification. (Tbis)
Système éducatif et dispositif de formation	Orientation par l'échec et sclérose du système éducatif français.	Restauration de l'enseignement professionnel et logiques d'évaluations	Désengagement de l'éducation nationale au profit de la loi du marché	Sélectivité et enrichissement des structures éducatives, notamment professionnelles.

 « Les lendemains qui chantent »
 « La ligne de la plus forte pente »

 « Les marchands du temple »
 « La papy way »

 Vers une société du temps libre

4.2. PRESENTATION DES SCENARIOS GLOBAUX

En résumé :

1

2

3

4

5

« Mauvais penchants » « la ligne de plus forte pente »	« Les lendemains qui chantent » « Solidarités humaines »	« Les marchands du temple » « Arrière toute »	« La papy way » « la vieillesse, moteur économique »	« Vers une société du temps libre »
Repli des individus sur la famille et ségrégation accrue entre les différentes catégories sociales en France.	Retour des solidarités et collaborations inter-générationnelles et inter-culturelles en France	Aggravation de la crise du lien social en France	Retour des solidarités et collaborations inter-générationnelles et inter-culturelles en France	Dispersion des références classiques et émergence de nouveaux modèles et valeurs en France.
Disparités intra-régionales et tensions sociales	Développement des solidarités intra-régionales et croissance harmonieuse des activités et de la population.	Ségrégation géographique et sociale en IDF.	Développement des solidarités intra-régionales et croissance harmonieuse des activités et de la population.	Rééquilibrage IDF/Province et émergence de nouvelles solidarités.
Politiques publiques en matière d'enfance et de famille réduite à une action curative.	Politiques publiques centrées sur la protection de l'enfance et les droits de la famille.	La loi du marché prend le pas sur la protection sociale et entraîne sa disparition.	Politiques publiques en matière d'enfance et de famille réduite à une action curative.	Politiques publiques centrées sur la protection de l'enfance et les droits de la famille.
Réduction des moyens et action spécialisée des dispositifs de protection de l'enfance.	Efficacité de la prévention et enrichissement des mesures éducatives.	Réduction des moyens, action curative et tardive du système de protection de l'enfance.	Réduction des moyens et action spécialisée des dispositifs de protection de l'enfance.	Efficacité de la prévention et enrichissement des mesures éducatives.
Crise de l'économie et de l'emploi. Forte augmentation des niveaux de qualification.	Reprise économique et renouveau du marché du travail au profit des emplois faiblement qualifiés.	Crise de l'économie et de l'emploi. Forte augmentation des niveaux de qualification.	Reprise économique et renouveau du marché du travail au profit des emplois faiblement qualifiés.	Economie morose et marché du travail atone. Relatif maintien des emplois faiblement qualifiés (T).
Orientation par l'échec et sclérose du système éducatif français.	Restauration de l'enseignement professionnel et logiques d'évaluations	Désengagement de l'éducation nationale au profit de la loi du marché.	Restauration de l'enseignement professionnel et logiques d'évaluations	Sélectivité et enrichissement des structures éducatives, notamment professionnelles.

En détail :

<p>« Mauvais penchants » « la ligne de plus forte pente »</p>	<p>« Les lendemains qui chantent » « Solidarités humaines »</p>	<p>« Les marchands du temple » « Arrière toute »</p>	<p>« La papy way » « la vieillesse, moteur économique »</p>	<p>« Vers une société du temps libre »</p>
<p>Repli des individus sur la famille et ségrégation accrue entre les différentes catégories sociales en France.</p> <p>Ecrasement de l'individu par le travail. Accessibilité des loisirs à la seule élite. Radicalisation des communautés religieuses sur leur identité et mise en cause du principe de laïcité. Attribution des missions de socialisation et de formation à un système éducatif concurrentiel. Repli des individus sur la famille particulièrement sensible en IDF. Recul de l'entrée des jeunes dans la vie adulte. Ségrégation accrue des populations en situation d'exclusion et développement de sociétés parallèles. Intégration impossible des personnes d'origines culturelles étrangères avec en IDF une concentration dans des bidonvilles. Forte augmentation des mineurs étrangers, concentrés en IDF et de moins en moins intégrés.</p>	<p>Retour des solidarités et collaborations inter-générationnelles et inter-culturelles en France</p> <p>Restauration de l'équilibre entre la vie professionnelle et les loisirs. Rattachement au Christianisme ou à l'Islam d'ordre culturel. Structuration de la coexistence entre les religions par le principe de laïcité. Réinstitutionnalisation de l'école. Affermissement de la famille en France et en IDF. Insertion sociale et professionnelle précoce des jeunes et développement de collaborations inter-générationnelles. Intégration et insertion des populations en risque d'exclusion dont celles d'origines culturelles différentes. Réduction du nombre de mineurs étrangers isolés qui s'intègrent et se répartissent mieux sur le territoire français.</p>	<p>Aggravation de la crise du lien social en France</p> <p>Priorisation du travail comme moyen d'équilibre personnel et social et importance croissante des loisirs. Rattachement à l'Islam ou au Christianisme d'ordre culturel. Structuration de la coexistence entre les religions par le principe de laïcité. Évolution d'une école sacralisée vers une école « nécessaire » sur le plan de la socialisation et de la formation. Fragilisation de la famille. Prolongation de la période d'entrée dans la vie adulte et recul des jeunes face à la prise de responsabilités. Transmission des difficultés sociales sur plusieurs générations. Intégration difficile par la société française des personnes d'origines culturelles différentes. Concentration en IDF d'une population étrangère majoritairement en difficulté. Intégration de mineurs isolés étrangers en augmentation. Concentration des MEI sur l'IDF et le Nord.</p>	<p>Retour des solidarités et collaborations inter-générationnelles et inter-culturelles en France</p> <p>Restauration de l'équilibre entre la vie professionnelle et les loisirs. Rattachement au Christianisme ou à l'Islam d'ordre culturel. Structuration de la coexistence entre les religions par le principe de laïcité. Réinstitutionnalisation de l'école. Affermissement de la famille en France et en IDF. Insertion sociale et professionnelle précoce des jeunes et développement de collaborations inter-générationnelles. Intégration et insertion des populations en risque d'exclusion dont celles d'origines culturelles différentes. Réduction du nombre de mineurs étrangers isolés qui s'intègrent et se répartissent mieux sur le territoire français.</p>	<p>Dispersion des références classiques et émergence de nouveaux modèles et valeurs en France.</p> <p>La valeur loisir supplante la valeur travail. Appartenance religieuse dispersée et déconnectée de toute tradition culturelle et désuétude du principe de laïcité. Attribution des missions de socialisation et de formation à un système éducatif concurrentiel. Eclatement de la cellule familiale nucléaire classique et émergence de nouveaux modèles. Entrée plus rapide dans la vie adulte. Transmission des difficultés sociales sur plusieurs générations. Mais intégration facilitée par la société française des personnes d'origines culturelles différentes. Intégration d'une population de mineurs étrangers isolés en augmentation (variétés et origine), dispersée sur l'ensemble du territoire français frontalier.</p>

<p>Disparités intra-régionales et tensions sociales</p> <p>Priorité donnée par le conseil régional d'IDF à l'accompagnement social et à l'insertion des jeunes, avec une mise en place lente des mesures. Maintien de la position de Paris et éclatement territorial. Augmentation du rôle international de la région par rapport à Paris. En IDF, disparités régionales en matière d'équipements. Progression du poids économique de l'IDF au détriment des autres métropoles régionales. Croissance modérée de la population francilienne et part importante des personnes d'origine immigrée (1/5). Prépondérance des personnes seules et des femmes âgées sur Paris. Forte part des familles en banlieue et en grande couronne. Faible nombre de logements disponibles et accessibles financièrement en IDF. Insuffisance des transports de banlieue à banlieue. Maintien du transport individuel et augmentation du temps de trajet entre le domicile et le lieu de travail. Concentration des politiques de la ville sur les banlieues en difficulté avec une progression des aides financières. Vulnérabilité des personnes en risque d'exclusion et des jeunes en difficulté en raison de l'isolement et de la pauvreté. Emergence d'une « culture » de banlieue</p>	<p>Développement des solidarités intra-régionales et croissance harmonieuse des activités et de la population.</p> <p>Priorité donnée par le conseil régional d'IDF à l'accompagnement social et à l'insertion des jeunes, avec un renforcement des investissements. Recomposition régionale avec création de nouvelles villes nouvelles et de pôles de développement. Concentration du rôle international sur Paris. Rééquilibrage des équipements et emplois au profit de l'Est et du Nord. IDF, principal pôle économique du territoire national. Forte croissance de la population francilienne avec augmentation des flux migratoires d'origine européenne. Equilibrage des tranches d'âges sur l'ensemble du territoire francilien. Fort développement d'un parc de logements accessibles financièrement. Diminution des temps de trajets et recul de l'usage des transports. Concentration des politiques de la ville sur les banlieues en difficulté avec de très fortes progressions d'aides financières. Emergence d'une identité de quartier positive, développement des solidarités intergénérationnelles et réduction de la</p>	<p>Ségrégation géographique et sociale en IDF.</p> <p>Diminution des investissements du conseil régional au profit de l'accompagnement social et de l'insertion des jeunes. Concentration des activités, du développement ainsi que du rôle international de la région sur Paris. Concentration des emplois et des équipements sur Paris. Politique de décentralisation des activités économiques au bénéfice de la Province. Recul de la population francilienne et diminution des flux migratoires de personnes étrangères. Concentration à Paris des jeunes et des travailleurs. Les familles et personnes âgées sont en banlieue. Quasi-absence de logements accessibles en IDF et développement fort du nombre de travailleurs sans domicile. Saturation des transports en commun et progression des transports individuels. Augmentation du temps de trajet. Politique de ghettoïsation et abandon des quartiers en difficulté, avec un arrêt des aides financières. Accroissement de la vulnérabilité des personnes en risque d'exclusion, notamment des jeunes. La marginalité devient la norme dans ces quartiers.</p> <p>Les zones urbaines et rurales périphériques à la région parisienne</p>	<p>Développement des solidarités intra-régionales et croissance harmonieuse des activités et de la population.</p> <p>Priorité donnée par le conseil régional d'IDF à l'accompagnement social et à l'insertion des jeunes, avec un renforcement des investissements. Recomposition régionale avec création de nouvelles villes nouvelles et de pôles de développement. Concentration du rôle international sur Paris. Rééquilibrage des équipements et emplois au profit de l'Est et du Nord. IDF, principal pôle économique du territoire national. Forte croissance de la population francilienne avec augmentation des flux migratoires d'origine européenne. Equilibrage des tranches d'âges sur l'ensemble du territoire francilien. Fort développement d'un parc de logements accessibles financièrement. Diminution des temps de trajets et recul de l'usage des transports. Concentration des politiques de la ville sur les banlieues en difficulté avec de très fortes progressions d'aides financières. Emergence d'une identité de quartier positive, développement des solidarités intergénérationnelles et réduction de la vulnérabilité des personnes en risque d'exclusion. Les évolutions des zones urbaines et rurales</p>	<p>Rééquilibrage IDF/Province et émergence de nouvelles solidarités.</p> <p>Maintien des investissements au niveau de 2005 du conseil régional en faveur de l'accompagnement social et de l'insertion des jeunes.. Polarisation de la région sur plusieurs villes phares et rôle international dévolu à l'ensemble de l'IDF. Développement de plusieurs pôles économiques en IDF. Politique de décentralisation des activités économiques au bénéfice de la Province. Croissance modérée de la population francilienne et progression de la part des étrangers. Augmentation de la part des familles et des jeunes et diminution des personnes âgées sur Paris. Recul de la proportion des jeunes en banlieue et notamment en grande couronne. Développement de logements « flexibles » proches des emplois. Diminution des temps de trajets et recul de l'usage des transports. Concentration des politiques de la ville sur les banlieues en difficulté, avec de très fortes progressions financières. Emergence d'une identité de quartier, développement des solidarités intergénérationnelles et réduction de la vulnérabilité des personnes en risque d'exclusion. L'évolution des zones urbaines et rurales périphériques à</p>
---	---	--	---	---

<p>marqué par une désocialisation. Dépendance des zones urbaines périphériques vis-à-vis de la région parisienne. Absence d'impact des évolutions de l'IDF sur les zones rurales proches.</p>	<p>vulnérabilité des personnes en risque d'exclusion. Les évolutions des zones urbaines et rurales périphériques ne dépendent pas de celles de l'IDF.</p>	<p>deviennent des villes dortoirs pour les franciliens.</p>	<p>périphériques ne dépendent pas de celles de l'IDF</p>	<p>la région parisienne dépendent des villes phares proches en province.</p>
<p>Politiques publiques en matière d'enfance et de famille réduite à une action curative. Prépondérance du département en matière d'action sociale. Priorité donnée aux personnes âgées et/ou handicapées et à l'insertion. Forte exigence d'évaluation des prestations. Exacerbation de la concurrence entre les institutions. Désintérêt des usagers pour leurs nouveaux droits et échec de la contractualisation. Substitution parentale totale avec placement systématique au moindre coût, traitement séquencé des problématiques familiales. Réduction des moyens : prévention inexistante et passage du préventif au curatif. Dispersion des dispositifs d'insertion et multiplication des tutelles compétentes. Atténuation de cette dispersion en IDF.</p>	<p>Politiques publiques centrées sur la protection de l'enfance et les droits de la famille. Prépondérance du département en matière d'action sociale. Priorité donnée à la protection de l'enfance. Forte exigence d'évaluation des prestations. Exacerbation de la concurrence entre institutions. Renforcement des droits des usagers et implication forte des familles sous forme de contractualisation et d'une augmentation des recours. Prise en charge des jeunes dans leur famille avec co-éducation sans placement, sauf situation d'incapacité parentale. Évolution des moyens en fonction des besoins avec une forte coordination des dispositifs. Région acteur unique de l'insertion des jeunes. Amélioration de la cohérence des dispositifs d'insertion en IDF.</p>	<p>La loi du marché prend le pas sur la protection sociale et entraîne sa disparition. Désengagement du département et privatisation de l'action sociale. Passage de l'évaluation des prestations à la notion de rentabilité. Exacerbation de la concurrence entre les institutions. Renforcement des droits des usagers au travers de la contractualisation, organisation de groupes de lobbying et amplification des recours judiciaires. Dans un contexte de réduction des moyens, politique de protection de l'enfance privatisée, sécuritaire et curative. Désinvestissement de l'État et des collectivités territoriales de l'insertion, laissée à la loi du marché.</p>	<p>Politiques publiques en matière d'enfance et de famille réduite à une action curative. Prépondérance du département en matière d'action sociale. Priorité donnée aux personnes âgées et/ou handicapées et à l'insertion. Forte exigence d'évaluation des prestations. Exacerbation de la concurrence entre les institutions. Désintérêt des usagers pour leurs nouveaux droits et échec de la contractualisation. Substitution parentale totale avec placement systématique au moindre coût, traitement séquencé des problématiques familiales. Réduction des moyens : prévention inexistante et passage du préventif au curatif. Dispersion des dispositifs d'insertion et multiplication des tutelles compétentes. Atténuation de cette dispersion en IDF.</p>	<p>Politiques publiques centrées sur la protection de l'enfance et les droits de la famille. Prépondérance du département en matière d'action sociale. Priorité donnée à la protection de l'enfance. Forte exigence d'évaluation des prestations. Exacerbation de la concurrence entre institutions. Renforcement des droits des usagers et implication forte des familles sous forme de contractualisation et d'une augmentation des recours. Prise en charge des jeunes dans leur famille avec co-éducation et le minimum de placement, sauf situation d'incapacité parentale. Evolution des moyens en fonction des besoins avec une forte coordination des dispositifs. Région acteur unique de l'insertion des jeunes. Amélioration de la cohérence des dispositifs d'insertion en IDF.</p>
<p>Réduction des moyens et action spécialisée des dispositifs de protection de l'enfance. Réduction du nombre de places disponibles. Préférence pour le placement au moindre coût (assistante</p>	<p>Efficacité de la prévention et enrichissement des mesures éducatives. En réponse à la diversité des profils des jeunes nécessitant un placement, proposition et/ou expérimentation de</p>	<p>Réduction des moyens, action curative et tardive du système de protection de l'enfance. Réduction du nombre de placements possibles. Préférence pour le placement au moindre coût (assistante</p>	<p>Réduction des moyens et action spécialisée des dispositifs de protection de l'enfance. Réduction du nombre de places disponibles. Préférence pour le placement au moindre coût (assistante</p>	<p>Efficacité de la prévention et enrichissement des mesures éducatives. En réponse à la diversité des profils des jeunes nécessitant un placement, proposition et/ou expérimentation de prestations</p>

<p>maternelle, ...) en fonction des places disponibles, sans tenir compte du profil du jeune. Passerelles entre les différentes filières de placement impossibles. Publics susceptibles d'être pris en charge par l'ASE issus de familles en situation de misère et souvent déstructurées à fort besoin éducatif. Mais spécialisation de l'ASE sur un type de jeunes au détriment des autres profils: âge 12-16, maltraités ou violents. Choix du placement dans les seuls cas extrêmes. Durée longue avec substitution parentale totale. Concordance entre la durée du placement et les cycles de formation. Pénurie de travailleurs sociaux et accessibilité difficile à la formation.</p>	<p>prestations complémentaires au sein du même établissement. En raison d'un travail de prévention efficace, réduction du nombre d'adolescents en danger et de MEI. Prise en charge précoce par l'ASE de jeunes présentant des difficultés éducatives souvent légères. Les filles sont aussi nombreuses que les garçons. Nombre de places disponibles en adéquation avec le nombre de placements nécessaires, géographiquement au plus près des lieux de formation et des familles. Concordance entre la durée des placements et celle des cycles de formation. Revalorisation des métiers de travailleurs sociaux, conjugué à un accès plus facile à la formation. Nouvel attrait des travailleurs sociaux pour l'IDF en raison de conditions favorables.</p>	<p>maternelle, ...) en fonction des places disponibles, sans tenir compte du profil du jeune. Passerelles entre les différentes filières de placement impossibles. Public potentiel de l'aide sociale à l'enfance : augmentation très forte des enfants des rues tout particulièrement en IDF avec la présence des mineurs étrangers isolés. Mais prise en charge tardive et sélective par l'ASE de jeunes de 16 ans et plus présentant des difficultés multiples et lourdes. La part des filles augmente. Nombre de placements constant et nombre de places en baisse. Diminution de la durée moyenne de placement : un an. MECS = établissements relais. Harmonisation avec les cycles de formation impossible. Recrutement à moindres coûts de travailleurs sociaux étrangers.</p>	<p>maternelle, ...) en fonction des places disponibles, sans tenir compte du profil du jeune. Passerelles entre les différentes filières de placement impossibles. Publics susceptibles d'être pris en charge par l'ASE issus de familles en situation de misère et souvent déstructurées à fort besoin éducatif. Mais spécialisation de l'ASE sur un type de jeunes au détriment des autres profils: âge 12-16, maltraités ou violents. Choix du placement dans les seuls cas extrêmes. Durée longue avec substitution parentale totale. Concordance entre la durée du placement et les cycles de formation. Pénurie de travailleurs sociaux et accessibilité difficile à la formation.</p>	<p>complémentaires au sein du même établissement. En raison d'un travail de prévention efficace, réduction du nombre d'adolescents en danger et de MEI. Prise en charge précoce par l'ASE de jeunes présentant des difficultés éducatives souvent légères. Les filles sont aussi nombreuses que les garçons. Nombre de places disponibles en adéquation avec le nombre de placements nécessaires, géographiquement au plus près des lieux de formation et des familles. Concordance entre la durée des placements et celle des cycles de formation. Revalorisation des métiers de travailleurs sociaux, conjuguée à un accès plus facile à la formation. Nouvel attrait des travailleurs sociaux pour l'IDF en raison de conditions favorables.</p>
<p>Crise de l'économie et de l'emploi. Forte augmentation des niveaux de qualification. Maintien de la population active, croissance nulle et explosion du chômage à plus de 12%. Situation économique aggravée en IDF. Accentuation de la diminution des emplois dans l'industrie et croissance faible de l'emploi dans les services, en particulier en IDF. Créations modérées d'emplois à faible niveau de qualification dans le secteur des services, du BTP et de l'industrie en</p>	<p>Reprise économique et renouveau du marché du travail au profit des emplois faiblement qualifiés. Diminution de la population active, croissance élevée (+de 3%) et taux de chômage faible (- de 7%). Situation similaire en IDF. Augmentation des emplois dans l'industrie avec de nouveaux pôles de compétences et une croissance forte des emplois dans les services. Croissance de l'emploi dans tous les secteurs pour les métiers à faible niveau</p>	<p>Crise de l'économie et de l'emploi. Forte augmentation des niveaux de qualification. Maintien de la population active, croissance nulle et explosion du chômage à plus de 12%. Situation économique aggravée en IDF. Accentuation de la diminution des emplois dans l'industrie et croissance faible de l'emploi dans les services, en particulier en IDF. Créations modérées d'emplois à faible niveau de qualification dans le secteur des services, du BTP et de l'industrie en</p>	<p>Reprise économique et renouveau du marché du travail au profit des emplois faiblement qualifiés. Diminution de la population active, croissance élevée (+de 3%) et taux de chômage faible (- de 7%). Situation similaire en IDF. Augmentation des emplois dans l'industrie avec de nouveaux pôles de compétences et une croissance forte des emplois dans les services. Croissance de l'emploi dans tous les secteurs pour les métiers à faible niveau de qualification. En IDF, forts recrutements dans</p>	<p>Economie morose et marché du travail atone. Relatif maintien des emplois faiblement qualifiés (T). Augmentation de la population active, croissance faible, emploi atone. Stabilité des départs en retraite. Progression du chômage à 10%. Situation aggravée en IDF pour le chômage. Part prépondérante et croissance de l'emploi des services aux entreprises et à la personne. Recul des emplois industriels et agricoles. Dans la création d'emplois part égale des métiers à</p>

<p>France et en IDF. Disparition des emplois sans qualification au profit des niveaux IV et V en France et en IDF. Recul de la politique en faveur des jeunes et disparition des dispositifs « classiques » au profit de stages. Implication des régions dans l'insertion des jeunes mais défaut de coordination entre les différents dispositifs. Forte progression du chômage des jeunes, qualifiés ou non, dans tous les secteurs en France et en IDF. Focalisation des entreprises sur les compétences pointues au détriment des compétences transversales.</p>	<p>de qualification. En IDF, forts recrutements dans le tourisme et les métiers de services à la personne. Recrutement fondé sur les compétences et non le niveau de qualification. Rénovation de la politique de l'emploi en faveur des jeunes, avec la mise en place d'un dispositif d'insertion compensant la précarité du travail. Fort recul du chômage des jeunes. Tension sur le marché du travail particulièrement forte en IDF. Implication des entreprises dans le développement des compétences des salariés, à la fois pointues et transversales.</p>	<p>France et en IDF. Disparition des emplois sans qualification au profit des niveaux IV et V en France et en IDF. Recul de la politique en faveur des jeunes et disparition des dispositifs « classiques » au profit de stages. Implication des régions dans l'insertion des jeunes mais défaut de coordination entre les différents dispositifs. Forte progression du chômage des jeunes, qualifiés ou non, dans tous les secteurs en France et en IDF. Focalisation des entreprises sur les compétences pointues au détriment des compétences transversales.</p>	<p>le tourisme et les métiers de services à la personne. Recrutement fondé sur les compétences et non le niveau de qualification. Rénovation de la politique de l'emploi en faveur des jeunes, avec la mise en place d'un dispositif d'insertion compensant la précarité du travail. Fort recul du chômage des jeunes. Tension sur le marché du travail particulièrement forte en IDF. Implication des entreprises dans le développement des compétences des salariés, à la fois pointues et transversales.</p>	<p>faible niveau de qualification avec ceux à haut niveau.. Difficultés de recrutement dans certains métiers (industrie notamment) à faible niveau de qualification. En IDF, dynamisme particuliers des métiers de services aux entreprises et du tourisme. Un grand nombre d'emplois de faible niveau de qualification dans les services et le bâtiment mais augmentation des niveaux de qualifications dans l'industrie et les métiers administratifs. En IDF, phénomène de « surqualification » en IDF. Axe prioritaire des politiques de l'emploi reste les jeunes à faible niveau de qualification mais recul du nombre de bénéficiaire. En IDF, la région soutient l'emploi des jeunes par des aides financières et le soutien à l'apprentissage. Augmentation du chômage des jeunes, deux fois supérieur à celui de plus de 25 ans. Situation aggravée pour les jeunes sans qualification. Meilleures conditions d'insertion des jeunes en IDF. Attentes accrues des employeurs en matière de compétences transversales.</p>
<p>Orientation par l'échec et sclérose du système éducatif français.</p> <p>Maintien de la durée des études dans un contexte de limitation budgétaire et développement de la formation par l'alternance par rapport</p>	<p>Restauration de l'enseignement professionnel et logiques d'évaluations</p> <p>.Maintien du budget de l'EN, de la durée des études et du poids de l'alternance (28%) par rapport à la</p>	<p>Désengagement de l'éducation nationale au profit de la loi du marché.</p> <p>Recul budgétaire de l'EN, baisse de la durée des études et augmentation de la part de l'alternance à 40 %. Abandon du système</p>	<p>Restauration de l'enseignement professionnel et logiques d'évaluations</p> <p>.Maintien du budget de l'EN, de la durée des études et du poids de l'alternance (28%) par rapport à la formation initiale. Augmentation</p>	<p>Sélectivité et enrichissement des structures éducatives, notamment professionnelles.</p> <p>Augmentation du budget et de la durée des études. Diminution de la part de l'alternance (18%) par rapport à la</p>

<p>à la formation initiale. Augmentation du poids des conseils régionaux, entreprises, associations et ministères (autres EN : agri ; travail) dans le pilotage du dispositif de formation professionnelle. Répartition de l'enseignement catholique et de l'enseignement public selon une proportion figée à 20-80%. Hétérogénéité de la présence de l'enseignement catholique en IDF, en général peu orienté vers les publics en difficulté. Persistance de l'instabilité du collège et de l'orientation par l'échec vers les LP et les UFA. Forte corrélation entre l'orientation précoce vers la voie professionnelle, l'échec scolaire et l'origine sociale de milieu très défavorisé. Inadaptation des dispositifs d'accueil et de formation des mineurs étrangers isolés. Formations professionnelles exigeant des investissements lourds essentiellement assurées par l'enseignement public ou les centres de formation soutenus par les professions. Freins aux recherches et expérimentations pédagogiques. Renforcement du processus d'évaluation des établissements scolaires. Renouvellement massif du corps enseignant sans changement de statut. Pénurie de professeurs qualifiés dans l'enseignement professionnel.</p>	<p>formation initiale. Augmentation du poids des conseils régionaux, entreprises, associations et ministères dans le pilotage du dispositif de formation professionnelle. Modification des règles de partenariat entre l'éducation nationale et l'enseignement catholique, avec une croissance de ce dernier à 25% davantage axé en IDF vers les publics en difficulté. Valorisation du lycée professionnel comme voie de formation à parité avec la voie générale. Promotion des élèves méritants et rupture du déterminisme entre milieu social défavorisé et échec scolaire. Politique d'accueil et de formation des MEI adaptée. Formations professionnelles exigeant des investissements lourds essentiellement assurées par l'enseignement public ou les centres de formation soutenus par les professions. Projet d'établissement comportant obligatoirement de la recherche et des innovations pédagogiques, assorti d'une obligation d'évaluation. Adjonction de moyens négociés avec d'autres partenaires à ceux attribués par l'État. Le chef d'établissement = manager. La profession d'enseignant est régie par une logique de compétences.</p>	<p>éducatif à l'ultra-libéralisme et désengagement de l'éducation nationale. Forte concurrence sur le marché de l'alternance, désormais libéralisé. Régression à 12% de la part de l'enseignement catholique par rapport à l'enseignement public. Persistance de l'instabilité du collège et de l'orientation par l'échec vers les LP et les UFA. Augmentation de la population sortant de l'école sans qualification, ni diplôme. Freins aux recherches et expérimentations pédagogiques. Inadaptation des dispositifs d'accueil et de formation des mineurs étrangers isolés. Standardisation de l'attribution des moyens aux établissements, sans prise compte des projets ou des publics accueillis. Le chef d'établissement = un administrateur. Renouvellement massif du corps enseignant sans changement de statut. Pénurie de professeurs qualifiés dans l'enseignement professionnel.</p>	<p>du poids des conseils régionaux, entreprises, associations et ministères dans le pilotage du dispositif de formation professionnelle. Modification des règles de partenariat entre l'éducation nationale et l'enseignement catholique, avec une croissance de ce dernier à 25% davantage axé en IDF vers les publics en difficulté. Valorisation du lycée professionnel comme voie de formation à parité avec la voie générale. Promotion des élèves méritants et rupture du déterminisme entre milieu social défavorisé et échec scolaire. Politique d'accueil et de formation des MEI adaptée. Formations professionnelles exigeant des investissements lourds essentiellement assurées par l'enseignement public ou les centres de formation soutenus par les professions. Projet d'établissement comportant obligatoirement de la recherche et des innovations pédagogiques, assorti d'une obligation d'évaluation. Adjonction de moyens négociés avec d'autres partenaires à ceux attribués par l'État. Le chef d'établissement = manager. La profession d'enseignant est régie par une logique de compétences.</p>	<p>formation initiale. Dans le pilotage du dispositif de formation professionnelle, augmentation du poids des conseils régionaux, entreprises, associations et ministères. Règles de partenariat entre l'enseignement public et l'enseignement catholique inchangées (80 %/20%). Hétérogénéité de la présence de l'enseignement catholique en IDF, peu axé vers les publics en difficulté. Structuration du système de formation professionnelle autour de la formation tout au long de la vie et création de passerelles entre les différentes filières et statuts. Attractivité des seuls établissements intégrant la formation tout au long de la vie et la VAE. Aggravation de l'échec scolaire des jeunes en difficulté face aux exigences croissantes en lycée professionnel (acquisition et renforcement d'un socle commun de connaissances). Subordination de l'accueil et de la formation des MEI à la réussite à un examen attestant de la maîtrise du français. Renforcement du processus d'évaluation des établissements scolaires. Rôle clé et responsabilités croissantes du directeur. Réponse à la pénurie d'enseignants par le recrutement de professeurs étrangers, sans changement des conditions statutaires.</p>
---	--	--	---	---

4.3. LA DESCRIPTION DES SCENARIOS GLOBAUX DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE POUR LA FONDATION D'AUTEUIL EN ILE-DE-FRANCE EN 2015

Cinq scénarios globaux pour la formation professionnelle à la Fondation d'Auteuil en Île de France ont été construits et rédigés :

- « **La papy way** »
- « **Les lendemains qui chantent** »
- « **La ligne de la plus forte pente** »
- « **Les marchands du temple** »
- « **Vers une société du temps libre** »

4 « Le papy-way - La vieillesse, moteur économique »

Révolution du papy boom et solidarités intergénérationnelles

Le vieillissement de la population conjugué à une situation économique favorable donne une nouvelle impulsion à la France.

Le retrait de la génération du baby-boom associé à la croissance de l'économie française dynamisent le marché du travail. Le chômage recule fortement. De nouveaux besoins liés au vieillissement apparaissent et les jeunes, moins nombreux sur le marché de l'emploi, sont très recherchés. Ils bénéficient de l'attention de tous les acteurs : des entreprises qui s'impliquent dans leurs formations et valorisent leurs compétences, des collectivités locales qui coordonnent et renforcent leurs actions, de l'Etat.

Cet environnement propice favorise l'amélioration de la qualité de vie des Français. De nouvelles collaborations entre les générations se développent. La famille, stabilisée, se ré-affermit. L'équilibre entre vie professionnelle et vie privée est assuré. Les problèmes sociaux les plus difficiles liés à l'immigration et à la pauvreté s'atténuent sensiblement. L'intégration des personnes étrangères est facilitée.

Parallèlement et en raison du poids croissant des plus de 60 ans, les politiques dirigent leurs efforts vers l'accompagnement de la vieillesse et l'insertion des jeunes. La protection de l'enfance passe au second plan. Cependant, la multiplication des solidarités inter-générationnelles compense cette mise à l'écart. Les actions de l'aide sociale à l'enfance s'orientent dès lors vers la prise en charge des cas extrêmes d'incapacité parentale.

Au sein du système éducatif, la formation professionnelle devient une véritable voie d'excellence. Les filières professionnelles, davantage adaptées aux métiers émergents (services aux personnes par exemple) sont favorisées.

En IDF, ces évolutions favorables sont particulièrement sensibles. Une politique ambitieuse d'aménagement du territoire privilégie l'équilibre entre l'Est et l'Ouest. Cette politique s'oriente également vers une

répartition harmonieuse des différentes générations sur le territoire et vers une proximité croissante entre le lieu de résidence des Franciliens et leur lieu de travail.

2 « Les lendemains qui chantent » - « Solidarités humaines »

Croissance économique et développement social

Dans une situation économique favorable, l'émergence de solidarités intergénérationnelles et interculturelles renouvelle le visage de la France.

L'économie française jouit d'une **embellie marquée**. La croissance progresse à plus de 3 %. Le taux de chômage baisse à moins de 7 % de la population active. La **reprise économique**, très prononcée dans le secteur des services, concerne largement les **métiers à faible niveau de qualification** et ce, dans tous les secteurs.

Ce desserrement de la contrainte économique favorise un **renouveau de la société française**. La famille se stabilise et se ré-affermit. Les diverses vulnérabilités touchant les personnes en risque d'exclusion et les étrangers s'atténuent. **La région**, unique acteur compétent en matière d'insertion, **privilégie désormais les jeunes** qui bénéficient alors d'une **insertion sociale et professionnelle plus précoce**.

Ce contexte économique et social favorable permet aux politiques publiques de se centrer sur la **protection de l'enfance** et sur les **droits de la famille**. Ces dernières s'orientent vers la **globalisation de la prise en charge**, la **co-éducation** et la **réduction des placements**. L'intervention auprès des jeunes est dès lors adaptée et la prévention est efficace.

Les tensions sur le marché du travail conjuguées à une **volonté politique en faveur de l'ascenseur social** conduisent à une **réhabilitation de l'enseignement professionnel, comme voie de formation à parité avec la voie générale**. Les élèves méritants sont promus. Le déterminisme entre milieu social défavorisé et échec scolaire est rompu. La politique pédagogique impose dorénavant l'introduction d'innovations et de recherches dans le projet d'établissement et l'assortit d'une obligation d'évaluation.

L'Île-de-France qui bénéficie de nouvelles ressources, fait l'objet d'une **recomposition régionale** qui aboutit à un **rééquilibrage des équipements et des emplois** au profit de l'Est et du Nord de Paris. La qualité de vie s'améliore, au travers d'une meilleure accessibilité aux logements et d'une amélioration des transports. **Les quartiers autrefois en difficulté développent une identité positive** qui, conjuguée aux nouvelles solidarités, contribue à atténuer la vulnérabilité des personnes en difficulté.



« Les marchands du temple »

Crise économique et sociale et libéralisme sauvage

L'aggravation de la crise économique conjuguée au désengagement de l'action publique aboutit à une crise sociale sans précédent.

L'économie s'enlise. La croissance est nulle et le chômage explose pour atteindre plus de 12% de la population active. Le gouvernement, privé de moyens financiers, se tourne alors vers l'**application de théories libérales.**

Avec ce désengagement de l'Etat de ses missions traditionnelles, la crise du lien social s'aggrave et **les diverses vulnérabilités s'accroissent.** La famille se fragilise. Les étrangers peinent à s'intégrer. Les difficultés sociales sont vécues par plusieurs générations. L'engagement des élus en faveur de l'insertion des jeunes reculant, ces derniers ont **de plus en plus de mal à s'insérer dans la vie adulte.**

La loi du marché, omniprésente, prend le pas sur la protection sociale. Alors que la **rentabilité** est devenue le **mot d'ordre, l'action sociale est privatisée** et la concurrence entre les différents prestataires s'exacerbe. Les usagers, conscients de leurs nouveaux droits, multiplient les recours judiciaires. La protection de l'enfance se réduit dès lors à une **politique sécuritaire et curative** et la **prévention devient inexistante.**

L'éducation nationale ne résiste pas longtemps et **se désengage elle aussi au profit des acteurs économiques.** L'introduction de la concurrence entraîne un fort développement de l'alternance, qui atteint 40 % par rapport à la formation initiale. L'enseignement catholique, qui ne s'adapte pas aux nouvelles règles du jeu concurrentiel voit sa part réduite à 12%. La compétition entre les établissements les pousse enfin à **exclure de la scolarité, un nombre croissant de jeunes sans qualification, ni diplôme.**

L'Île-de-France, particulièrement touchée par cette crise, souffre d'**une ségrégation géographique et sociale accrue.** Désormais, **Paris concentre l'ensemble des activités, des emplois et des équipements** au détriment des autres départements franciliens. La qualité de vie (logement, transport) régresse. Les populations en difficulté sont les premières victimes de l'exclusion.



« La ligne de la plus forte pente »

Crise économique et sociale et immobilisme

Dans un contexte de croissance économique forte mais faiblement créatrice d'emplois, le chômage progresse toujours. Les écarts se creusent. L'immobilisme s'installe.

La France redevenue **compétitive** renoue avec une **croissance forte**. Cependant, les progrès remarquables de sa productivité se traduisent par une **destruction des emplois dans l'industrie** et une **faible croissance des effectifs dans le BTP et les services**. Les jeunes, qualifiés ou non, subissent de plein fouet cette conjoncture. Leur taux de chômage augmente dans tous les secteurs d'activité, malgré le renforcement et la coordination des dispositifs en leur faveur.

Conséquence, **les jeunes hésitent à entrer dans la vie adulte**. Le **repli des individus** sur leur famille ou leur communauté et la **ségrégation accrue** entre les différentes catégories sociales ne leur facilitent pas la tâche.

Malgré la croissance, **l'explosion du chômage** finit de vider les caisses de l'Etat. Dans un contexte de réduction budgétaire, la politique en matière d'enfance et de famille se réduit à une **action curative**. Faute de moyens suffisants, **les acteurs en charge de la protection de l'enfance sont contraints de se concentrer sur certains profils** (adolescents maltraités ou violents), au détriment des autres problématiques.

Pour les jeunes, **le système éducatif français** ne constitue pas un grand secours. Ne bénéficiant pas de moyens supplémentaires, celui-ci **peine à surmonter ses difficultés traditionnelles**. L'orientation vers le lycée professionnel est toujours motivée par l'échec scolaire. La corrélation entre orientation précoce vers la voie professionnelle, échec scolaire et origine sociale de milieux très défavorisés demeure. Dès lors, **l'image de la formation professionnelle** pourtant plus propice à l'insertion **en pâtit toujours**.

Ce climat peu favorable s'étend à l'Île-de-France. Les **disparités intra-régionales** et les **tensions sociales liées à la répartition de l'activité, des emplois et des équipements** persistent. Les **zones défavorisées** souffrent d'une **désocialisation croissante**. Les régions périphériques sont de plus en plus dépendantes de la région parisienne.



« Vers une société du temps libre »

Economie atone, régénération sociale et institutionnelle

Lassés d'attendre la reprise de l'économie, les Français investissent dans leur temps libre.

La croissance économique reste faible. Les difficultés liées à l'emploi, notamment pour les jeunes, sont toujours importantes. L'augmentation des niveaux de qualification qui se poursuit, laisse néanmoins place à un relatif maintien des emplois faiblement qualifiés.

Faute de pouvoir s'épanouir dans le monde professionnel, les individus se tournent alors vers **les loisirs et le temps libre**. De **nouvelles valeurs** émergent. Les **familles** sont **de plus en plus complexes** (recompositions multiples). La **différence** n'est **plus un obstacle** à l'intégration des étrangers. L'appartenance religieuse se disperse entre une multitude de religions et de sectes. Affranchie du modèle traditionnel, **l'adhésion religieuse** relève dorénavant d'un **choix personnel déconnecté de toute tradition culturelle**.

En matière d'action sociale, **le renforcement des droits des usagers** répond à **l'implication grandissante des familles** et aboutit à une **contractualisation accrue des rapports**. La mise en place d'une **politique de co-éducation sans placement** est par ailleurs favorisée par des parents davantage disponibles. La prévention, de plus en plus effective, permet une **diminution notable du nombre de placements**.

Bénéficiant de plus de temps, les Français mettent **l'acquisition de savoirs et la formation au centre de leurs préoccupations**. Les dispositifs éducatifs sont profondément transformés pour permettre aux personnes les moins qualifiées de s'insérer (développement de la formation professionnelle, formation tout au long de la vie). Les budgets augmentent, les études s'allongent et **les exigences vis à vis des formateurs et des formés s'intensifient**.

En Ile-de-France, malgré des difficultés qui perdurent, **la région évolue favorablement sur le plan des équilibres économiques sociaux** grâce aux efforts des politiques et des citoyens : équilibres inter-générationnels, développement d'une identité de quartier positive, etc. Moins centrés sur leur vie professionnelle et plus soucieux de leur qualité de vie, les Franciliens expérimentent de nouvelles solutions : logements flexibles, diminution des temps de trajets, covoiturage, etc.

4.4 LE SCENARIO CENTRAL ET SES INCERTITUDES MAJEURES

4.4.1. L'enquête de probabilisation.

OBJECTIFS :

Cette étape constitue le préalable essentiel à la construction du scénario central. Son objectif est de déterminer la probabilité de réalisation de chacun des mini-scénarios, au travers d'une estimation en pourcentage de leurs chances d'advenir. A l'appui d'un questionnaire préparé à partir de la grille des mini-scénarios par composante, les hypothèses les plus vraisemblables ont été repérées.

La mise en œuvre de cette phase de probabilisation a permis de prendre en compte les marges d'incertitude.

RESULTATS :

Chacun des membres du groupe de travail a eu pour mission de solliciter au moins cinq collègues, occupant des fonctions assez différenciées, afin qu'ils remplissent le questionnaire de probabilisation.

57 questionnaires ont été retournés. L'analyse des résultats a permis de dégager un scénario central ainsi qu'un certain nombre d'incertitudes majeures.

Pour dégager le scénario central, le comité technique a relevé par composante les mini-scénarios qui avait recueilli les plus forts pourcentages.

Le choix des mini-scénarios alternatifs constituant les incertitudes majeures, a été principalement fondé sur le choix du deuxième plus fort pourcentage. Cependant, pour certaines composantes, le comité technique a choisi de re-rédiger l'incertitude dans la mesure où plusieurs mini-scénarios avaient obtenu des résultats équivalents.

4.4.2. Le scénario central et ses incertitudes majeures : les chemins

Composantes	Mini scénario A	Mini scénario B	Mini scénario C	Mini scénario D
Contexte sociologique	Aggravation de la crise du lien social en France	Retour des solidarités et des collaborations inter-générationnelles et inter-culturelles en France	Repli des individus sur la famille et ségrégation accrue entre les différentes catégories sociales en France.	Dispersion des références classiques et émergence de nouveaux modèles et valeurs en France.
Contexte régional	Disparités intra-régionales et tensions sociales	Développement des solidarités intra-régionales et croissance harmonieuse des activités et de la population.	Ségrégation géographique et sociale en IDF.	Rééquilibrage IDF/Province et émergence de nouvelles solidarités.
Protection, accompagnement social et protection des jeunes : caractéristiques générales	Renforcement du poids du département et des droits des usagers.	Politiques publiques centrées sur la protection de l'enfance et les droits de la famille.	Politiques publiques en matière d'enfance et de famille réduite à une action curative.	La loi du marché prend le pas sur la protection sociale et entraîne sa disparition.
Protection, accompagnement social et protection des jeunes : la politique de placement	Cloisonnement des filières et hétérogénéité des jeunes pris en charge par l'ASE	Efficacité de la prévention et enrichissement des mesures éducatives.	Réduction des moyens, action curative et tardive du système de protection de l'enfance.	Réduction des moyens et action spécialisée des dispositifs de protection de l'enfance.
Contexte économique et marché du travail	Economie morose et marché du travail atone. Relatif maintien des emplois faiblement qualifiés (T).	Reprise économique et renouveau du marché du travail au profit des emplois faiblement qualifiés.	Crise de l'économie et de l'emploi. Forte augmentation des niveaux de qualification.	Croissance économique sans emploi. Disparition des emplois à faible niveau de qualification. (Tbis)
Système éducatif et dispositif de formation	Orientation par l'échec et sclérose du système éducatif français.	Restauration de l'enseignement professionnel et logiques d'évaluations	Désengagement de l'éducation nationale au profit de la loi du marché	Sélectivité et enrichissement des structures éducatives, notamment professionnelles.

Scénario central  Incertitudes majeures 

4.4.3. Description du scénario central et de ses incertitudes majeures

La vision de l'avenir obtenue à l'issue de l'enquête de probabilisation révèle une conception du futur assez tendancielle, nuancée pour chaque composante, par des incertitudes majeures plutôt optimistes.

La croissance économique reste faible. Les difficultés liées à l'emploi, notamment pour les jeunes sont toujours importantes. L'augmentation des niveaux de qualification qui se poursuit, laisse néanmoins place à un relatif maintien des emplois faiblement qualifiés.

A cet égard, **une percée des emplois peu qualifiés** semble pourtant envisageable, plus particulièrement dans le secteur des services aux personnes. Le recrutement serait désormais fondé sur les compétences et non sur le niveau de qualification. Le renouveau du marché du travail au profit des emplois faiblement qualifiés pourrait conduire à une **reprise de l'économie** et à **fort recul du chômage des jeunes**.

Dans ce contexte de morosité économique, **la crise du lien social s'aggrave** et **les diverses vulnérabilités s'accroissent**. La famille se fragilise. Les étrangers peinent à s'intégrer. Les difficultés sociales sont vécues par plusieurs générations. L'engagement des élus en faveur de l'insertion des jeunes reculant, ces derniers ont de plus en plus de mal à s'insérer dans la vie adulte.

Une évolution décisive du modèle social français classique semble cependant poindre. **De nouveaux modèles familiaux, religieux et culturels** pourraient ainsi émerger (familles recomposées, dispersion de l'appartenance religieuse entre une multitude de religions et de sectes, etc.) et bouleverser les références traditionnelles. Loin d'être complètement dé-structurante, cette dispersion des valeurs aboutirait à une **intégration facilitée des étrangers** : la différence ne serait plus un obstacle. Les jeunes, davantage responsabilisés, bénéficieraient de leur côté d'une **entrée plus rapide dans la vie adulte**.

En matière d'action sociale, le département reste l'acteur prépondérant. Il répartit les moyens entre la protection de l'enfance, les personnes âgées et/ou handicapées et l'insertion, sans prioriser particulièrement un secteur par rapport à un autre. L'exigence croissante d'évaluation des prestations répond au renforcement des droits des usagers et à l'implication grandissante des familles. Malgré une volonté politique en faveur de la globalisation de la prise en charge des jeunes et de leurs familles, le système de protection de l'enfance se heurte toujours **au manque de moyens** et **au cloisonnement des différents dispositifs entre eux**.

A l'avenir, même si la prépondérance du département dans ce domaine se maintient, la répartition des moyens entre les différents postes de l'action sociale (Protection de l'enfance, Personnes âgées et/ou handicapées et Insertion) aurait du mal à se départir des considérations politiques. **Le système de protection de l'enfance pâtirait de l'alternance rapide des politiques** prônant, au gré de l'actualité, la prévention et la co-éducation, puis le « tout répressif » et la substitution parentale totale. Ce va et vient institutionnel porterait également préjudice à l'affectation des moyens, tributaire des différents contextes politiques et économiques.

Le dispositif de placement en lui-même est toujours marqué par le **cloisonnement des filières**. **L'hétérogénéité des jeunes pris en charge** marque également le système et nécessiterait la mise en place de prises en charge différenciées. Cependant, les besoins du jeune sont peu pris en compte. La détermination de la filière de placement se fait le plus souvent en fonction des places disponibles.

La perspective future d'une réduction des moyens pourrait conduire à **une réorientation du système de protection de l'enfance vers une action curative et tardive**. Outre la réduction du nombre de placements possibles, celui-ci se ferait au moindre coût. Conséquence de cette prise en charge tardive, les jeunes accueillis le seraient à un âge avancé (en moyenne 16 ans) et présenteraient dès lors des difficultés multiples et lourdes.

De son côté, **le système éducatif français** ne constitue pas un grand secours pour les jeunes. Ne bénéficiant pas de moyens supplémentaires, celui-ci **peine à surmonter ses difficultés traditionnelles**. L'orientation vers le lycée professionnel est toujours motivée par l'échec scolaire. La corrélation entre orientation précoce vers la voie professionnelle, échec scolaire et origine sociale de milieux très défavorisés demeure. L'image de la formation professionnelle pourtant plus propice à l'insertion pâtit de cet immobilisme.

L'éventualité d'un renouveau économique lié à la reprise du marché du travail au profit des emplois faiblement qualifiés, dans le secteur du service aux personnes, pourrait cependant conduire à une **réhabilitation de l'enseignement professionnel**. Plus adapté pour former les jeunes aux métiers émergents, il serait plus à même de pourvoir au nouveau vivier d'emplois. Revalorisée, la formation professionnelle permettrait de rompre le déterminisme entre milieu social défavorisé et échec scolaire.

En Ile de France, les **disparités intra-régionales** et les **tensions sociales** liées à la répartition de l'activité, des emplois et des équipements persistent. Les **zones défavorisées** souffrent d'une **désocialisation croissante**. Les régions périphériques sont de plus en plus dépendantes de la région parisienne.

L'arrivée de **nouvelles ressources (humaines, financières, etc.)** pourrait cependant conduire à une **recomposition régionale**, au travers notamment, d'un rééquilibrage des équipements et des emplois au profit de l'Est et du Nord de Paris. Une meilleure accessibilité aux logements et une amélioration des transports contribueraient à une meilleure qualité de vie. Les quartiers autrefois en difficultés seraient amenés à développer une identité positive qui, conjuguée à de nouvelles solidarités, contribuerait à atténuer la vulnérabilité des personnes en difficulté.